

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
CENTRE – URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ

La vie dans les espaces publics :
Le cas de trois différents espaces montréalais

Par

Lilia BOUHADIBA

Master en architecture et nouvelles technologies

Mémoire présenté pour obtenir le grade de

Maître ès sciences, M.Sc.

Maîtrise en études urbaines

Programme offert conjointement par l'INRS et l'UQAM

Juin 2020

Ce rapport de stage intitulé

La vie dans les espaces publics :
Le cas de trois différents espaces montréalais

et présenté par

Lilia BOUHADIBA

a été évalué par un jury composé de

Mme Marie-Soleil CLOUTIER, directrice de recherche, INRS

Mme Thi Thanh Hien PHAM, examinatrice interne, UQAM

M. Tristan BOUGIE, examinateur externe, CEUM

À elles, sans qui je ne serais probablement pas là aujourd'hui.

RÉSUMÉ

Depuis plusieurs années, des recherches visant à comprendre la vie dans les espaces publics se sont inspirées des travaux de l'architecte danois Jan Gehl. Cet auteur a développé des méthodes d'aide pour l'étude du comportement humain dans l'espace public. Ce rapport de recherche présente les résultats d'un stage pratique sur la vie dans les espaces publics mené dans trois différents espaces publics montréalais: les Terrasses Roy, la place du Canada et le parc Jean Brillant. Ce stage a été mandaté au Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM) à l'été 2019. Le but de ce travail est de comprendre de quelle manière et par qui ces espaces publics montréalais sont utilisés. Pour ce faire, nous avons testé des outils développés par le *Gehl Institute*, traduits et développés dans le contexte montréalais par le CEUM. Les outils utilisés sont les plus récents et les seuls qui s'intéressent à la vie qui se déroule dans l'espace public. L'analyse des données nous a permis de comprendre certaines dynamiques qu'engendre un espace public dans ses différentes formes. Par exemple, l'utilisation et le profil des utilisateurs semblent changer en fonction de la forme de l'espace, de son emplacement dans le quartier et de son aménagement. Aussi, nous avons formulé des recommandations visant à améliorer les outils et les rendre plus appropriés au contexte montréalais. Les résultats du projet de recherche seront publiés sur le site web du CEUM (www.lesespacespublics.com) afin de sensibiliser les citoyens et les décideurs à l'importance de l'espace public dans les villes.

Mots-clés : espaces publics; usages de l'espace; outils de collecte; observations terrain; Montréal.

ABSTRACT

For several years, research aimed at understanding life in public spaces has been inspired by the work of Danish architect Jan Gehl. He developed methods to study human behaviors in public space in order to assess the course of life in public space. This report presents the results of a practical internship on life in public spaces conducted in three different Montreal public spaces: Terrasses Roy, place du Canada and Jean Brillant park. This internship was mandated at the Montréal Urban Ecology Centre (CEUM) in the summer of 2019. The aim of this work is to understand how and who uses Montreal public spaces. To do this, we tested tools developed by the *Gehl Institute*, translated and developed for Montréal by CEUM. The tools used are the most recent and the only ones that are looking at life in public space. The analysis of the data collected in the field has made it possible to understand certain dynamics that a public space generates in its different forms. For example, the use and profile of users change according to the form of the space, the location in the neighborhood, and its layout. We also made recommendations aimed at improving the tools and making them more appropriate to the Montreal context. The results of the research project will be published on the CEUM new website (www.lesespacespublics.com) in order to make citizens and decision makers aware of the importance of public space in cities.

Keywords: Public space; space user; collection tools; field observations; Montreal

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à exprimer toute ma reconnaissance à ma directrice de recherche, Madame Marie-Soleil Cloutier, je la remercie pour sa patience, sa disponibilité, et surtout pour ses conseils et réflexions qui m'ont aidé à avancer tout au long de ma maîtrise, ses exigences ont fait ressortir le meilleur de moi.

Je souhaite remercier toute l'équipe du centre d'écologie urbaine de Montréal qui m'ont accueilli et donné l'opportunité de réaliser mon projet de stage. Ils ont eu confiance en moi et m'ont fourni les outils nécessaires pour que mon stage se déroule dans les meilleures conditions. Les conseils et les tâches qu'ils m'ont fournis m'ont permis d'acquérir une nouvelle expérience et relever plusieurs défis.

Un grand merci également au corps professoral et administratif du centre INRS UCS, qui font de ce centre un lieu propice à la recherche et à la rédaction, je remercie particulièrement Wassila, Kamel et Marie-Eve pour leur disponibilité, d'avoir répondu à mes innombrables questions et de m'avoir guidé dans les moments de stress et de paniques.

Je remercie aussi les LAPSiens, pour leurs conseils, commentaires pertinents, et discussions enrichissantes que j'ai pu avoir avec eux, je vous remercie pour votre aide précieuse.

En terminant, je voudrais adresser toute ma gratitude à ma famille, malgré la distance qui nous sépare, ils ont su m'encourager et croire en moi, je les remercie pour leur soutien moral, et la patience qu'ils ont pu avoir à m'entendre pleurnicher. Vous me manquez tellement.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	X
LISTE DES FIGURES	XI
LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	XIII
INTRODUCTION	1
Chapitre 1 : MISE EN CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE	3
1.1 Définitions modernes des espaces publics	3
1.2 L'étude de la vie dans l'espace public	6
1.2.1 L'espace public et son aménagement	6
1.2.2 Les activités que l'on retrouve dans l'espace public	7
1.3 Méthodes et outils d'évaluation des espaces publics	8
1.3.1 Apport du <i>Place Game</i> à l'étude des espaces publics	8
1.3.2 L'apport du travail de Gehl à l'étude des espaces publics	11
1.4 Mandat.....	11
1.5 Questions et objectifs de recherche.....	12
Chapitre 2 : MÉTHODOLOGIE.....	13
2.1 Choix des sites.....	13
2.1.1 La rue piétonne et partagée : les Terrasses Roy	14
2.1.2 Une place publique emblématique : la place du Canada	18
2.1.3 Le parc Jean Brillant.....	21
2.2 Outils d'observation	25
2.2.1 Le dénombrement selon le genre et l'âge	25
2.2.2 Cartographie des activités stationnaires	26
2.2.3 Dénombrement des gens en mouvement	26
2.2.4 Inventaire d'un lieu public.....	27
2.2.5 Douze critères de qualité	27
2.2.6 Activation des façades	27
2.3 Opérationnalisation	29
2.3.1 Outils retenus selon l'espace public à l'étude	29

2.3.2 Périodes de collecte	30
Chapitre 3 : RÉSULTATS	35
3.1 Les Terrasses ROY	36
3.1.1 Mandat	37
3.1.2 Contexte urbain.....	37
3.1.3 Méthodologie.....	40
3.1.4 Résultats.....	41
3.1.4.1 Profil des usagers	41
3.1.4.2 Cartographie des activités stationnaires	43
3.1.4.3 Dénombrement des gens en mouvement	46
3.1.4.4 Activation des façades.....	48
3.1.5 Commentaires et recommandations.....	51
3.2 Place du Canada	53
3.2.1 Mandat	54
3.2.2 Contexte urbain.....	54
3.2.3 Méthodologie.....	56
3.2.4 Résultats.....	59
3.2.4.1 Profil des usagers	59
3.2.4.2 Cartographie des activités stationnaires	60
3.2.4.3 Dénombrement des gens en mouvement	65
3.2.4.4 Douze critères de qualité	67
3.2.5 Commentaires et recommandations.....	68
3.3 Parc JEAN BRILLANT	70
3.3.1 Mandat	71
3.3.2 Contexte urbain.....	71
3.3.3 Méthodologie.....	73
3.3.4 Résultats.....	76
3.3.4.1 Profil des usagers	76
3.3.4.2 Cartographie des activités stationnaires	77
3.3.4.3 Dénombrement des gens en mouvement	81
3.3.4.4 Inventaire d'un lieu public.....	84

3.3.5 Commentaires et recommandations.....	87
Chapitre 4 DISCUSSION / CONCLUSION	89
4.1 Retour sur les questions de recherches.....	89
4.2 Retour sur l'utilisation des outils	91
4.3 Retour sur l'expérience	92
BIBLIOGRAPHIE.....	93
ANNEXE 1 – Grille d'observation (Dénombrement des gens selon l'âge et le genre)	96
ANNEXE 2 – Grille d'observation (Cartographie des activités stationnaires)	97
ANNEXE 3 – Grille d'observation (Dénombrement des gens en mouvement).....	98
ANNEXE 4 – Grille d'observation (Inventaire d'un lieu public).....	99
ANNEXE 5 – Grille d'observation (Douze critères de qualité)	101
ANNEXE 6 – Grille d'observation (Activation des façades).....	102
ANNEXE 7 – Inventaire d'un lieu public (expérience vécue dans le parc)	103

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 : Résumé des principaux concepts de l'espace public (en ordre chronologique de publication)	5
Tableau 2.1 : Espaces publics suggérés pour le terrain (par nous et le CEUM).....	14
Tableau 2.2 : Exemple de type des façades	28
Tableau 2.3 : Résumé des trois espaces et des outils retenus pour chaque espace	30
Tableau 2.4 : Résumé des outils et des périodes d'observation pour chaque espace	33
Tableau 3.1 : Résumé des périodes d'observation selon chaque outil (Terrasses Roy).....	41
Tableau 3.2 : Différents critères des façades	51
Tableau 3.3 : Résumé des périodes d'observation selon chaque outil (place du Canada)	58
Tableau 3.4 : Résumé des périodes d'observation selon chaque outil (parc Jean Brillant)	75

LISTE DES FIGURES

Figure 1.1 : Grille d'évaluation <i>Place Game</i> 2016.....	10
Figure 2.1 : Différentes étapes de l'étude de la vie dans l'espace public	13
Figure 2.1 : Localisation des Terrasses Roy (cercle) dans l'arrondissement Plateau Mont-Royal	16
Figure 2.2 : Carte des Terrasses Roy et de ses installations.	16
Figure 2.3 : Différentes vues sur les Terrasses Roy.....	18
Figure 2.4 : Localisation de la place du Canada (cercle) dans l'arrondissement Ville-Marie .	19
Figure 2.5 : Carte de la place du Canada et ses monuments.....	20
Figure 2.6 : Différentes vues sur la place du Canada	21
Figure 2.7 : Localisation du parc Jean Brillant (cercle) dans l'arrondissement Côte-des-Neiges	22
Figure 2.8 : Carte du parc Jean Brillant et de ses installations	22
Figure 2.9 : Différentes vues dans le parc Jean Brillant	24
Figure 2.10 : Division du parc Jean Brillant (espace A et B)	31
Figure 2.11 : Division de la place du Canada (espace A et B)	31
Figure 3.1 : Localisation des Terrasses Roy (cercle) dans l'arrondissement Plateau Mont-Royal	38
Figure 3.2 : Carte Terrasses Roy et de ses installations.....	39
Figure 3.3 : Différentes vues sur les Terrasses Roy.....	39
Figure 3.4 : Graphique (1) illustrant le nombre d'utilisateurs par genre et groupes d'âge	42
Figure 3.5 : Graphique (2) illustrant le nombre d'utilisateurs par genre, groupes d'âge et jour d'observation.....	42
Figure 3.6 : Présence des femmes lors du mini marché (Jeudi 27 juin)	42
Figure 3.7 : Graphique (3) illustrant la proportion des postures observées pendant les trois jours d'observation.....	44
Figure 3.8 : Graphique (4) illustrant le total des activités stationnaires selon les postures observées.....	44
Figure 3.9 : Carte (1) : carte des activités stationnaire (Terrasses Roy).....	45
Figure 3.10 : Terrasse Bleue inoccupée	45
Figure 3.11 : Échange lors du marché	46
Figure 3.12 : Graphique (5) illustrant la proportion des personnes qui transitent dans l'espace par le trottoir selon leur mode de déplacement.....	47
Figure 3.13 : Graphique (6) illustrant le nombre d'utilisateurs par mode de déplacement selon le lieu de leur passage, pour les trois jours d'observation	47
Figure 3.14 : Carte (2) : Carte des directions des mouvements (Terrasses Roy).....	48
Figure 3.15 : Mouvement des passants dans les Terrasses Roy	48
Figure 3.16 : Façade de la boucherie Fernand	49
Figure 3.17 : Façade du restaurant La Chilenita	50
Figure 3.18 : Façade de l'ilot végétal privé.....	50
Figure 3.19 : Façade du Santropol Roulant	50
Figure 3.20 : Localisation de la Place du Canada (cercle) dans l'arrondissement Ville-Marie	55

Figure 3.21 : Carte de la place du Canada et ses monuments.....	55
Figure 3.22 : Différents espaces dans la place du Canada.....	56
Figure 3.23 : Place du Canada et localisation des deux zones d'observation	58
Figure 3.24 : Graphique (1) illustrant le nombre d'utilisateurs par genre et groupes d'âge....	59
Figure 3.25 : Graphique (2) illustrant le nombre d'utilisateurs par genre, groupes d'âge et jour d'observation.....	60
Figure 3.26 : Graphique (3) illustrant la proposition des postures observées pendant les trois jours d'observation.....	61
Figure 3.27 : Graphique (4) illustrant la proportion des activités stationnaires observées pendant les trois jours d'observation	62
Figure 3.28 : Des utilisateurs en train d'écouter de la musique.....	62
Figure 3.29 : Activité commerciale (achat des churros).....	63
Figure 3.30 : Carte (1) : carte des activités stationnaires (place du Canada).....	64
Figure 3.31 : L'occupation des bancs en périphérie de la place.....	65
Figure 3.32 : Activité devant le monument Sir J.A. Macdonald	65
Figure 3.33 : Graphique (5) illustrant la proportion des modes de déplacement observés pendant les trois jours d'observation	66
Figure 3.34 : Graphique (6) illustrant le nombre d'utilisateurs par mode de déplacement selon les trois jours d'observation.....	66
Figure 3.35 : Carte (2) : carte des directions des mouvements (place du Canada).....	67
Figure 3.36 : Localisation du parc Jean-Brillant (cercle) dans l'arrondissement Côte-des-Neiges	72
Figure 3.37 : Carte du parc Jean-Brillant et de ses installations.....	72
Figure 3.38 : Installations du parc Jean-Brillant.....	73
Figure 3.39 : parc Jean-Brillant et localisation des deux zones d'observation	75
Figure 3.40 : Graphique (1) illustrant la proportion des utilisateurs sur le total des observations selon les groupes d'âge	76
Figure 3.41 : Graphique (2) illustrant le nombre d'utilisateurs par genre et groupes d'âge....	77
Figure 3.42 : Graphique (3) illustrant le total des activités stationnaires selon les postures observées.....	78
Figure 3.43 : Graphique (4) illustrant la proportion des activités stationnaires observées pendant les trois jours d'observation	78
Figure 3.44 : Carte (1) : carte des activités stationnaires (parc Jean-Brillant).....	80
Figure 3.45 : Structure extérieure (vue de l'intérieur).....	81
Figure 3.46 : Occupation des bancs en forme d'étoile	81
Figure 3.47 : Occupation de la zone gazonnée du parc	81
Figure 3.48 : Graphique (5) illustrant la proportion des modes de déplacement observés pendant les trois jours d'observation	82
Figure 3.49 : Graphique (6) illustrant le nombre d'utilisateurs par mode de déplacement selon les trois jours d'observation.....	82
Figure 3.50 : Carte (2) : carte des directions des mouvements (parc Jean-Brillant).....	83
Figure 3.51 : Carte (3) : inventaire du parc Jean-Brillant.....	85
Figure 3.52 : Occupation de l'espace ombragé.....	86
Figure 3.53 : Espace avec des tables à manger.....	86

LISTE DES ABRÉVIATIONS

CEUM	Centre d'écologie urbaine de Montréal
PPS	Project for Public Space

INTRODUCTION

Les espaces publics sont les lieux animés par des individus; ils reflètent l'attractivité, le dynamisme de la ville et participent à son développement. Souvent remplis de vie, plusieurs activités se déroulent dans ces espaces : s'asseoir, marcher, rester debout, manger, etc. (Lofland 1998). La vie dans l'espace public, quant à elle, signifie la manière dont se comportent les gens dans les espaces publics, ce qui inclut les mouvements ; les activités ; les gestes et attitudes. C'est la vie complexe et changeante qui se déroule dans les espaces publics (Gehl et Svarre 2013).

Afin de mieux aménager nos villes, d'améliorer la qualité de vie des habitants et de proposer des milieux de vie satisfaisants les besoins des citoyens, les professionnels en design de l'environnement, architectes et urbanistes se sont penchés sur des démarches actives, afin de mieux connaître et comprendre les comportements des individus dans la vie urbaine.

La ville de Montréal compte plus d'une centaine de parcs et places importants; ces espaces représentent le poumon de la ville et participent à son dynamisme. La ville de Montréal met en place plusieurs programmes pour améliorer la qualité de vie des habitants et travaille en collaboration avec plusieurs organismes sur la mobilité piétonnière et l'accessibilité aux espaces publics, avec l'implantation de plusieurs projets de réaménagement urbain.

Plusieurs organismes s'intéressent ainsi à l'usage de l'espace et le comportement dans l'espace public, incluant la manière dont l'utilisateur occupe l'espace montréalais, et ce afin de les développer. Dans cette même optique, le centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM) a traduit en 2019 de l'anglais au français le livre de Jan Gehl et Brigitte Svarre sorti en 2013 '*La vie dans l'espace public : comment l'étudier*'. Ce livre propose des instruments pour l'étude de la vie dans l'espace public et représente un ensemble de méthodes basées sur l'observation non participante sur le terrain. L'observation nous permet de mieux comprendre pourquoi certains espaces sont remplis de vie alors que d'autres sont délaissés (Gehl et Svarre 2013). Grenier (2019) explique que le but de la mise en place des outils est de comprendre comment la ville fonctionne, ou ne fonctionne pas, et comment on pourrait mieux faire. Cela nous permet de mieux comprendre le dynamisme de chaque espace et de pouvoir concevoir des aménagements adaptés aux profils des utilisateurs. Pour Gehl et Svarre (2013, 14), « une architecture réussie assure une interaction fructueuse entre un espace public et la vie qui s'y déroule ». Le centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM)

nous a confié le mandat de planifier et réaliser trois études de cas dans trois différents espaces publics montréalais, et ce afin de tester les outils dans un contexte francophone et nord-américain, et de comprendre la vie qui s'y déroule.

Ce rapport de recherche présente les diverses étapes du stage de recherche réalisé au centre d'écologie urbaine de Montréal à l'été 2019 dans le cadre de la maîtrise en études urbaines. D'abord, le chapitre 1 présente le concept d'espace public, la vie qu'on y retrouve, l'impacts des différents aménagements d'espaces publics sur les activités ainsi que le profil des usagers dans ces espaces. Le chapitre 2 comprend les détails du mandat qui nous a été confié ainsi que la démarche méthodologique qui relève principalement de l'observation non-participante, et donc d'une méthode d'analyse qualitative. Les outils du *Gehl Institute* seront présentés d'une manière détaillée ainsi que les terrains choisis et les questions spécifiques posées à chaque cas. Le chapitre 3 est consacré à l'analyse et aux résultats, présentés sous forme de trois rapports séparés, un rapport pour chaque cas d'étude., tel que demandé par le CEUM. Finalement, nous faisons une discussion abordant le retour sur l'expérience, les outils et les trois espaces publics étudiés.

Chapitre 1 : MISE EN CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE

Depuis Arendt (1963) et Habermas (1978), le terme d'espace public s'est popularisé avec sa signification en philosophie politique et sociale. Il s'agit de l'espace de débat politique basé sur la liberté d'usage et d'expression, conçu comme un espace qui unit l'état et le public, assurant à la population civile une pratique politique démocratique (Habermas 1978). Arendt (1963), quant à elle, définit la sphère publique comme le lieu de l'action, elle caractérise l'espace public comme étant un lieu dynamique la où les êtres et les choses s'articulent librement.

Cependant, l'espace du public est l'espace nécessaire pour apparaître en public. Ainsi, dans la tradition antique, être libre exigeait, outre la simple libération, la compagnie d'autres hommes, dont la situation était la même, et demandait un espace public commun où se rencontrer – un monde politiquement organisé, en d'autres termes, où chacun des hommes libres pu s'insérer par la parole et par l'action. (Arendt 1972, 192-193 cité dans Toussaint et Zimmermann 2001)

Dans la Grèce antique, l'espace public et la pratique des droits politiques se rassemblent dans le terme d'agora. Glotz (1970) désigne l'agora comme étant l'espace public de rassemblement social et politique doté de limites physiques. Paquot (2009) souligne que l'agora à Athènes n'a pas d'autres limites physiques que la taille des personnes qui se rassemblent. « L'agora d'Athènes est un marché et parfois, lorsque nécessaire, l'emplacement où se regroupent les citoyens afin de discuter des affaires de la Cité » (Paquot 2008 cité dans Jébrak et Julien 2008, 12).

1.1 Définitions modernes des espaces publics

Dans notre époque moderne, les définitions de l'espace public sont multiples, ils seront abordés plus en détail plus bas, mais ces définitions rassemblent toutes sur la notion d'espace vécu dans lequel des interactions sociales et physiques entre les individus se déroulent. D'ailleurs, Goffman (1973) a affirmé que les espaces publics sont la scène de la vie quotidienne de la société.

L'espace public désigne différents sens philosophiques et sociaux. Toutefois, il représente aussi une matérialisation du domaine public, un lieu d'expression personnel. Paquot (2009, 3) explique que l'espace public au singulier correspond au lieu de débat politique « de la confrontation des opinions privées que la publicité s'efforce de rendre publique (...) une forme de communication de circulation de divers points de vue » alors que les espaces publics sont les endroits ouverts aux

publics, ce qui rejoint aussi la définition de (Korosec-Serfaty 1988). « Ce sont des rues et des places, des parvis et des boulevards (...) le réseau viaire et ses à côtés qui permettent le libre mouvement de chacun. ».

Entre la Grèce et aujourd'hui, l'espace public a changé en fonction des besoins de la société, avec l'évolution des pratiques et la diversité d'utilisation (Toussaint et Zimmermann 2001). La représentation qu'ont différentes personnes d'un espace public varie grandement selon les référents, les usages et le milieu de vie. Pour certains, l'espace public est un espace pratiqué (Fleury 2008) où il engendre de la vie.

Plusieurs chercheurs se sont intéressés à l'aspect social et fonctionnel de l'espace public, incluant Jane Jacobs, dans son ouvrage fondateur publié en 1960 « *Déclin et survie des grandes villes américaine* ». Elle y propose des bases d'analyse du fonctionnement des espaces publics. Selon elle, pour qu'un espace public soit réussi, il doit être aménagé avec les notions de mixité et de diversité. Dans le même sens, Goffman (1973) définit l'espace public comme étant les espaces de la vie quotidienne animés et occupés par des acteurs sociaux : ce sont des lieux de rencontre, de partage et d'interaction sociale. Ces interactions entre les acteurs sociaux forment l'espace public. Gehl (Gehl 2010) va plus loin dans cette définition en affirmant que l'usager forme lui-même l'espace public. Pour lui, la ville doit être vue comme un processus formé par l'usager. Dans la (Charte de l'espace public 2013), l'espace public offre des possibilités de pratiquer des exercices, c'est un lieu de loisir, de convivialité, là où il y a une certaine liberté d'expression, où les rencontres sont possibles. Ce sont aussi des lieux d'interaction entre la forme de l'espace et l'usager, ouverts à la mémoire individuelle et collective.

De manière générale, l'espace public est un espace pratiqué, dépourvu d'élément statique, dans lequel émerge une vie citadine, et tenant compte des variétés d'usages (Michon 2005) . Ainsi, pour reprendre les paroles de Michon « les liens qu'entretiennent les usagers avec leur milieu ne sont pas neutres (..) Les caractéristiques de ces milieux et les pratiques humaines qui s'y déroulent sont imbriquées et se conditionnent l'une l'autre » (Michon 2005, 26). À la suite des différents éléments de définition autour de l'espace public, les principales conceptions à retenir sont présentés dans le tableau 1.1.

Tableau 1.1 : Résumé des principaux concepts de l'espace public (en ordre chronologique de publication)

Concept	Auteur, année
Un lieu bien aménagé qui doit être en mesure de fournir des aménagements de base.	Jacobs 1961
Site d'action et de regroupement	Arendt, 1963
Rassemblement social et politique avec des limites physiques	Glottz, 1970
L'ensemble des interactions dans la vie quotidienne de la société animée et occupée par des acteurs sociaux	Goffman, 1973
Lieu de débat politique et de liberté d'expression.	Habermas, 1978
Espace ouvert à tous (enfants, personnes à mobilité réduite, femmes)	Korosec-Serfaty, 1988
Un espace pratiqué, dépourvu d'élément statique, dans lequel émerge une vie citadine, et tenant compte des variétés d'usages	Michon, 2005
Une matérialisation du domaine public,	Paquot, 2009
L'utilisateur forme lui-même l'espace public et la ville doit être vue comme un processus formé par l'utilisateur .	Gehl, 2010

Source : Auteure (2020)

Enfin, l'espace public philosophique de débat social et l'espace public qui représente le lieu sont étroitement liés : ils sont à la fois partagés, mais aussi ouverts, réglementés et surveillés. L'espace public entremêle une vie citadine dynamique et active « qui évite les écueils des tensions et des violences et slalome entre compromis et stratégies » (Paquot 2009, 102).

Avec ce court passage sur la revue de la littérature et à travers ces multiples interprétations de l'espace public, dans son sens physique, social, et philosophique, nous allons nous intéresser à l'interaction entre l'espace public physique et ses acteurs sociaux. Nous allons donc nous intéresser à ce qu'appellent Gehl et Svarre (2013) « La vie dans l'espace public », plus particulièrement du choix des activités que font les usagers dans un espace public.

1.2 L'étude de la vie dans l'espace public

L'étude de la vie dans l'espace public est à l'origine d'une réflexion critique des penseurs comme Jane Jacobs, William H. Whyte, Jan Gehl et Christopher Alexandre, des militants pour la qualité de l'espace urbain et la diversité sociale, que cela soit en Amérique du Nord ou en Europe. C'est alors qu'en 1960, des recherches se sont faites pour mieux comprendre le phénomène de la vie dans l'espace public et son interaction avec l'espace urbain et les bâtiments (Gehl et Svarre 2013). Plusieurs études et réflexions ont été menées sur la revitalisation et la reformulation de l'espace urbain, son occupation et sa perception. On nomme Kevin Lynch (1966) qui, dans son temps, a étudié la perception de l'espace urbain et public, et Jane Jacobs (1961) qui a observé la ville et tenté de comprendre la dynamique sociale des milieux urbains. Ces chercheurs ont utilisé des démarches différentes afin de montrer le caractère vivant de la ville et de l'espace urbain. Pour eux, l'augmentation du taux de la population urbaine, le déplacement de la population rurale vers les centres urbains ainsi que la création de nouveaux quartiers, laissent place à des conditions difficiles pour la vie quotidienne de la population. Par exemple, à travers l'observation, Jane Jacobs a pu constater que les parcs sont généralement utilisés de manière intensive et perçus comme des endroits dangereux par un ensemble divers d'utilisateurs. Aussi, dans son livre *Great Street*, Jacobs tente de démontrer que la rue peut être façonnée par des qualités de design. Elle présente des informations techniques et historiques (comme des modes d'utilisation, des dimensions et des comparaisons entre plusieurs plans de ville différents dans le monde) dans le but de déterminer les facteurs nécessaires pour améliorer les rues en de meilleurs espaces publics.

1.2.1 L'espace public et son aménagement

La qualité du design et de l'aménagement de l'espace public est très importante pour sa vitalité. De manière plus détaillée, Gehl considère qu'un espace qui sert principalement à des activités incontournables peut aussi servir à développer une large gamme d'activités. L'aménagement d'un espace public, comme les rampes, les zones de jeux pour enfants, les bancs, les tables et les arbres peuvent favoriser la fréquentation d'un espace. Les gens vont rester dans un espace s'il existe un contexte favorable et des opportunités pour s'asseoir, manger, jouer, lire parle, etc. Selon Jacobs, (Jacobs 1961) pour qu'un espace soit fréquenté, il doit contenir des « produits de base », c'est-à-dire des motifs pour donner envie aux gens de s'y déplacer. Ces *produits de base* ne se retrouvent pas dans un beau design, mais plutôt dans la disponibilité des installations sportives, des terrains

de jeux pour enfants, ainsi que la possibilité de faire des activités récréatives et de divertissement (Innes 2018).

Innes (2018) nous explique aussi que les gens vont rester dans l'espace public si celui-ci permet de s'asseoir, car le fait de s'asseoir engendre de nombreuses autres possibilités d'activités. Aussi, pour rester dans un espace, celui-ci doit offrir la possibilité de se placer au soleil, à l'ombre ou de se protéger contre les intempéries, d'où l'importance de la végétation et du mobilier urbain. Pour reprendre les mots de Piché (2011, 11) « les aménagements de l'espace public, comme l'éclairage, ou encore les usages privés riverains peuvent influencer les rythmes de fréquentation ». De manière générale, pour qu'un espace attire un maximum d'utilisateurs, il doit être bien aménagé.

Pour Paquot (2009), il est recommandé de bien aménager un espace public, ce qui signifie prendre soin de ces lieux urbains en tenant compte de la variété des utilisateurs qui fréquentent l'espace, selon les heures du jour et de la nuit.

1.2.2 Les activités que l'on retrouve dans l'espace public

Gehl, en 1968, dans le cadre de sa première étude de la vie dans l'espace public, associe ainsi deux groupes d'activités dans l'espace public. Il qualifie le premier d'activité incontournable, et le second d'activité facultative. Les activités incontournables incluent la marche pour aller faire des courses, se rendre au travail ou effectuer un travail, mais aussi rester debout pour attendre l'autobus, discuter ou faire quelque chose (attacher son lacet, etc.), sinon s'asseoir pour se reposer. Quant aux activités facultatives, ce sont des activités de loisir où les utilisateurs les pratiquent par choix, comme marcher pour faire une promenade, rester debout pour profiter de la vie (regarder les autres) ou s'asseoir pour prendre du soleil. C'est ce qu'appelle aussi Paquot (2008), les usages prévus et imprévus. Selon les études de (Gehl et Gemzøe 2006), l'espace public a souvent été occupé par des activités incontournables et graduellement le nombre de ces activités observées a diminué et les activités facultatives prennent de plus en plus de place dans l'espace public, et cela est expliqué par les changements de pratiques comme : l'utilisation du téléphone portable, ou le fait de fumer (en raison des lois interdisant le tabac dans des espaces plus privés). Pour Paquot (2008), l'occupation des espaces publics démontre la vie urbaine et sa modification.

Selon Whyte (1980, 13), « ce qui attire le plus les gens, ce sont les autres gens ». Ainsi, un espace public peut être très fréquenté et animé lors des journées bien ensoleillées où la température permet

de flâner, alors que le soir et/ou en hiver lors de la pluie ou le mauvais temps, il devient un lieu de passage. En fait, plusieurs activités sont observées dans un espace public, les gens s'attardent pour manger, discuter, se donner un rendez-vous, parler, regarder. Ces activités à la fois individuelles et collectives vécues dans l'espace public représentent un morceau de chez soi pour certains usagers.

1.3 Méthodes et outils d'évaluation des espaces publics

Il existe plusieurs techniques d'évaluation des espaces publics, basées sur des observations pour la plupart d'entre elles. Selon (Gehl et Svarre 2013, 17) , « L'observation directe est le principal outil utilisé pour étudier les aspects de la vie dans l'espace public ». Jane Jacobs résume bien le principe même des observations des espaces publics (1961; 15) :

« Je vous invite à observer attentivement les villes réelles. Tout en regardant il se pourrait tout aussi bien que vous écoutiez, que vous attardiez et que vous réfléchissiez à ce que vous voyez ».

Observer les villes revient à établir un profil sur les mouvements et les pauses des gens, et mesurer l'intensité de l'espace urbain; s'il y a du mouvement, cela signifie que l'espace est fréquenté et inversement.

1.3.1 Apport du *Place Game* à l'étude des espaces publics

William H Whyte (1980) propose d'utiliser la méthode d'observation ethnographique dans la recherche sur la qualité des espaces publics à l'aide d'une caméra à l'œil, afin d'étudier le comportement des gens dans l'espace public. Il a mené le *Projet Street Life*, dans lequel il effectue des enquêtes auprès des habitants, des observations sur l'espace public à New York afin d'évaluer les espaces publics et pouvoir répondre aux attentes des acteurs locaux. W. Whyte est considéré comme l'un des pionniers de l'étude des comportements des piétons et de la dynamique de la ville.

Dans cette même perspective, Fred Kent, l'un des principaux chercheurs dans la revitalisation des espaces urbains, a continué le travail de Whyte en fondant le *Project for public spaces* (PPS) dans les années 90, avec la participation des habitants et des communautés. Le PPS a mis sur pied une boîte à outil nommé *Place Game* qui permet aux gens de créer des espaces publics à partir de grilles d'évaluation. C'est un outil donné aux résidents, afin d'identifier les atouts et les problèmes

des espaces publics qu'ils fréquentent tous les jours. La grille d'évaluation est centrée sur quatre critères: 1) son accessibilité et son lien avec son environnement physique; 2) sa sociabilité et le sentiment d'appartenance que les usagers en ont ; 3) l'utilisation que les gens en font; et 4) le confort et l'image que véhicule l'espace (figure 1.1). D'après le PPS (2016), les participants se regroupent pour discuter et répondre à une série de questions basées sur le concept du *Place Game*. Ensuite, les résultats sont rassemblés et comparés, et ensemble ils apportent des recommandations concernant leur espace public.

WHAT MAKES A GREAT PLACE?

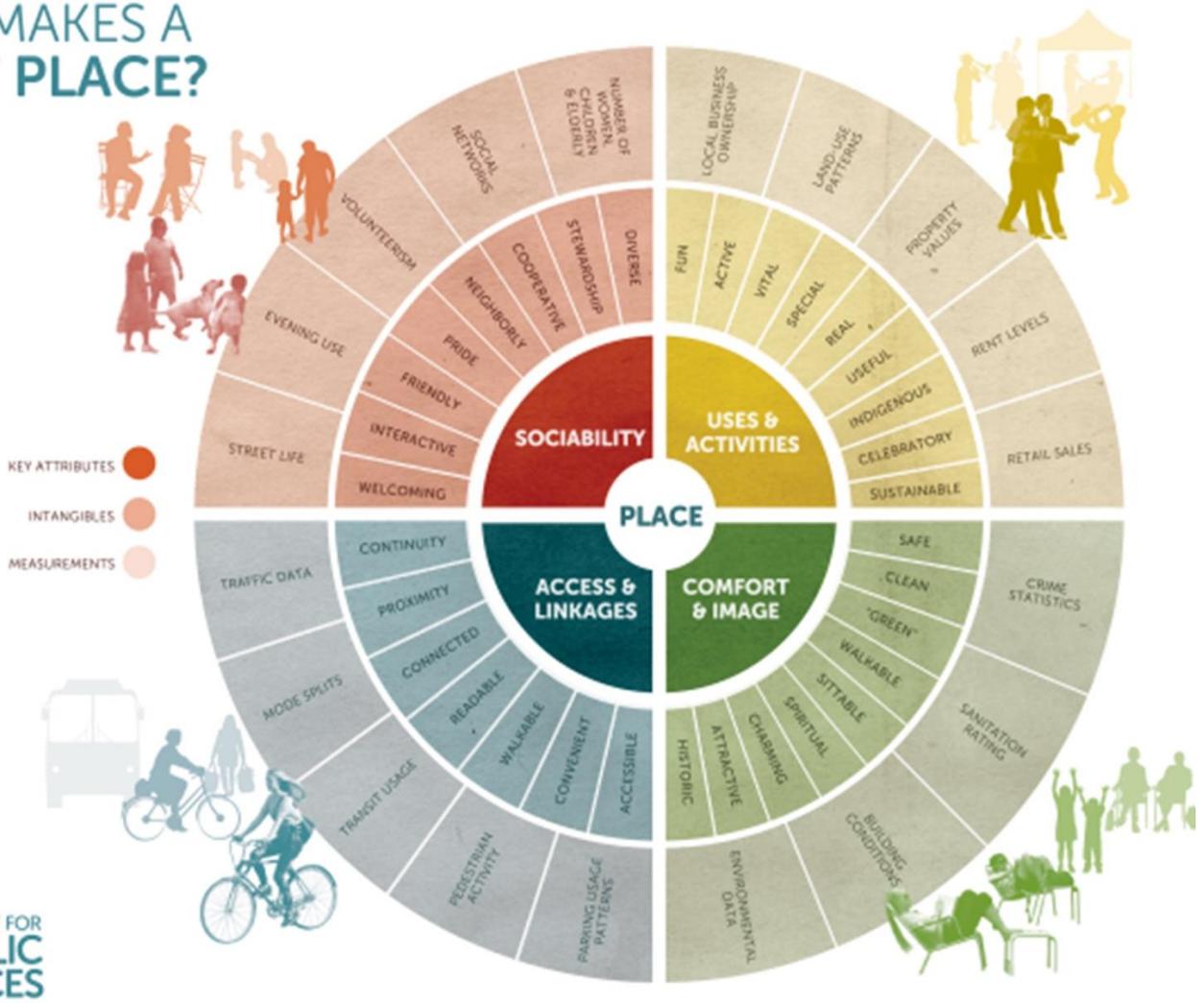


Figure 1.1 : Grille d'évaluation *Place Game* 2016

Source: Project for Public Space (*The place game: How we make the community the expert*)

1.3.2 L'apport du travail de Gehl à l'étude des espaces publics

Notre recherche repose sur les travaux de Gehl (1987) qui affirme que l'étude de la qualité d'un espace public dépend de l'observation des activités incontournables et des activités facultatives que les utilisateurs font dans cet espace public.

Gehl et Svarre (2013) ont développé des techniques pour mesurer comment les gens utilisent l'espace public et ainsi comprendre la relation entre l'espace public et la vie qui s'y déroule. Ils nous proposent une feuille de route à utiliser pour évaluer et observer les espaces publics, une forme de recueil de méthodes et d'outils, basés sur de l'observation non participante, et sur l'étude du comportement des gens dans l'espace public. Il s'agit de compter les gens, de décrire leurs activités, leur vitesse de déplacement. Cette méthode permet d'analyser l'environnement immédiat de l'espace, tel que les façades ou des savoirs fonctionnels : ce sont les qualités relatives aux besoins, aux sens et aux détails qui font qu'un usager se sent bien dans l'espace. Il est ainsi plus facile de repérer les espaces dysfonctionnels et de proposer aux responsables des recommandations pour améliorer la qualité de vie des espaces, et ainsi des gens.

1.4 Mandat

C'est à partir de la traduction du livre '*La vie dans les espaces publics comment l'étudier*' en 2019, que le CEUM nous a confié le mandat de documenter, planifier et réaliser des études de la vie dans trois espaces publics montréalais dans le but de tester le coffre à outils de Gehl dans le contexte québécois. Le stage de recherche a débuté à la mi-mai 2019 et a pris fin en août 2019. Le mandat comportait cinq tâches :

1. Sélectionner trois sites permettant de tester la méthodologie;
2. Établir des questions de recherche spécifiques à chaque site et sélectionner les outils pertinents par rapport au contexte de chaque espace étudié pour répondre à ces questions;
3. Planifier et réaliser l'enquête terrain;
4. Analyser les résultats et proposer des modifications sur l'utilisation des outils le cas échéant;
5. Rédiger un court document illustrant les résultats pour chacun des espaces publics étudiés, dans le but de diffuser l'expérience recherche-action aux décideurs.

1.5 Questions et objectifs de recherche

Avec la collaboration du CEUM, nous avons convenu que la question générale de recherche était : *comment la vie se déroule-t-elle dans les espaces publics?* Il est à noter que le CEUM voulait répondre à des questions spécifiques selon le type d'espace public visité. Nous avons donc différentes sous-questions selon les lieux choisis (voir la description des lieux dans le prochain chapitre) :

- Est-ce que les Terrasses Roy sont un espace de destination ou de passage? Quel est le ratio entre les personnes qui traversent et ceux qui s'arrêtent dans les Terrasses Roy ?
- De quelle manière la place du Canada est-elle utilisée? Comment les usagers se comportent-ils dans une grande place urbaine « authentique » en plein centre-ville?
- Qui sont les utilisateurs du parc Jean-Brillant? Qui peut profiter de cet espace public? Qui s'y sent à l'aise d'y rester?

Toutes ces questions impliquent, pour chacun des cas à l'étude, quatre sous-objectifs :

- Observer l'utilisation des espaces publics (fréquentation et comportement des usagers).
- Comparer les aménagements et les pratiques des usagers dans les espaces publics étudiés.
- Analyser la portion des personnes qui traversent et ceux qui s'arrêtent dans l'espace.
- Observer les caractéristiques physiques de l'environnement immédiat des espaces publics (façades et qualités environnementales)

Chapitre 2 : MÉTHODOLOGIE

Dans ce chapitre, nous présentons la méthodologie adoptée pour répondre aux objectifs de la recherche. Nous avons donc les différentes étapes développées par le *Gehl Institute* pour l'étude de la vie dans l'espace public (figure 2.1). Dans un premier temps, il nous a fallu formuler une question de recherche générale. Nous avons eu besoin de déterminer l'échelle de l'étude et les trois études de cas. Puis, nous avons déterminé des sous-questions pour chaque site et choisi les outils adéquats pour mener l'étude. Finalement, la collecte s'est fait sur le terrain, avec un support-papier.

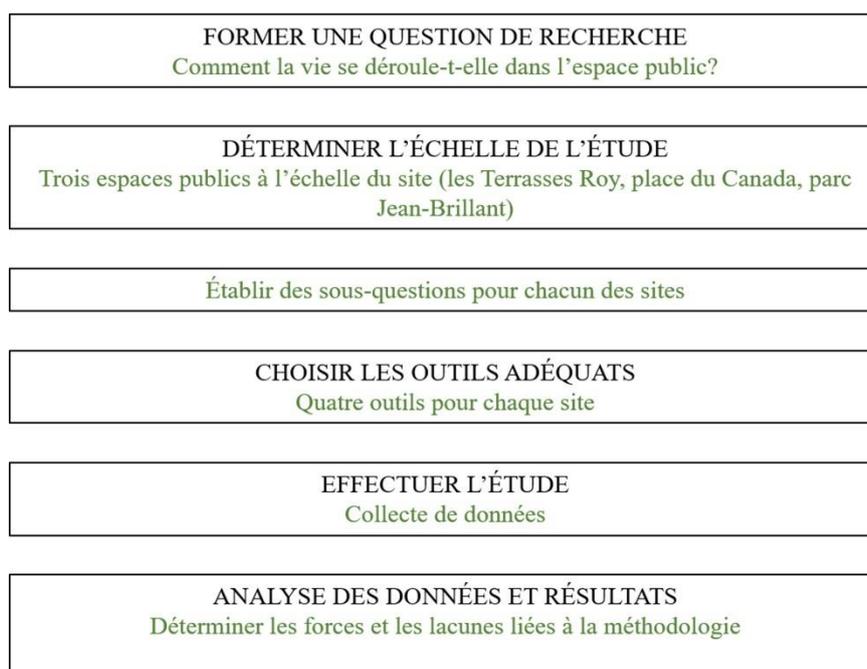


Figure 2.1 : Différentes étapes de l'étude de la vie dans l'espace public

Source : Auteure (2020)

L'utilisation des outils proposés et développés par la *Gehl Institute* repose principalement sur une approche qualitative; c'est pourquoi nous avons utilisé uniquement de l'observation non-participante dans les trois espaces publics choisis. Dans ce chapitre, nous présentons les critères pour le choix des trois espaces publics. Les outils utilisés et l'opérationnalisation de la collecte des données.

2.1 Choix des sites

Nous avons choisi trois espaces publics dynamiques et animés où il était possible de tester les outils, des espaces différents pour leur typologie, leur contexte, mais aussi leur aménagement. L'espace choisi devait être fréquenté par un grand nombre de piétons (que ce soit les personnes

qui passent ou ceux qui y restent), pour nous permettre d’observer un maximum d’activités et de fréquentation.

Une période de pré-terrain d’une semaine a précédé les choix finaux des espaces à étudier. Tout d’abord, en partenariat avec le CEUM, nous avons sélectionné trois typologies d’espaces : une rue piétonne et partagée, un parc de quartier et une place publique. Puis, nous avons proposé trois à quatre espaces montréalais dans chaque catégorie au responsable du stage au CEUM. Le tableau 2.1 présente les espaces proposés pour le terrain au CEUM.

Tableau 2.1 : Espaces publics suggérés pour le terrain (par nous et le CEUM)

Rue piétonne et partagée	Parc de quartier	Place publique
La rue du parc Stanley	Parc Alexis Nihon	Place Léopold Beaulieu
Les quais Masson	Parc Bélanger	Place du carrefour Henri-
La place Wellington	Parc Jean et Éva Tremblay	Bourassa
Les Terrasses Roy	Parc Jean-Brillant	Esplanade du Parc
		Olympique
		Place du Canada
		Place Norman Bethune

Après réflexion et concertation avec le chargé de projet, il nous a donc proposé quatre espaces à observer: les Terrasses Roy, la place du Canada, le parc Jean Brillant et la place Norman Béthune, et ne choisir que trois espaces publics pour la collecte de données. Nous avons réalisé des observations préliminaires dans les quatre espaces proposés pour observer l’achalandage, repérer quelques caractéristiques physiques (façades, environnement immédiat, aménagement) et vérifier la diversité des usagers et des usages. Nous avons finalement retenu trois études de cas :

La rue piétonne et partagée : Les Terrasses Roy

Une place publique : la place du Canada

Un parc : le parc Jean Brillant

2.1.1 La rue piétonne et partagée : les Terrasses Roy

Selon la Ville de Montréal (2017a), les rues piétonnes et partagées sont des rues aménagées pour les piétons de tous les âges, qui peuvent traverser ou y rester ; ce sont aussi des espaces

de rencontre favorisant la convivialité et l'animation urbaine. C'est dans ce sens que nous avons opté pour les Terrasses Roy; c'est une rue piétonne et partagée située entre la rue de Buillon et l'avenue Coloniale et son aménagement a été rendu permanent en 2019. L'une des principales raisons qui nous a poussé à choisir cet exemple de rue piétonne et partagée est son achalandage. D'après les statistiques de la ville de Montréal effectuées de mi-juin jusqu'à début septembre 2017, la rue a connu environ 4100 passages par jour.

Les terrasses Roy se situent dans l'arrondissement du Plateau Mont-Royal (figure 2.1); c'est un fragment de la rue Roy Est ; la rue représente un nouvel espace public conçu d'une façon participative avec des ateliers de consultations citoyennes. Les terrasses Roy, comme son nom l'indique, sont cinq terrasses surélevées conçues en plates-formes colorées avec un ilot végétal au centre(figure 2.3, photo 1, 3 et 6), sauf une (la bleue), qui est une terrasse plutôt basse qui ne contient aucune végétation (figure 2.2) (les numéros indiqués dans la figure 2.2 sont les mêmes que sur la figure 2.3, ils permettent de repérer les différentes vues).

Dans les Terrasses Roy, on compte : une grande structure couverte contenant trois bancs à l'intérieur (figure 2.3, photo 2), accessible aussi par une rampe; une grande table posée à l'horizontale, d'une capacité de plus ou moins 20 personnes ; et une borne de réparation de vélos accessible à tous. Les Terrasses Roy sont un espace ouvert au public en été, à partir du mois de juin jusqu'à septembre. De plus, un mini marché public offre la vente d'une diversité de produits frais chaque jeudi après-midi. L'espace public des Terrasses Roy représente un espace ouvert à une diversité de populations et est un lieu caractérisé en partie par les occupants qu'on y retrouve. Selon le site web de la ville de Montréal¹, les passants y font une halte pour relaxer, jouer et apprendre sur l'agriculture.

¹ (<https://ville.montreal.qc.ca/ruespietonnnes/rue/terrasses-roy>).

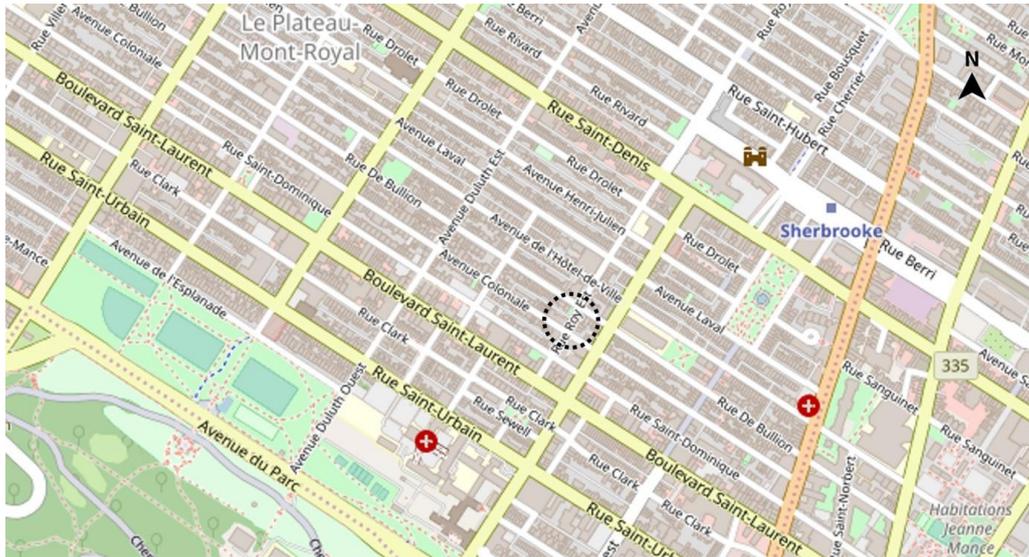


Figure 2.2 : Localisation des Terrasses Roy (cercle) dans l'arrondissement Plateau Mont-Royal

Source : OpenStreetMap2019

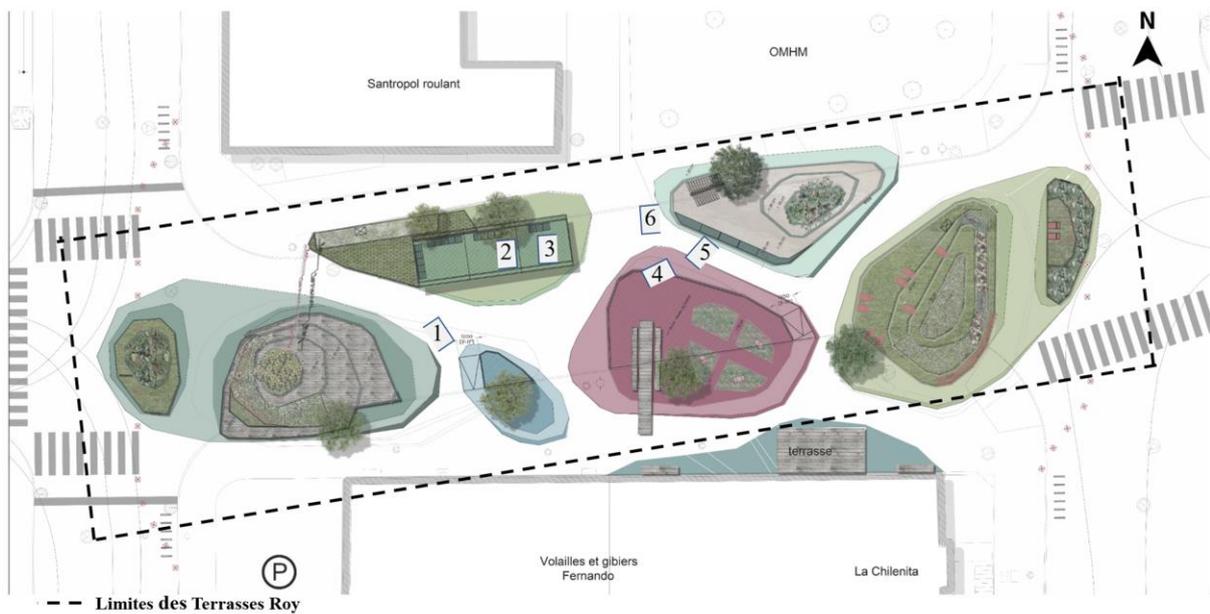


Figure 2.3 : Carte des Terrasses Roy et de ses installations.

Source : Agence Castor et Pollux 2019 (Fond de carte)

Ce segment de la rue Roy est entouré de trois commerces et d'un îlot végétal privé. La boucherie Volailles et Gibiers Fernando, spécialisée en charcuterie artisanale, occupe l'intersection de la rue Roy et de l'avenue Coloniale. De plus, sur le même trottoir, à l'intersection de la rue Roy et de Bullion, on retrouve un restaurant spécialisé dans la cuisine chilienne (La Chilenita). Le restaurant détient une terrasse privée sur la rue Roy (figure 2.3,

photo 4 et 5). Enfin, le Santropol roulant est un pôle alimentaire; ses membres cultivent, préparent et livrent des aliments biologiques et organisent fréquemment des ateliers et des évènements autour de l'agriculture urbaine. L'observation de la vie dans les terrasses Roy devrait nous permettre d'observer un large panel d'activités et de mouvement.



Figure 2.4 : Différentes vues sur les Terrasses Roy

Source : Photographies de l'auteure 2019

2.1.2 Une place publique emblématique : la place du Canada

La place du Canada est un espace public situé en plein cœur de la ville de Montréal (figure 2.4). Au centre d'un complexe immobilier d'une grande qualité architecturale, elle se situe dans l'arrondissement de Ville-Marie entre les stations de métro Bonaventure (ligne orange) et Peel (ligne verte), entre les rues de la Cathédrale et Peel.

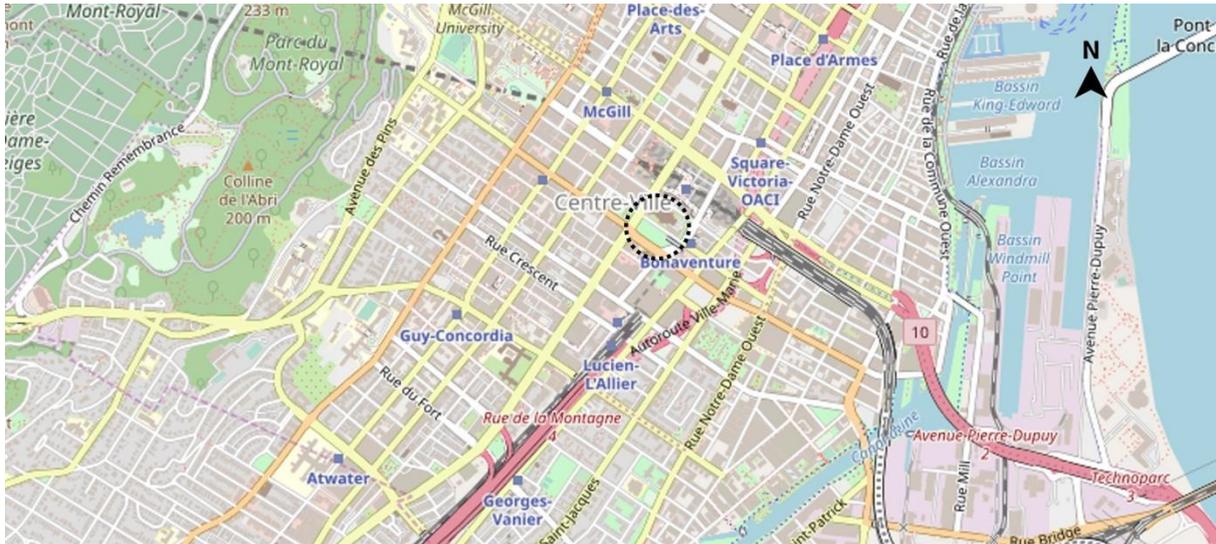


Figure 2.5 : Localisation de la place du Canada (cercle) dans l'arrondissement Ville-Marie

Source : OpenStreetMap2019

Cette place urbaine prestigieuse et commémorative inclut la présence du monument Sir John A Macdonald dans la partie Nord (figure 2.5 et figure 2.6, photos 2) (les numéros indiqués dans la figure 2.5 sont les mêmes que sur la figure 2.6, ils permettent de repérer les différentes vues), et d'un cénotaphe et de deux canons dans la partie Centre Est (figure 2.5 et figure 2.6, photo 3). Attirant plusieurs touristes, elle offre aux utilisateurs plusieurs espaces verts (figure 2.6, photos 1) délimités par des allées piétonnes, soixante bancs implantés dans les bords des espaces gazonnés (figure 2.6, photos 4, 5 et 6). La place publique est conçue d'une manière à ce qu'un grand nombre d'utilisateurs se sentent libres d'y flâner, de s'y arrêter ou de pratiquer plusieurs activités : l'utilisation de la place publique diffère grandement d'un usager à l'autre. La place du Canada est intéressante pour l'étude de la vie dans l'espace public, car elle est considérée comme un lieu qui s'inscrit de manière cohérente dans le centre-ville.



Figure 2.6 : Carte de la place du Canada et ses monuments

Source : OpenStreetMap2019

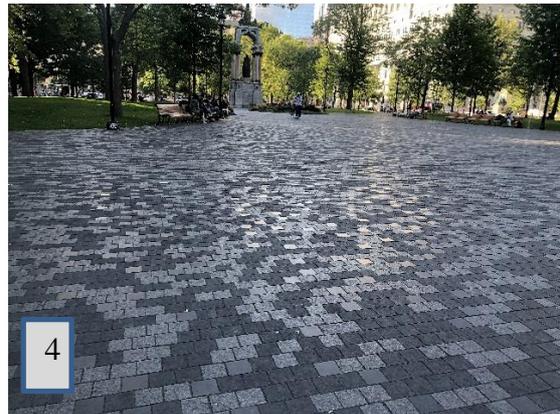
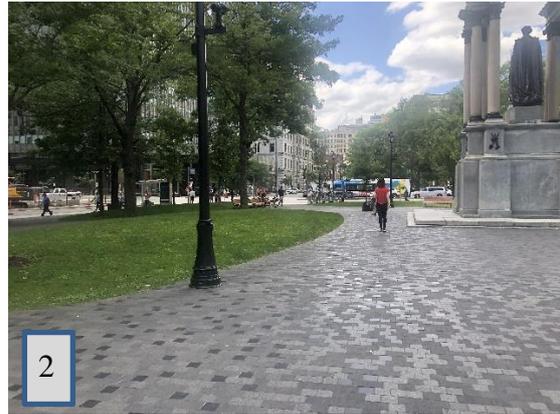


Figure 2.7 : Différentes vues sur la place du Canada

Source : Photographie de l'auteure (2019)

2.1.3 Le parc Jean Brillant

Le parc Jean Brillant est un grand espace qui se situe au cœur d'un quartier étudiant et multiculturel, l'arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce. Il est non loin de la station de métro Côte-des-Neiges (figure 2.7), à l'intersection de la rue Jean-Brillant et de l'avenue Decelles au Nord-Est et à l'intersection de la rue Gatineau et Swail au Sud-Ouest.

Le parc est le poumon d'une zone résidentielle dense. Il offre au public un grand espace vert pour se détendre, profiter d'un espace gazonné et pratiquer des activités en plein air (figure 2.8) (les numéros indiqués dans la figure 2.8 sont les mêmes que sur la figure 2.9, ils permettent de repérer les différentes vues).

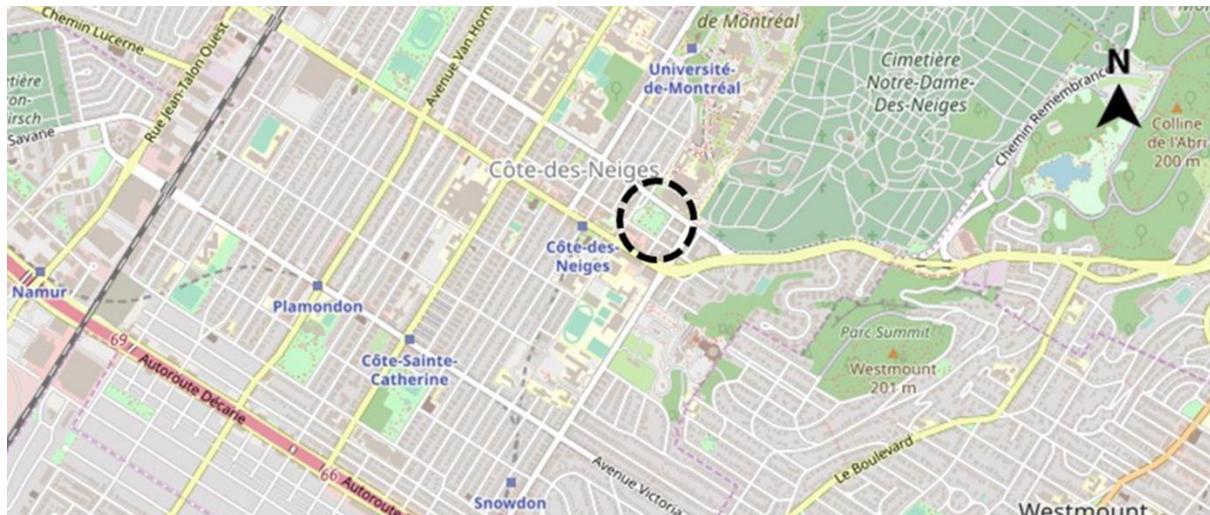


Figure 2.8 : Localisation du parc Jean Brillant (cercle) dans l'arrondissement Côte-des-Neiges

Source : OpenStreetMap2019

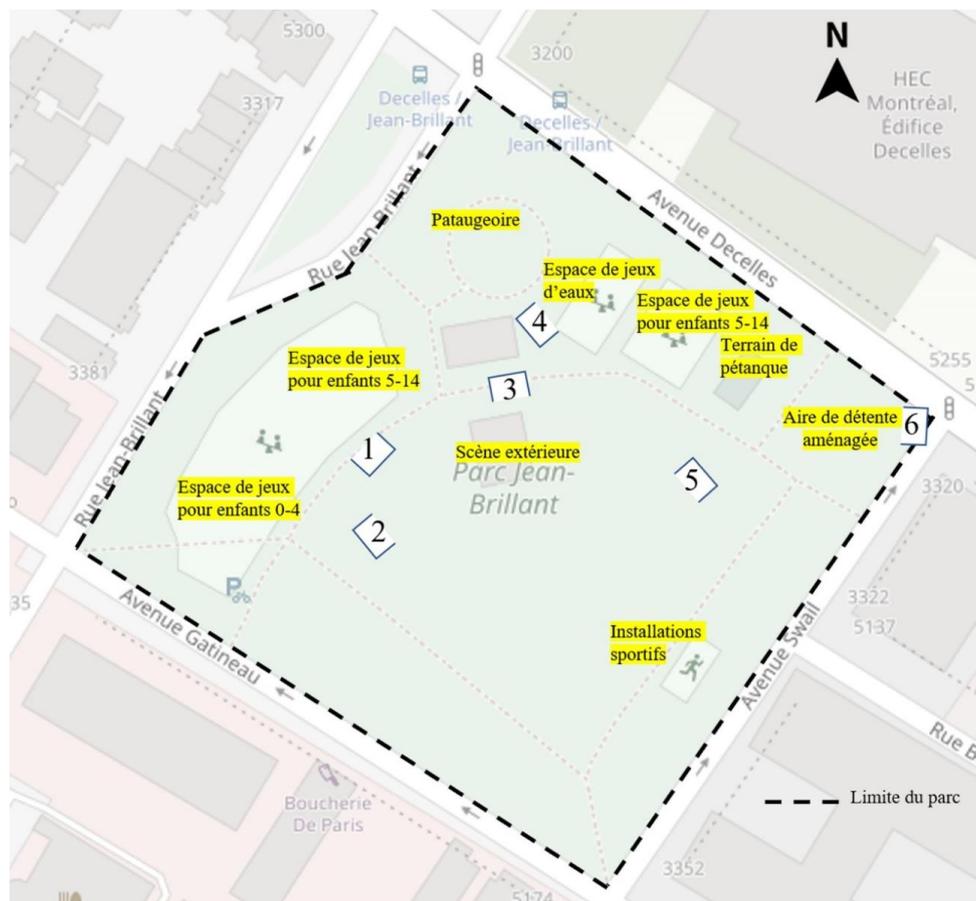


Figure 2.9 : Carte du parc Jean Brillant et de ses installations

Source : OpenStreetMap2019

Le parc offre des activités polyvalentes : la structure, qui est installée dans l'espace central gazonné accueille des concerts, sert de lieu de pratique aux yogis, aux utilisateurs de planche à roulettes et trottinettes, aux danseurs et autres sportifs (figure 2.9 photo 2 et 3). Le grand espace gazonné est le lieu de pique-nique (figure 2.9 photo 5 et 6). Les installations sportives sont ouvertes pour la remise en forme, les aires de jeux ainsi qu'une patinoire et des jeux d'eau sont disponibles pour les enfants et les tout petits (figure 2.9 photo 1 et 4). On y retrouve aussi un terrain de pétanque pour le jeu entre amis ou pour des compétitions. Cette polyvalence et ces aménagements ouverts à tous les âges vont potentiellement nous permettre d'observer différentes pratiques et mouvements (figure 2.9). Le parc est intéressant pour l'étude de la vie dans l'espace public, car il est considéré comme un espace public agréable pour passer du temps en famille, ouvert à une diversité de populations et d'usagers, étant à proximité de l'Université de Montréal.



Figure 2.10 : Différentes vues dans le parc Jean Brillant

Source : Photographie de l'auteure (2019)

2.2 Outils d'observation

Afin de répondre aux questions de recherche posées et d'étudier la vie dans les espaces publics, nous nous sommes intéressés aux activités observables et aux outils développés par le *Gehl Institute* en 2017 et traduits et adaptés aux contextes francophones par le CEUM en 2019. Sept outils sont présentés ici :

- 1) Dénombrement selon le genre et l'âge
- 2) Cartographie des activités stationnaires
- 3) Dénombrement des gens en mouvement
- 4) Inventaire d'un lieu public
- 5) Douze critères de qualité
- 6) Activation des façades
- 7) Sondage auprès des utilisateurs

La méthode d'enquête est l'observation non-participante. De ce fait, nous avons choisi uniquement les six premiers outils. C'est au travers l'addition des observations et l'analyse des phénomènes distincts que nous pourrions éventuellement formuler une réponse à nos questions de départ. Les grilles sont facilement utilisables et à la disposition de tout le monde sur le site web : www.lesespacespublics.com.

2.2.1 Le dénombrement selon le genre et l'âge

Le dénombrement selon le genre et l'âge est « un outil qui nous permet d'estimer le profil des utilisateurs, mais aussi de compter le nombre de personnes qui restent ou traversent dans l'espace » (Gehl Institute 2017, 1). L'outil nous permet donc d'avoir une idée sur le profil de ceux qui fréquentent l'espace selon leur âge et leur sexe, qu'ils soient femmes, homme, enfant, personne âgée, etc. (voir Annexe 1). Dans l'étude de la vie dans l'espace public, l'outil nous permet de répondre aux questions suivantes : qui sont les utilisateurs? Quel âge ont-ils? Dans notre cas, l'estimation de l'âge des utilisateurs est divisée en cinq groupes : les jeunes enfants âgés de 0 et 4 ans, les enfants âgés de 5 et 14 ans, les adolescents et jeunes adultes âgés de 15 et 24 ans, les adultes de 25 et 64 ans et enfin, les personnes âgées âgées de plus de 65 ans (voir annexe 1). Ces catégories sont approximatives, puisqu'il s'agit uniquement d'observations, et

il peut y avoir un certain degré d'imprécision. Le CEUM propose deux manières d'utiliser cet outil, et nous avons choisi la deuxième :

- Manière 1 : Dessiner une ligne en pointillés qui traverse la zone d'observation et calculer les piétons qui passent sur cette ligne, en notant approximativement l'âge et le genre de 100 personnes ou pendant 10 à 30 minutes. Il ne faut donc pas compter les personnes qui ne croisent pas la ligne, même si celles-ci marchent tout près d'elle.
- Manière 2 : Faire le dénombrement des personnes qui restent dans le lieu en nous promenant dans l'espace et en notant leur âge et leur genre.

2.2.2 Cartographie des activités stationnaires

La cartographie des activités stationnaires est un outil qui consiste à reproduire sur une carte ce qui se passe dans l'espace public à un moment fixe (Gehl et Svarre 2013). L'utilisation de cet outil va nous permettre de répondre à la question : que font les usagers dans l'espace et de quelle manière le font-ils? L'outil nous permet d'avoir un aperçu de ce que les gens font (activités pratiquées) dans un endroit public (CEUM 2019) (voir annexe 2).

L'outil demande d'enregistrer les positions ainsi que les activités stationnaires des utilisateurs. Les positions sont : debout, assis dans un espace public, assis dans un espace privé, espace commercial, assis de façon informelle, couchée, en multiple mouvement. Les activités sont : attente d'un moyen de transport, consommation de nourriture ou de boisson, activité commerciale, activité culturelle, en conversation, et finalement, en activité récréative ou jeu et/ou exercices. Pour remplir l'outil, nous devons nous promener dans l'espace ou rester dans un seul emplacement (dépendamment de la taille de l'espace) et cartographier chaque personne qui se trouve à l'intérieur de l'espace étudié à l'aide de symboles pour chaque posture.

2.2.3 Dénombrement des gens en mouvement

Cet outil permet de mesurer le nombre de personnes qui traversent l'espace et avec quel moyen de transport elles le font (voir Annexe 3). Les catégories observables dans cet outil sont : la marche, la course, avec une aide technique, transporté, sur roulettes, et finalement les cyclistes (voir annexe 3). L'utilisation de cet outil se fait pendant 10 à 30 minutes ou jusqu'à ce que l'on comptabilise 100 personnes. En plus du dénombrement des gens en mouvement (voir plus haut), cet outil implique de tracer les mouvements sur la carte des espaces observés. Le résultat du traçage nous montre les endroits où les flux piétonniers sont dominants et là où les personnes passent dans l'espace (Gehl et Svarre 2013).

2.2.4 Inventaire d'un lieu public

L'inventaire d'un lieu public, comme son nom l'indique, nous permet de faire le relevé de l'espace, de comptabiliser et cartographier tous les éléments physiques de l'espace, c'est-à-dire le mobilier urbain (voir annexe 4). Une 2^e section demande à l'observateur comment ces éléments améliorent l'expérience des utilisateurs à travers une série de questions. Cet outil sert à indiquer l'emplacement de plusieurs éléments physiques à partir de symboles sur la carte : bancs, chaises amovibles, places en terrasse, arbre, parasol, stationnement de vélo, poubelle, lampadaire, air de jeux, installations sportives, éléments aquatiques, art public, etc. L'inventaire d'un lieu public permet de comprendre la polyvalence du lieu.

2.2.5 Douze critères de qualité

L'outil « douze critères de qualité » permet d'évaluer l'attractivité et le dynamisme de l'espace public (voir annexe 5). Ces critères ne découlent pas uniquement des qualités physiques des espaces, mais aussi des paramètres de sécurité de protection, de confort et de plaisir. L'outil que le CEUM propose à partir de Gehl repose sur le jugement personnel de l'observateur. L'observateur doit répondre à des questions concernant chaque critère en se positionnant dans l'endroit où se trouve la majorité des gens présents sur les lieux. Après avoir répondu aux questions, celui-ci doit attribuer pour chaque critère une note de 3, 2 ou 1 (bon, moyen ou mauvais). Nous n'avons pas utilisé les notes, mais nous avons tout de même répondu aux différentes aux questions pour chaque critère.

2.2.6 Activation des façades

L'activation des façades est un outil pour évaluer les caractères physiques des bâtiments entourant l'espace public. Le résultat nous permet de comprendre l'interaction entre le cadre bâti (types de commerces et façades) et les usagers. Les façades sont catégorisées selon cinq critères : dynamique, active, terne, inactive, monument (voir annexe 6). Selon l'adaptation de l'outil fait par le CEUM, la façade *dynamique* est une façade avec de petites unités, beaucoup de portes, une forte transparence, pas d'unités inoccupées ou passives et avec beaucoup de caractère et une bonne qualité de matériaux et de détails. La façade *active* est une façade avec des unités relativement petites, une transparence moyenne et peu d'unités passives, mais aussi une moyenne articulation et qualité de détails. La façade *terne*, quant à elle, est constituée de grandes unités avec peu de portes, une faible transparence, quelques unités passives et peu ou pas de détails. La façade *inactive* est un lot inoccupé de grandes unités avec peu de portes, très peu ou pas de transparence et beaucoup d'unités passives, uniformes et dépourvues de détails.

Enfin, la façade *monument* est une façade historique ou artistique qui peut ne pas être très active ou transparente, mais qui provoque des interactions entre le cadre bâti et les usages. Le tableau 2.2 présente un exemple pour chaque type de façade.

Tableau 2.2 : Exemple de type des façades

Type de façade	Exemple
Dynamique	
Active	
Terne	
Inactive	
Monument	

Source : Jan Gehl (2012) et (Le Republicain Lorrain)

2.3 Opérationnalisation

2.3.1 Outils retenus selon l'espace public à l'étude

Afin de répondre aux questions de recherches posées précédemment, nous avons choisi d'utiliser quatre outils pour chaque espace. Trois d'entre eux sont récurrents et le 4^e est unique à chaque espace.

Pour les Terrasses Roy, nous avons choisi d'utiliser : (1) le dénombrement des gens selon l'âge et le genre; (2) le dénombrement des gens en mouvement; (3) la cartographie des activités stationnaires, et (4) l'activation des façades. Étant donné que les Terrasses Roy sont une rue, le quatrième outil va nous permettre de comprendre comment les façades des commerces influencent la fréquentation du lieu.

Concernant la place du Canada, nous avons choisi d'utiliser : (1) le dénombrement des gens selon l'âge et le genre, (2) la cartographie des activités stationnaires, (3) le dénombrement des gens en mouvement, et (4) les douze critères de qualité. Le quatrième outil va nous permettre de connaître les éléments qui rendent le lieu accessible ainsi que les expériences esthétiques et sensorielles positives ou négatives qu'engendre la place.

Pour le parc Jean Brillant, nous avons choisi d'utiliser : (1) le dénombrement des gens selon l'âge et le genre, (2) la cartographie des activités stationnaires, (3) le dénombrement des gens en mouvement et (4) l'inventaire d'un lieu public. Le quatrième outil va nous permettre de noter les éléments physiques du parc, une forme d'inventaire de l'aménagement du parc, afin de comprendre qui reste et qui l'utilise dans l'espace. Le tableau 2.3 résume les études de cas et les outils retenus pour chaque espace.

Tableau 2.3 : Résumé des trois espaces et des outils retenus pour chaque espace

Espace	Outils
Terrasses Roy	Dénombrement des gens selon l'âge et le genre
	Cartographie des activités stationnaires
	Dénombrement des gens en mouvement
	Activation des façades
Jean Brillant	Dénombrement des gens selon l'âge et le genre
	Cartographie des activités stationnaires
	Dénombrement des gens en mouvement
	Inventaire d'un lieu public
Place du Canada	Dénombrement des gens selon l'âge et le genre
	Cartographie des activités stationnaires
	Dénombrement des gens en mouvement
	Douze critères de qualités

Source : Auteure(2020)

2.3.2 Périodes de collecte

Le processus d'enquête impliquait de faire des observations pendant trois périodes; nous avons choisi pour la place du Canada et le parc Jean Brillant, un jour de semaine de 11h à 15h; un 2e jour de semaine de 15h à 21h et un jour de fin de semaine de 15h à 19h. Pour les Terrasses Roy, nous avons choisi un jour de semaine de 11h à 14h, un 2e jour de semaine de 15h à 21h et un jour de fin semaine de 15h à 18h. Les horaires choisis nous permettent d'avoir une diversité dans la fréquentation de l'espace ainsi que la chance d'observer une diversité de comportement et d'activités. Nous avons aussi choisi des journées où la température était clémente, où le soleil était présent avec des températures allant de 29 à 32 degrés Célcius.

La collecte de données s'est effectuée sur une carte papier, à partir des outils cités précédemment. Dans la place du Canada et le parc Jean Brillant, nous avons divisé l'espace en deux en raison du grand territoire à couvrir pour une seule observatrice. Nous avons alterné entre les deux espaces (A et B) à chaque heure, par exemple de 15h à 16h dans l'espace A et de 16 à 17h dans l'espace B. Pour la place du Canada, l'espace A inclut la partie nord de la place et l'espace B inclut la partie Sud de la place (figure 2.10). Pour le parc Jean Brillant, l'espace A inclut le parc gazonné et la partie Sud du parc et l'espace B inclut les aires de jeux pour enfants, le terrain de pétanque et la petite zone de détente (figure 2.11).

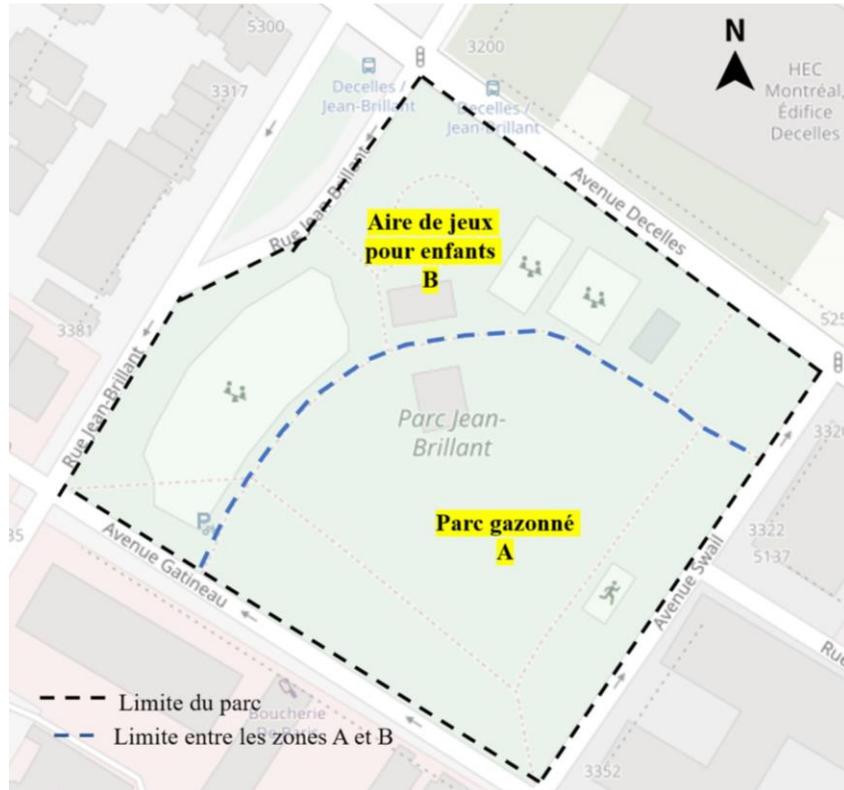


Figure 2.11 : Division du parc Jean Brillant (espace A et B)

Source : *OpenStreetMap2019*

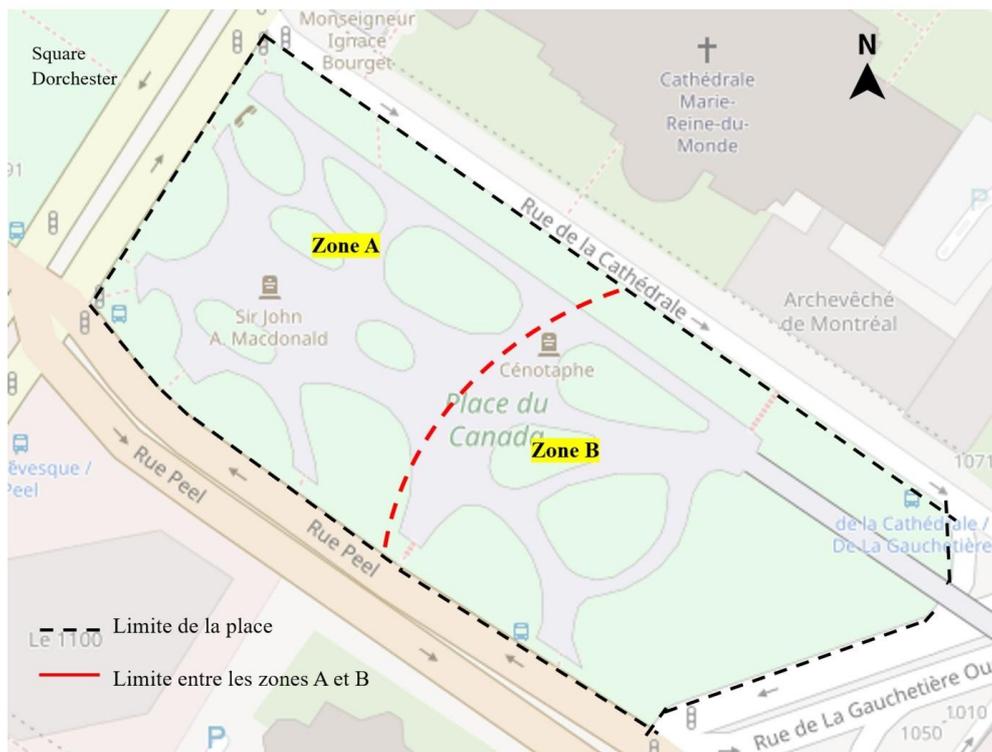


Figure 2.12 : Division de la place du Canada (espace A et B)

Source : *OpenStreetMap2019*

Les observations étaient d'une durée de quinze minutes par heure pour chaque outil dans chaque espace, sauf pour les 4^e outils (activation des façades, inventaire d'un lieu public et les douze critères de qualité). Ces outils n'ont été utilisés qu'une seule fois pendant les trois périodes d'observation. Puisque c'étaient les mêmes caractéristiques dans l'espace, nous n'avions pas à faire les observations plus d'une fois. Nous avons effectué un total de 45 minutes d'observation par heure dans chaque espace, pour un total de 14 heures d'observation dans la place du Canada et le parc Jean Brillant, et 12 heures d'observations dans les terrasses Roy. Le tableau 2.4 résume les périodes d'observation pour chaque espace.

Tableau 2.4 : Résumé des outils et des périodes d'observation pour chaque espace

Terrain	Périodes	Outils	Durée par outil (15 minutes dans chaque heure)
TERRASSES ROY	LUNDI 10 JUIN DE 11H À 14H	Dénombrement des gens selon l'âge et le genre	45 minutes
		Cartographie des activités stationnaires	45 minutes
		Dénombrement des gens en mouvement	45 minutes
	Jeudi 27 juin (jour du marché) de 15h à 21h	Dénombrement des gens selon l'âge et le genre	90 minutes
		Cartographie des activités stationnaires	90 minutes
		Dénombrement des gens en mouvement	90 minutes
	Dimanche 30 juin de 15h à 18h	Dénombrement des gens selon l'âge et le genre	45 minutes
		Cartographie des activités stationnaires	45 minutes
		Dénombrement des gens en mouvement	45 minutes
		Activation des façades	10 minutes (au total dans tout l'espace)
PLACE DU CANADA	Vendredi 14 juin De 15h à 21h	Dénombrement des gens selon l'âge et le genre	90 minutes (45minutes dans chaque espace A/B)
		Cartographie des activités stationnaires	90 minutes (45minutes dans chaque espace A/B)
		Dénombrement des gens en mouvement	90 minutes (45minutes dans chaque espace A/B)
	Lundi 17juin de 11h à 15h	Dénombrement des gens selon l'âge et le genre	60 minutes (30minutes dans chaque espace A/B)
		Cartographie des activités stationnaires	60 minutes (30minutes dans chaque espace A/B)
		Dénombrement des gens en mouvement	60 minutes (30minutes dans chaque espace A/B)

Tableau 2.4: Résumé des outils et périodes d'observation pour chaque espace (suite)

	Samedi 22 juin de 15h à 19h	Dénombrement des gens selon l'âge et le genre	60 minutes (30minutes dans chaque espace A/B)
		Cartographie des activités stationnaires	60 minutes (30minutes dans chaque espace A/B)
		Dénombrement des gens en mouvement	60 minutes 30minutes dans chaque espace A/B)
		Douze critères de qualité	20 minutes (au total dans toute la place)
PARC JEAN BRILLANT	Mardi 18 juin de 11h à 15h	Dénombrement des gens selon l'âge et le genre	60 minutes (30minutes dans chaque espace A/B)
		Cartographie des activités stationnaires	60 minutes (30minutes dans chaque espace A/B)
		Dénombrement des gens en mouvement	60 minutes (30minutes dans chaque espace A/B)
	Vendredi 21 juin de 15h à 21h	Dénombrement des gens selon l'âge et le genre	90 minutes(45minutes dans chaque espace A/B)
		Cartographie des activités stationnaires	90 minutes(45minutes dans chaque espace A/B)
		Dénombrement des gens en mouvement	90 minutes(45minutes dans chaque espace A/B)
	Samedi 29 juin de 15h à 19h	Dénombrement des gens selon l'âge et le genre	60 minutes (30minutes dans chaque espace A/B)
		Cartographie des activités stationnaires	60 minutes (30minutes dans chaque espace A/B)
		Dénombrement des gens en mouvement	60 minutes (30minutes dans chaque espace A/B)
		Inventaire d'un lieu public	30 minutes (au total dans tout le parc)

Source :Auteure(2020)

Chapitre 3 : RÉSULTATS

Les résultats sont présentés sous forme de trois rapports. Dans chaque rapport, nous avons cité le contexte urbain de chaque cas ainsi que la méthodologie adoptée, il y aura donc potentiellement de la répétition avec les chapitres précédents.

Ces rapports ont été demandés par le CEUM comme faisant partie du mandat du stage.

Étudier la vie dans l'espace public

3.1 Les Terrasses ROY

Rapport final



Source : Photographie de l'auteure (2019)

Rédigé par : Lilia Bouhadiba

Étudiante à la maîtrise en études urbaines. INRS

3.1.1 Mandat

À l'été 2019, le Centre d'écologie urbaine de Montréal a confié à une étudiante du Laboratoire piétons et espace urbain de l'Institut National de la Recherche Scientifique le mandat de planifier et réaliser trois études de cas dans autant d'espaces publics montréalais. Ces études visent à révéler la présence des humains dans nos villes en proposant et testant des outils simples d'utilisation, disponibles sur le site : www.lesespacespublics.ca. Ces études de cas vont permettre d'étudier et de collecter des données sur la vie qui se déroule dans les différents espaces publics afin de nourrir les processus de conception.

Les Terrasses Roy représentent un espace public transitoire considéré exemplaire et un modèle de participation citoyenne. Cet espace fait partie des projets réalisés grâce au programme d'implantation de rues piétonnes et partagées mis en place en 2014 par la Ville de Montréal, dont l'objectif était de créer des espaces publics de proximité et de transformer les rues en un lieu de vie en modifiant les aménagements et les usages.

Le projet des Terrasses Roy a débuté en 2017 et il impliquait la piétonnisation de la rue Roy Est (entre la rue de Buillon et l'avenue Coloniale). Son aménagement temporaire en 2017 et 2018, puis permanent depuis 2019 est constitué de quatre terrasses axées sur l'agriculture urbaine et une borne de réparation de vélos. Selon la Ville de Montréal (2017b), l'objectif de la piétonnisation du tronçon est d'offrir une place publique verte et rassembleuse, inclusive et innovante, pour et par les gens du quartier. Les utilisateurs y font une halte pour relaxer, jouer et en apprendre sur l'agriculture urbaine. Ce sont donc les usages et les utilisateurs des Terrasses Roy qui nous intéressent. Pour cette étude, nous nous demandons si les Terrasses Roy sont un espace de rassemblement ou de passage en analysant à la fois les personnes qui transitent et ceux qui s'arrêtent dans l'espace à partir d'observations non-participantes.

3.1.2 Contexte urbain

Selon les données de localisation de Google (2020), l'espace des Terrasses Roy, situé dans l'arrondissement du Plateau Mont-Royal, est un tronçon de la rue Roy Est d'environ 60 m réservé aux piétons (figure 3.1). L'espace est doté de quatre ilots-terrasses surélevés, construits en bois et colorés, d'une grande table pour environ 20 personnes et d'une structure couverte avec quatre bancs à l'intérieur. On retrouve aussi une borne de réparation de vélos dans cet espace.

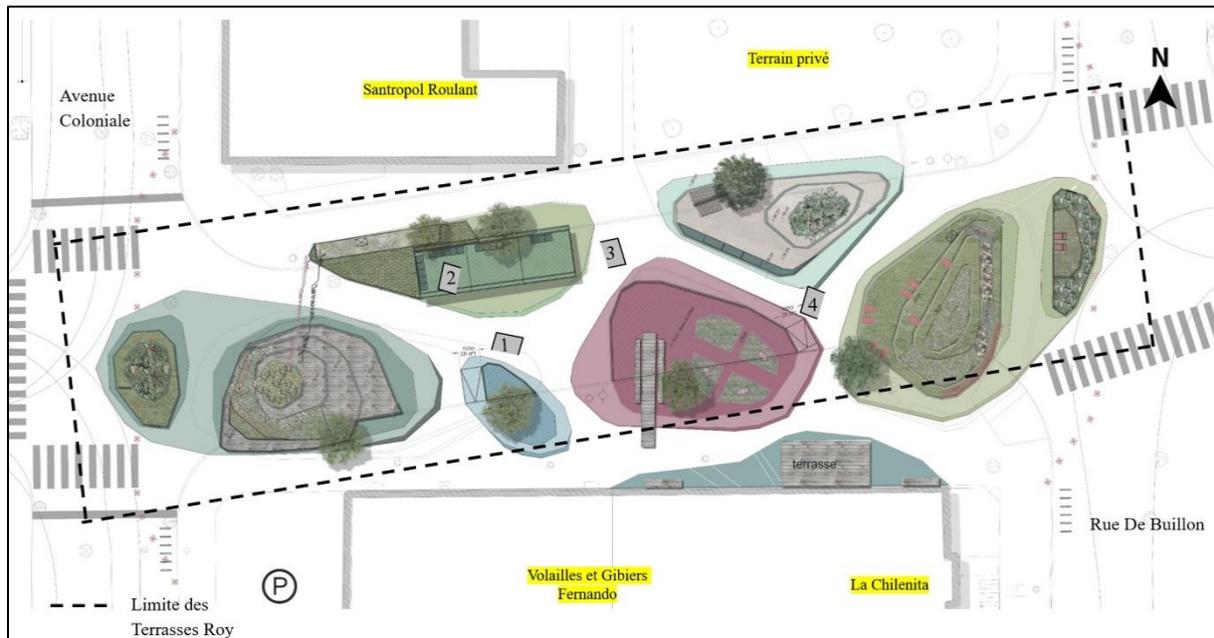


Figure 3.2 : Carte Terrasses Roy et de ses installations

Source : Agence Castor et Pollux 2019 (Fond de carte)



Figure 3.3 : Différentes vues sur les Terrasses Roy

Source : Photographie de l'auteure (2019)

3.1.3 Méthodologie

Dans les Terrasses Roy, nous avons choisi d'utiliser quatre outils pour observer les activités qui s'y déroulent : Le premier, le dénombrement des gens selon l'âge et le genre, c'est un outil qui nous permet d'estimer le profil des usagers traversant ou restant dans l'espace public à des heures précises. Il est à noter que les classes d'âges sont approximatives puisque nous n'avons pas demandé aux utilisateurs du parc leur âge, nous l'avons seulement estimé en cinq catégories : de 0 à 4 ans, de 5 à 14 ans, de 15 à 24, de 25 à 65 ans et enfin, 65 ans et plus. Deuxièmement, l'outil de cartographie des activités stationnaires consiste à cartographier ce qui se passe sur l'espace à un moment fixe. Le troisième outil permet de compter les gens en mouvement et d'ainsi mesurer le nombre de personnes qui se déplacent et comment ils le font. Finalement, l'outil « activation des façades » permet d'évaluer l'attractivité et le dynamisme des bâtiments qui entourent l'espace public selon cinq caractéristiques : est-ce que les façades sont dynamiques, actives, ternes, inactives ou monumentales. Les critères de chaque caractéristique sont présentés à l'annexe 1. Cet outil est intéressant, car les façades que l'on retrouve autour des espaces publics peuvent influencer les types d'activités pratiquées à la fois dans l'espace et dans les commerces à proximité.

La collecte de données s'est effectuée sur une carte papier, à partir des outils cités précédemment (www.lesespacespublics.com). Les observations étaient d'une durée de quinze minutes pour trois des quatre outils (n=3, pour un total de 45 minutes d'observation par heure). Les périodes visées étaient les suivantes : un jour de semaine de 11h à 14h, un autre jour de semaine de 15h à 21h et un jour de fin de semaine de 15h à 18h, pour un total de 12h d'observation. Les observations étaient d'une durée de 45 minutes par outil pour chaque journée, sauf le jour de semaine de 15h à 21h c'était un total de 90 minutes par outil. Le tableau 3.1 résume les journées et les durées d'observations pour chaque outil. Concernant l'outil « activation des façades », il a été utilisé seulement le dimanche 30 juin puisque c'étaient les mêmes façades dans l'espace et qu'il n'y avait pas de changement par la suite. Ces horaires ont permis d'observer une diversité dans les utilisateurs et leurs comportements.

Tableau 3.1 : Résumé des périodes d'observation selon chaque outil (Terrasses Roy)

	Période	Dénombrement selon le genre et l'âge	Cartographie des activités stationnaires	Dénombrement des gens en mouvement	Activation des façades
Lundi 10 juin	11 h-14h	45 minutes	45 minutes	45 minutes	
Jeudi 27 juin (Jour du marché)	15 h-21h	90 minutes	90 minutes	90 minutes	
Dimanche 30 juin	15 h-18h	45 minutes	45 minutes	45 minutes	10 minutes

Source :Auteure (2019)

3.1.4 Résultats

3.1.4.1 Profil des usagers

- Les Terrasses Roy sont très utilisées par les femmes. Un grand nombre de femmes a été observé : 280 personnes sur 484 étaient des femmes, ce qui représente 58% de la totalité des utilisateurs observés (Graphique 1) (figure3.4).
- Lors du mini marché (jeudi 27 juin), les Terrasses Roy étaient très fréquentées par des femmes. 171 femmes ont été observées dans l'espace ce jour-là.
- Les aînés fréquentent peu les Terrasses Roy : seulement 42 personnes âgées de 65 et plus ont été observés dans l'espace, dont la moitié était des hommes (graphique 1) (figure 3.4)
- Peu d'enfants âgés entre 0 et 4 et 5 et 14 ans utilisent l'espace : ils représentent respectivement 1% et 5 % de la totalité des utilisateurs observés. Aucun enfant (0-14 ans) n'a été observé le lundi 10 juin et seulement 7 ont été observés le dimanche 30 juin (graphique 2) (figure 3.5). Cela s'explique en partie par l'absence d'installations de jeux pour enfants sur les Terrasses. Il en va de même pour les adolescents et jeunes adultes âgés entre 15 et 24 qui ne représentent que 4% du total des utilisateurs observés pendant les trois périodes.

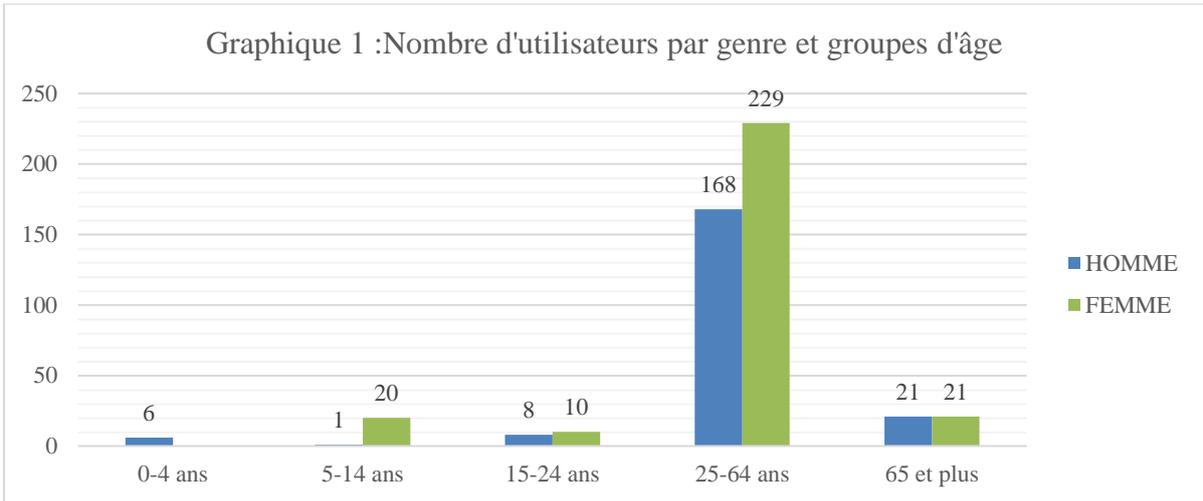


Figure 3.4 : Graphique (1) illustrant le nombre d'utilisateurs par genre et groupes d'âge

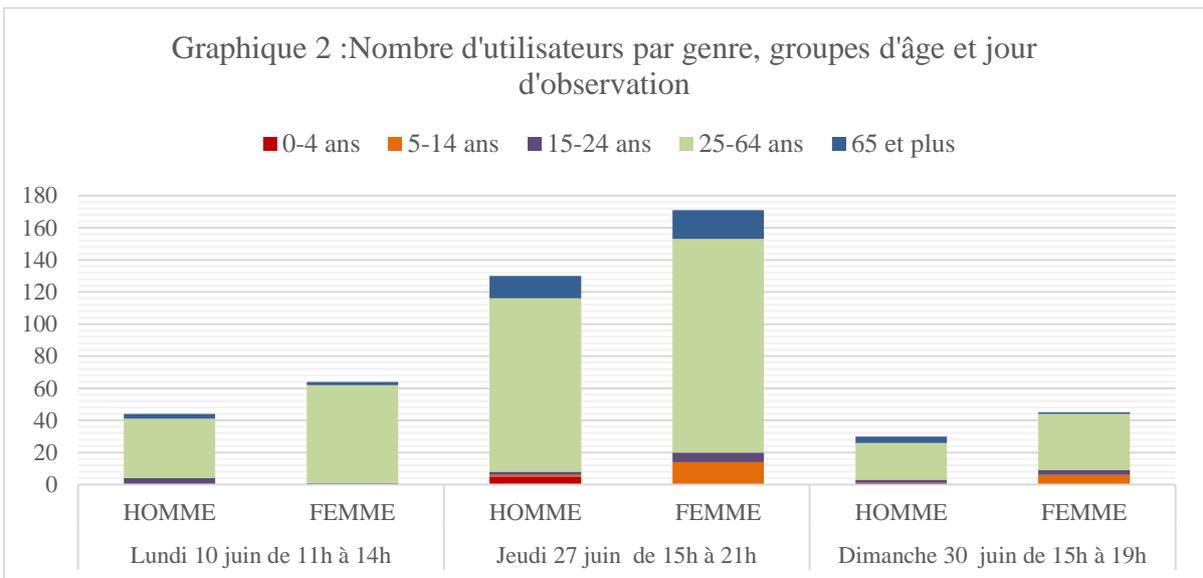


Figure 3.5 : Graphique (2) illustrant le nombre d'utilisateurs par genre, groupes d'âge et jour d'observation



Figure 3.6 : Présence des femmes lors du mini marché (Jeudi 27 juin)

Source : Photographie par l'auteure (2019)

3.1.4.2 Cartographie des activités stationnaires

À partir du dénombrement des activités stationnaires, nous avons divisé l'analyse des données en deux catégories ; selon les postures, c'est-à-dire la position dans laquelle on retrouve l'utilisateur (debout, assis dans l'espace public ou privé, assis dans un espace commercial, assis de façon informelle, couché, ou en multiples mouvements) et selon les activités que les usagers du parc effectuaient (en attente d'un moyen de transport; en conversation ; en train de manger ou de boire, en train de faire des exercices ou jeux récréatifs, et des activités culturelles).

La posture privilégiée par les usagers des trois périodes d'observation était la position assise (55%) à la fois dans l'espace public et privé. Les personnes se tenant debout suivent de près avec 42%. Parmi les postures les plus observées, nous retrouvons la position assise dans un espace privé : 70 personnes étaient assises dans l'espace privé (la terrasse du restaurant la Chilénita) soit 12% de la totalité des utilisateurs observés pendant les trois jours d'observation.

Finalement, seulement 2 personnes ont été observées assises d'une façon informelle, c'est-à-dire mi-assise et mi-allongée et une seule personne a été observée 'couchée' dans l'espace public pendant les trois périodes d'observation (graphique 3) (figure 3.7). Soulignons qu'il n'y a pas d'espace qui appelle à ces postures dans les Terrasses.

L'activité la plus pratiquée pendant les trois jours d'observation était d'être en conversation : 258 personnes, soit 45% des usagers la pratiquent, de ceux-ci, 50% sont assis dans l'espace public et 48% étaient debout. Ensuite, 21% du total des utilisateurs observés pendant les trois jours d'observation étaient en train de manger ou de boire. Plus de la moitié (57%) d'entre eux étaient assis dans l'espace public (les terrasses Roy) et le reste étaient assis dans l'espace privé (terrasse La Chilénita). Les activités les moins pratiquées sont les activités culturelles (90 personnes : 16%) et commerciales (89 personnes : 15 %) (graphique 4) (figure 3.8). Finalement, seulement 16 personnes observées faisaient des activités récréatives, jeux ou exercices.

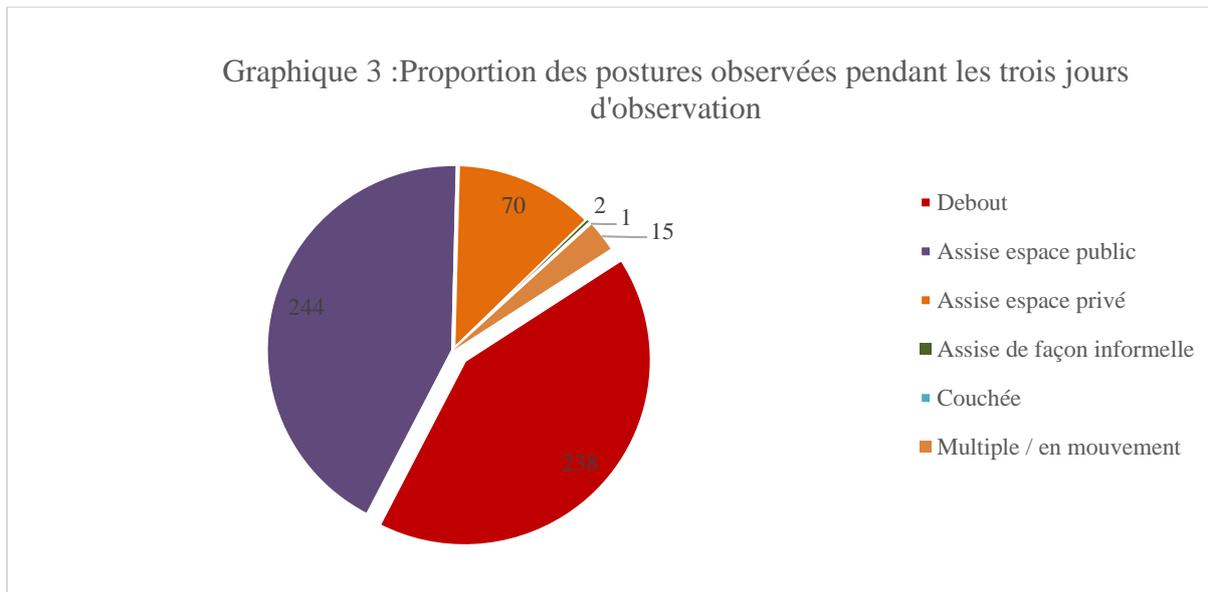


Figure 3.7 : Graphique (3) illustrant la proportion des postures observées pendant les trois jours d'observation

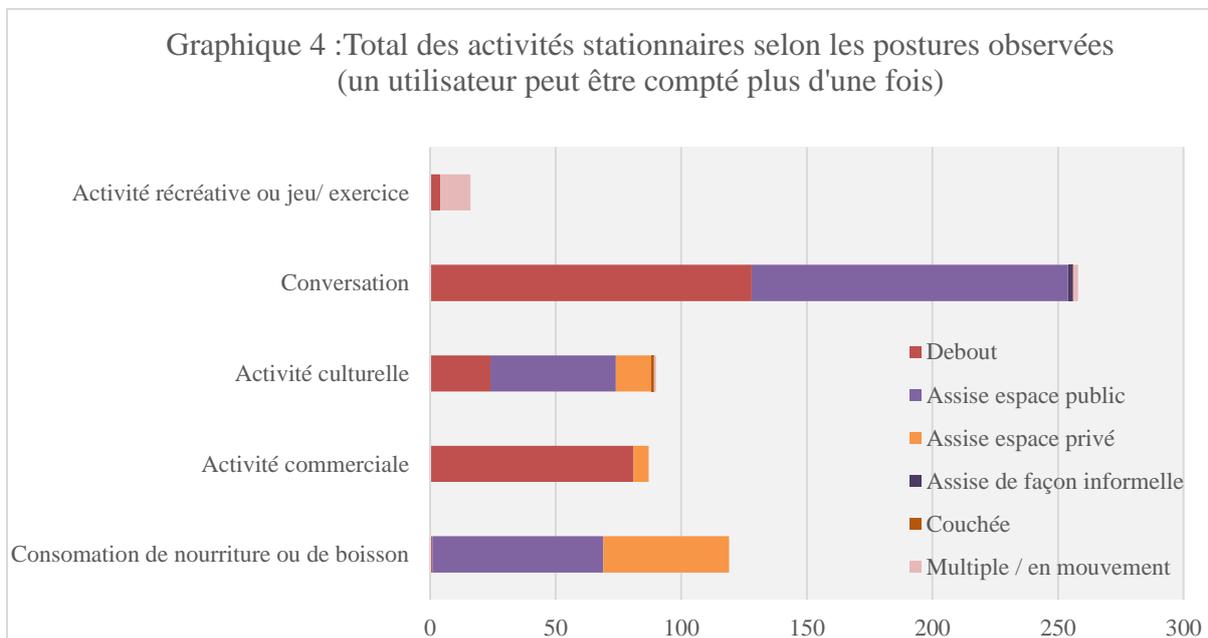


Figure 3.8 : Graphique (4) illustrant le total des activités stationnaires selon les postures observées

En plus de dénombrer les activités et postures, les observations ont aussi été enregistrées sur des cartes. La carte 1 (figure 3.9) illustre la position des utilisateurs dans les Terrasses Roy. La terrasse du site peinte en bleu, qui est la moins élevée et qui ne détient pas d'espace de plantation, n'a pratiquement jamais été utilisée par les usagers lors de nos observations (figure 3.10), sauf le jeudi 27 juin lors du marché (une marchande y avait déposé de la marchandise). Le Santropol Roulant utilise l'espace entre son local et l'îlot végétal privé (la ruelle) pour

vendre des légumes en même moment que le mini marché (jeudi 27 juin) : 11 personnes ont été observées debout dans cet endroit le jeudi 27 juin entre 17h et 18h. Aussi, quelques utilisateurs des Terrasses Roy se regroupent généralement devant le local du Santropol Roulant. La terrasse la plus fréquentée du site est celle qui se situe sur la rue de Buillon, qui détient des bancs encastrés dans les plateformes. Nous avons observé un grand rassemblement au centre des Terrasses lors du mini marché (figure 3.11) : 24 personnes ont été observées debout au même endroit le jeudi 27 juin entre 17h et 18h. Quatre personnes ont été observées assises dans un espace privé le jeudi 27 juin entre 20h et 21h, alors que celui-ci fermait à 19h ce jour-là

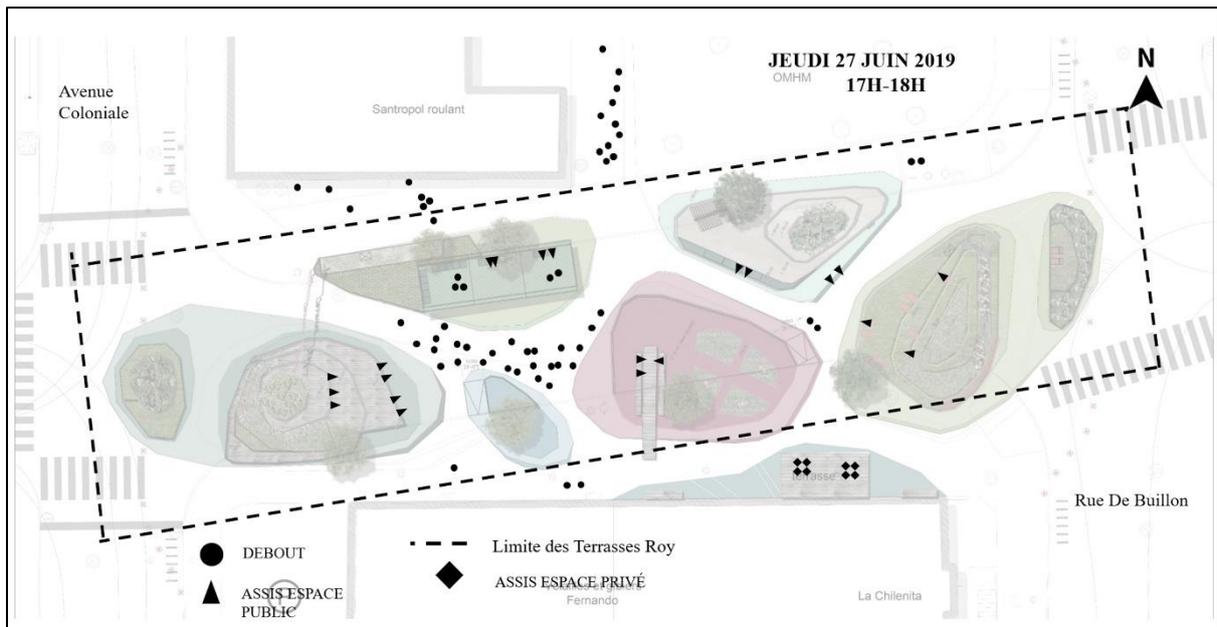


Figure 3.9 : Carte (1) : carte des activités stationnaire (Terrasses Roy)

Source :Auteure (2019)



Figure 3.10 : Terrasse Bleue inoccupée



Figure 3.11 : Échange lors du marché

Source : Photographie par l'auteure (2019)

3.1.4.3 Dénombrement des gens en mouvement

À partir du dénombrement des gens en mouvement, nous avons constaté que 30 % de la totalité des personnes observées restent dans l'espace, tandis que 70% le traversent. Nous avons aussi observé une grande utilisation des trottoirs en comparaison avec le passage sur la chaussée, dans la rue fermée : 60% du total des personnes observées traversent l'espace sur le trottoir et 40% utilisent le parcours sinueux au centre de l'espace. La présence de quelques arbres dans l'espace crée de l'ombre sur les trottoirs, ce qui attire certainement les passants plutôt que de passer dans le parcours sinueux au soleil. Nous avons aussi constaté 217 personnes (16%) sont passées dans l'espace à vélo et 11 personnes en planche à roulettes (5% de la totalité des personnes observées) tandis qu'aucune personne n'a été observée faisant de la course, et qu'aucune personne n'est passée en fauteuil roulant (graphique 5) (figure 3.10).

L'utilisation de la poussette diffère grandement entre les trois jours d'observation : elles étaient plus nombreuses le jeudi 27 juin, lors du mini marché (31 personnes ont traversé avec une poussette) que les autres jours (4 personnes l'ont fait le lundi 10 juin et seulement 2 personnes le dimanche 30 juin) (graphique 6) (figure 3.13).

Graphique 5 : Proportion des personnes qui transitent dans l'espace par le trottoir selon leur mode de déplacement

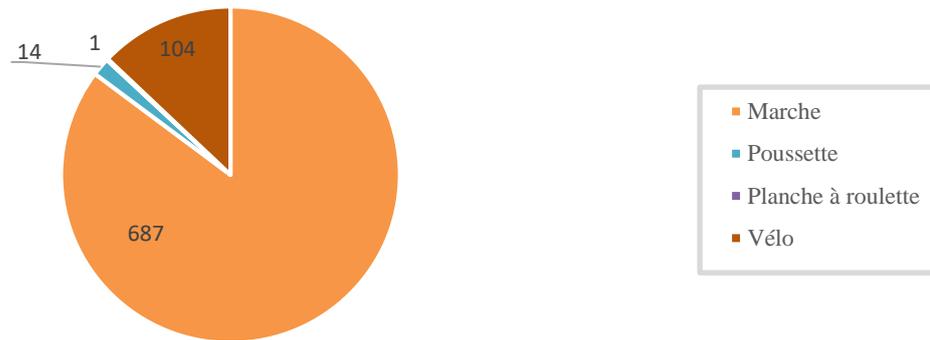


Figure 3.12 : Graphique (5) illustrant la proportion des personnes qui transitent dans l'espace par le trottoir selon leur mode de déplacement

Graphique 6 : Nombre d'utilisateur par mode de déplacement selon le lieu de leur passage dans les Terrasses, pour les trois jours d'observation

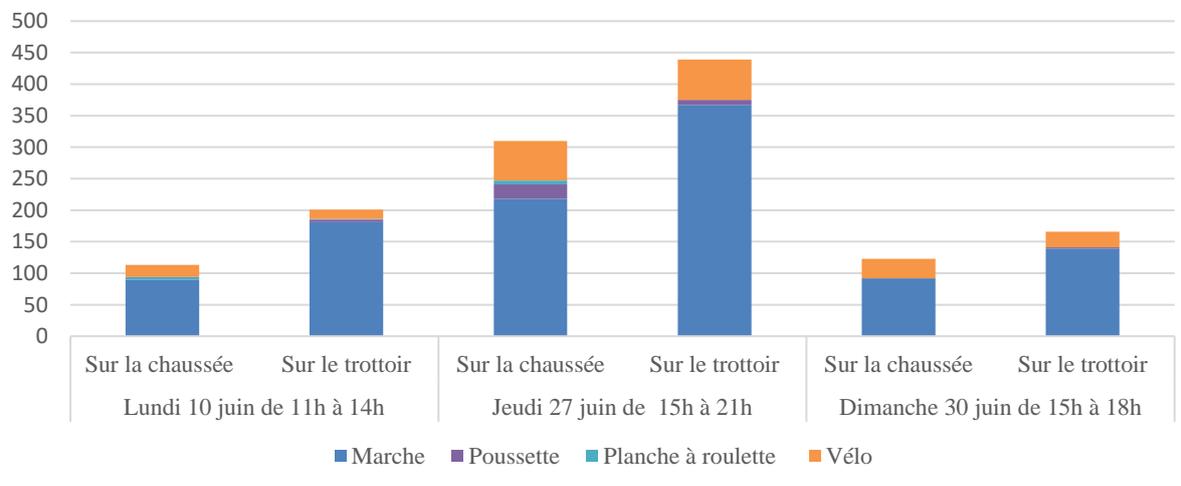


Figure 3.13 : Graphique (6) illustrant le nombre d'utilisateurs par mode de déplacement selon le lieu de leur passage, pour les trois jours d'observation

La carte 2 (figure 3.14) présente la direction des mouvements, basée sur nos observations. Plus le trait est épais, plus le mouvement était important. On y remarque deux éléments :

- Les passants commencent leurs parcours sur le trottoir puis ils se déplacent sur la chaussée pour continuer dans le passage sinueux.
- Lors de nos observations, le passage par les Terrasses Roy se fait principalement de l'avenue Coloniale vers la rue de Buillon : les marcheurs viennent à partir du Boulevard Saint-Laurent et se dirigent vers la rue Saint-Denis.

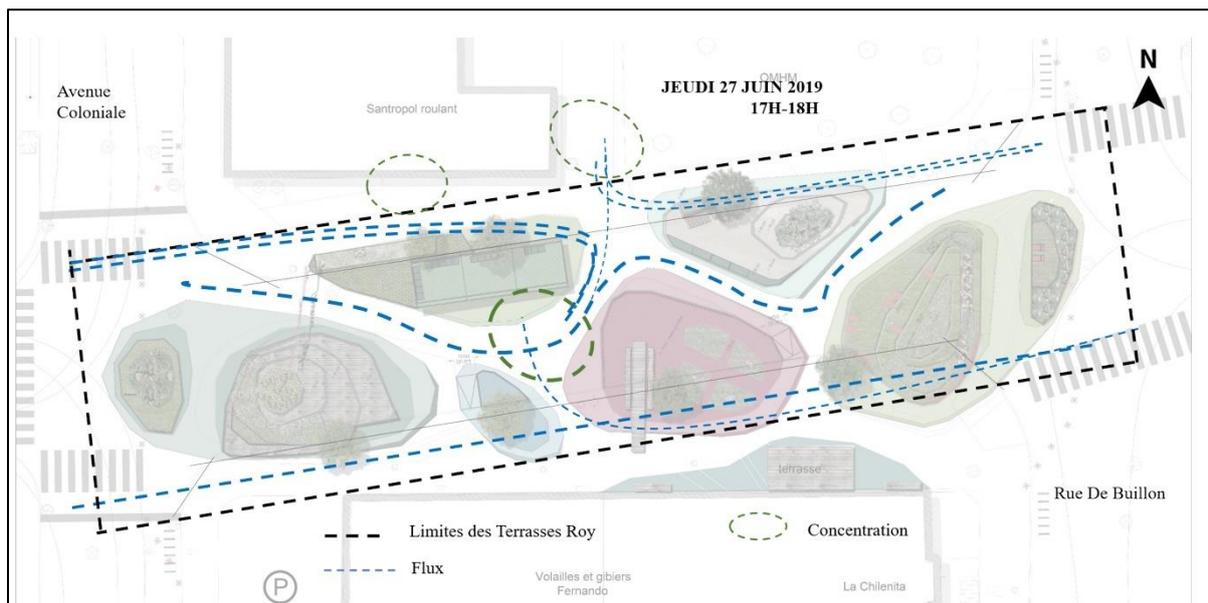


Figure 3.14 : Carte (2) : Carte des directions des mouvements (Terrasses Roy)

Source :Auteure (2019)



Figure 3.15 : Mouvement des passants dans les Terrasses Roy

Source : Photographie par l'auteure (2019)

3.1.4.4 Activation des façades

Dans les Terrasses Roy, il y a quatre façades à étudier. Les critères sont tirés des outils cités précédemment (www.lesespacespublics.com). Les deux façades du côté nord sont celles du Santropol Roulant et celle du bâtiment qui donne sur l'espace végétal privé. Celles au sud sont la façade de la boucherie Volailles et Gibiers Fernando, ainsi que celle du restaurant la Chilenita.

Les deux façades du côté sud sont actives : celle de la boucherie Volailles et Gibiers Fernando (figure 3.16), ainsi que celle du restaurant La Chilenita (figure 3.17). Les façades se caractérisent par des bâtiments relativement petits avec une hauteur maximum de 3 niveaux.

La présence des vitrines au rez-de-chaussée des commerces offre une certaine transparence aux façades, celles-ci sont aussi dotées de quelques fenêtres aux étages supérieurs. L'articulation en ce qui concerne les deux façades est moyenne, avec de la continuité et de la fusion, et ce grâce aux matériaux de construction, couleur et texture sauf pour le niveau supérieur de la boucherie.

À l'inverse, la face extérieure du bâtiment qui donne sur l'espace végétal privé est inactive, parce qu'elle est constituée d'une seule unité large et dépourvue de porte, c'est une façade uniforme et sans détails. Par contre, l'espace vacant entre les Terrasses Roy et la façade du bâtiment donne de l'ouverture et participe à sa vitalité. Ainsi, nous pouvons considérer cette façade d'active (figure 3.18). La façade du Santropol Roulant est une façade dynamique et monumentale avec une fresque murale artistique, remarquable sur le plan visuel : la fresque donne du caractère à la façade (figure 3.19). Une façade avec une transparence au niveau du rez-de-chaussée causé par la grande porte d'accès du local. Le Tableau 3.2 présente les différents critères qu'on peut observer dans les façades et sur lesquels nous nous sommes basés afin de les catégoriser.

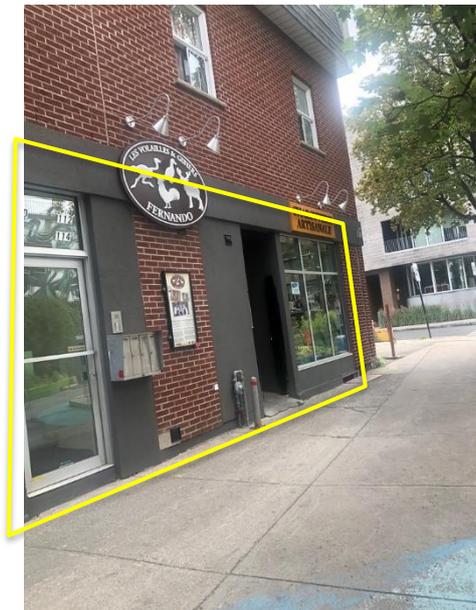


Figure 3.16 : Façade de la boucherie Fernand



Figure 3.17 : Façade du restaurant La Chilenita

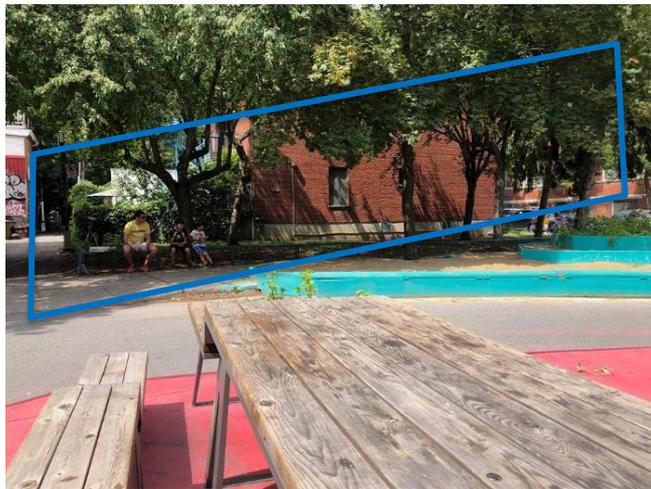


Figure 3.18 : Façade de l'îlot végétal privé



Figure 3.19 : Façade du Santropol Roulant

Tableau 3.2 : Différents critères des façades

Couleurs	Critères
	La fresque murale donne le sentiment d'être dans un musée ou une galerie d'art et peut toucher plusieurs personnes.
	Présence de végétation et espaces ombragés
	Transparence, ouverture, relief très diversifié et riche en détails.

Source : Photographie par l'auteure (2019)

3.1.5 Commentaires et recommandations

Tel que mentionné d'entrée de jeu, nos observations avaient pour but de tester les outils mis en place par *Gehl Institute*, afin d'étudier la vie dans l'espace public. L'enquête sur le terrain nous a permis de mieux comprendre qui sont les utilisateurs des Terrasses Roy et les activités qu'ils y pratiquent, en plus de mieux comprendre si les Terrasses Roy représentent un espace de rassemblement ou de transit. Nos observations nous ont permis d'identifier quatre éléments importants.

D'abord, la démarche s'est vue confrontée à des contraintes temporelles du fait d'utiliser les outils un après l'autre : certaines observations n'ont pu être collectées puisqu'elle faisait partie d'un autre outil au moment où nous les avons vues. Cela implique l'absence de certaines données, et cela représente une des plus grandes contraintes de l'exercice lorsqu'un seul observateur est sur place. L'idéal aurait été de recenser des données en utilisant les outils en même moment, mais cela implique de mobiliser une plus grande équipe. Dans le même sens, les résultats obtenus ne sont qu'un portrait à un moment précis de ce qui se passe dans cet espace public, et ne sont pas généralisables. Par exemple, même si nous avons observé plus de personnes qui passent sur le trottoir que sur le parcours sinueux, cela ne nous permet pas de conclure que les passants préfèrent le trottoir que le chemin central. De plus, l'utilisation de l'outil 'activation des façades' est une approche qui nécessite le jugement personnel de l'espace, et ce qui peut varier selon la personne qui fait la collecte des données. Il aurait fallu la présence d'au moins deux observateurs pour pouvoir comparer et analyser les données et en venir à un portrait plus juste. Aussi, dans l'outil les critères sont flous et difficiles à la compréhension. Par exemple : on retrouve la transparence dans trois des caractéristiques, qu'elle soit (forte ; moyenne ; ou faible) il y a de l'imprécision et de la redondance. Puis,

l'utilisation des mots opposés comme : « dynamique » et « terne » de même qu'« active » et « inactive » ne facilite pas la compréhension générale de la façade.

Nous avons observé que cet espace public se divise en zones géographiques avec des usages distincts et parfois uniques. Par exemple, nous avons observé un tournage de vidéoclip et le passage d'un grand groupe (+12 personnes) qui faisaient le tour du quartier et qui se sont arrêtés dans l'espace pour manger. Cela nous a fait réaliser qu'il manque une partie « autre » dans la grille d'observation, où l'observateur pourrait ajouter des usages inopinés.

Les terrasses étaient occupées par des personnes, et en particulier des femmes, qui discutaient ou des personnes qui lisaient, assises sur les bords des terrasses. L'aménagement de cet espace public avec des plateformes et des terrasses semble/nt inviter à ce type d'activités (lecture / relaxation / détente).

Finalement, nous avons aussi observé la présence d'enfants, même si cet espace est dépourvu d'aires de jeux. Les enfants bougeaient dans tous les sens et utilisaient la hauteur des terrasses pour descendre et remonte les marches. Ces reliefs variés semblent attirer les enfants, les différences de niveau leur permettent de sauter, grimper et s'amuser.

Étudier la vie dans l'espace public

3.2 Place du Canada

Rapport final



Source : Photographie par l'auteure (2019)

Rédigé par : Lilia Bouhadiba

Étudiante à la maîtrise en études urbaines INRS

3.2.1 Mandat

À l'été 2019, le Centre d'écologie urbaine de Montréal a confié à une étudiante du Laboratoire piétons et espace urbain de l'Institut National de la Recherche Scientifique le mandat de planifier et réaliser trois études de cas dans autant d'espaces publics montréalais. Ces études visent à révéler la présence des humains dans nos villes en proposant et testant des outils simples d'utilisation, disponibles sur le site : www.lesespacespublics.ca. Ces études de cas vont permettre d'étudier et de collecter des données sur la vie qui se déroule dans les différents espaces publics afin de nourrir les processus de conception.

La Place du Canada est l'un des espaces publics emblématiques à Montréal. Un lieu chargé d'histoire et qui a connu plusieurs rénovations depuis son aménagement en 1876. Celle-ci a été conçue principalement pour les rassemblements et les cérémonies, ou pour célébrer des événements importants ou non. La place est un lieu authentique fréquentée par une diversité d'utilisateurs, c'est un espace considéré comme étant entier et archétypal. Pour cette étude de cas, nous nous demandons de quelle manière est utilisée la Place du Canada, et quelles sont les activités pratiquées au sein de ce grand espace urbain. Aussi, nous nous demandons quelles sont les raisons qui mènent les citoyens à utiliser l'espace à partir d'observations non-participantes dans la place.

3.2.2 Contexte urbain

La Place du Canada est un grand espace urbain d'une superficie de 1,4 hectare qui se situe en plein cœur du centre-ville de Montréal, dans l'arrondissement Ville-Marie, entre les stations de métro Peel et Bonaventure. L'espace est bordé par le square Dorchester au Nord et la cathédrale Marie-Reine-du-Monde à l'Est (figure 3.20) et se situe entre le boulevard René Levesque (nord) et la rue De la Gauchetière (sud) et la rue de la Cathédrale (est) et la rue Peel (ouest).

La Place est entourée par des édifices d'une grande qualité architecturale, par de grandes tours à bureaux modernes et par des hôtels renommés. On y retrouve le Monument de Sir John A. Macdonald dans sa partie Nord; et un cénotaphe et deux canons dans sa partie Est (figure 3.21). La place offre aux utilisateurs plusieurs espaces verts avec une topographie variée en raison d'une pente descendante vers la rue De la Gauchetière, et délimités par des sentiers en granit formant des allées piétonnes. La place est aménagée d'un mobilier urbain très sobre, avec soixante bancs implantés dans les bords des espaces gazonnés. La place du Canada est intéressante pour l'étude de la vie dans l'espace public, car elle est considérée comme un lieu qui s'inscrit de manière

cohérente dans le centre-ville, les gens y flânent et s’y arrêtent souvent, ce qui devrait nous permettre d’observer les différents types d’activités faites par les usagers.

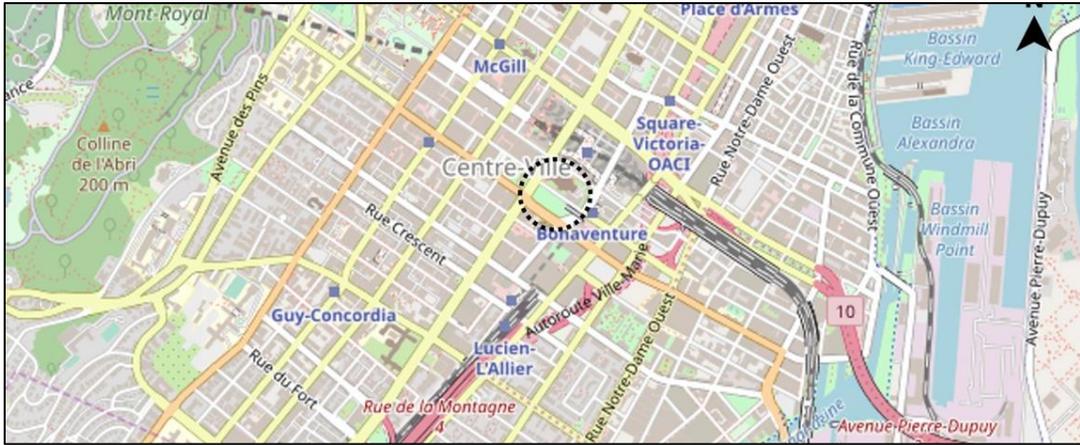


Figure 3.20 : Localisation de la Place du Canada (cercle) dans l'arrondissement Ville-Marie

Source : OpenStreetMap2019, échelle 1 : 50000

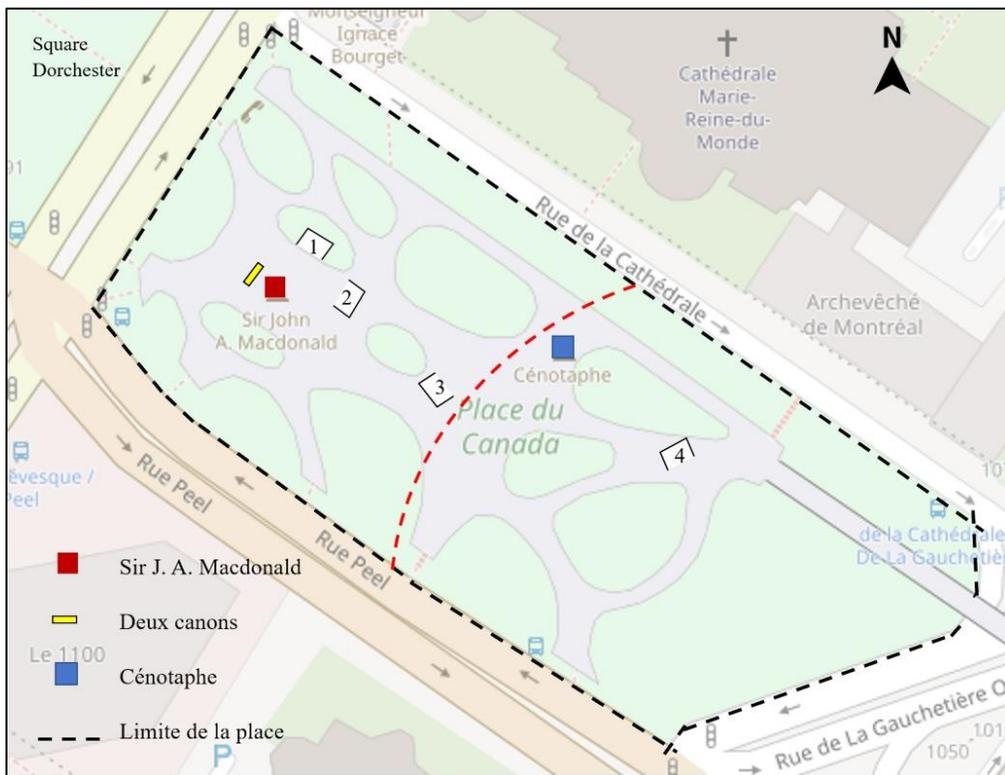


Figure 3.21 : Carte de la place du Canada et ses monuments

Source : OpenStreetMap2019, échelle 1 :3000

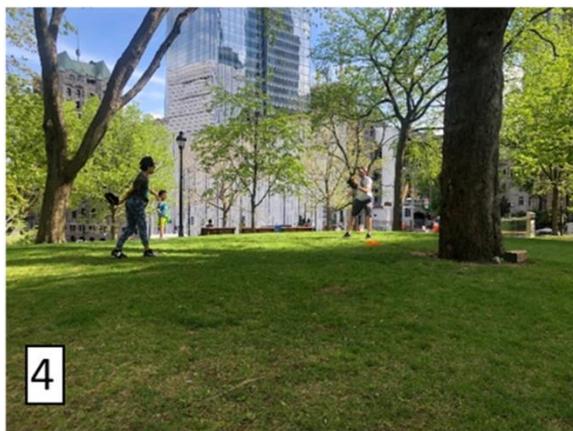


Figure 3.22 : Différents espaces dans la place du Canada

Source : Photographie de l'auteure (2019)

3.2.3 Méthodologie

Nous avons choisi d'utiliser quatre outils pour observer les activités qui se déroulent dans cet espace public. Le premier, le dénombrement des gens selon l'âge et le genre, est un outil qui nous permet d'estimer le profil des usagers traversant ou restant dans l'espace public à des heures précises. Il est à noter que les classes d'âge sont approximatives puisque nous n'avons pas demandé aux utilisateurs leur âge, nous l'avons seulement estimé en cinq catégories : de 0 à 4 ans, de 5 à 14 ans, de 15 à 24 ans, de 25 à 65 ans et enfin, 65 ans et plus, ce qui nous permet d'avoir un certain degré d'imprécision quant à la détermination du groupe d'âge. Le deuxième, l'outil de cartographie des activités stationnaires, consiste à cartographier ce qui se passe dans l'espace à un moment fixe. Le troisième outil nous permet de compter les gens en mouvement et d'ainsi mesurer le nombre de personnes qui se déplacent et comment ils le font. Cet outil nous permet ainsi de déterminer les

zones les plus passantes et moins passantes dans l'espace. Finalement, l'outil recensant les douze critères de qualités (annexe 1)² permet d'évaluer les différentes caractéristiques de l'espace public en termes de protection et de confort, c'est-à-dire si l'espace est agréable pour les personnes qui y passent du temps.

La place du Canada a été divisée en deux espaces pour les fins de la collecte de données (figure 3.23). L'espace A inclut la partie Nord de la place dans laquelle sont situés le monument Sir John A. Macdonald et les deux canons. L'espace B inclut la partie Sud de la place, à partir du centre de la place jusqu'à la rue De la Gauchetière Ouest où est situé le cénotaphe.

La collecte de données s'est effectuée sur une carte papier, à partir des outils cités précédemment (www.lesespacespublics.com). Les observations étaient d'une durée de quinze minutes pour trois des quatre outils (n=3, pour un total de 45 minutes d'observation par heure, par espace (A ou B). Les périodes visées étaient les suivantes : un jour de semaine de 11h à 15h un autre jour de semaine de 15h à 21h et un jour de fin de semaine de 15h à 19h, pour un total de 14h d'observation. Les observations étaient d'une durée de 60 minutes par outil pour chaque journée, sauf le jour de semaine de 15h à 21h c'était un total de 90 minutes par outil. Le tableau 3.3 résume les journées et les durées d'observations pour chaque outil. Concernant l'outil « Douze critères de qualités », il a été utilisé seulement le samedi 22 juin puisque c'étaient les mêmes caractéristiques dans l'espace et qu'il n'y avait pas de changement par la suite. Ces horaires ont permis d'observer une diversité dans les utilisateurs et leurs comportements.

² Pour éviter la redondance, cette annexe est en fait l'annexe 5 de ce rapport de stage.

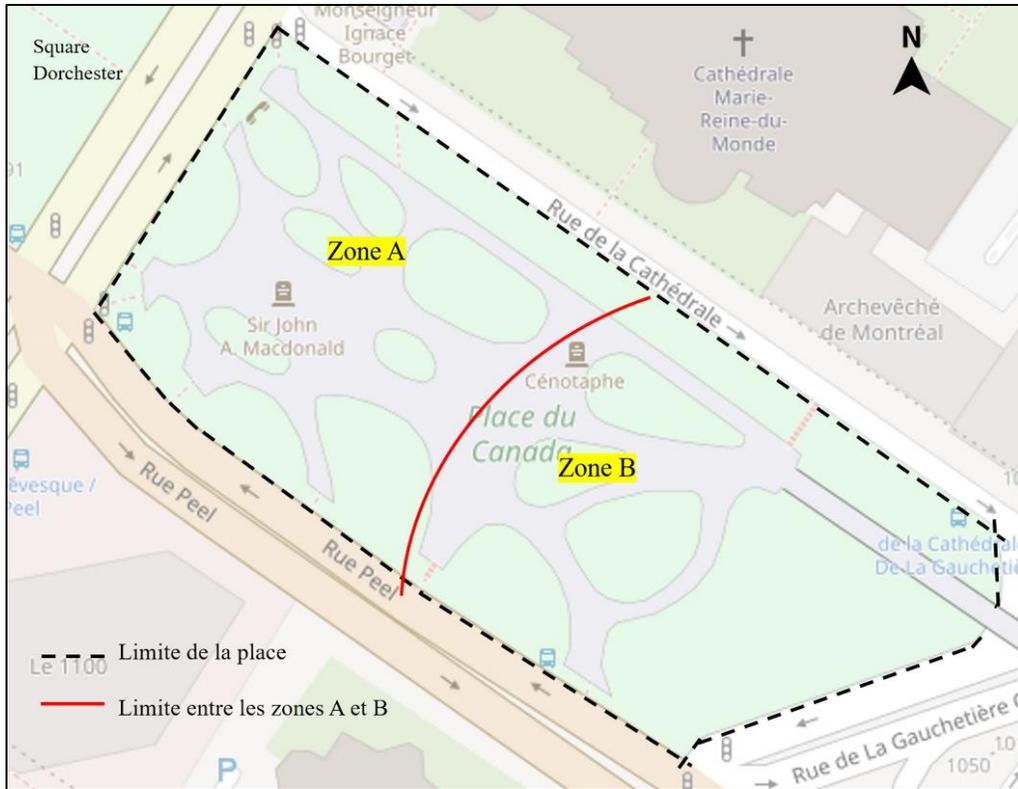


Figure 3.23 : Place du Canada et localisation des deux zones d'observation

Source : OpenStreetMap2019, échelle 1 :3000

Tableau 3.3 : Résumé des périodes d'observation selon chaque outil (place du Canada)

	Période	Dénombrement selon l'âge et le genre	Cartographie des activités stationnaires	Dénombrement des gens en mouvement	Douze critères de qualité
Vendredi 14 juin	15h-21h	90 minutes au total dont 45minutes dans chaque espace (A/B)	90 minutes au total dont 45minutes dans chaque espace (A/B)	90 minutes au total dont 45minutes dans chaque espace (A/B)	
Lundi 17 juin	11h-15h	60 minutes au total dont 30minutes dans chaque espace (A/B)	60 minutes au total dont 30minutes dans chaque espace (A/B)	60 minutes au total dont 30minutes dans chaque espace (A/B)	
Samedi 22 juin	15h-19h	60 minutes au total dont 30minutes dans chaque espace (A/B)	60 minutes au total dont 30minutes dans chaque espace (A/B)	60 minutes au total dont 30minutes dans chaque espace (A/B)	20 minutes dans toute la place

Source :Auteure (2019)

3.2.4 Résultats

3.2.4.1 Profil des usagers

- La place est davantage utilisée par des hommes : plus que la moitié (58%) des utilisateurs observés étaient des hommes (graphique1) (figure 2.24).
- La place est très utilisée par les aînés, particulièrement par des hommes âgés de 65 ans et plus, 58 personnes observées, de ceux-ci seulement 10 sont des femmes, et aucune femme âgée de 65 ans et plus n'a été observée dans la place le lundi 17 juin (graphique 2) (figure 2.25).
- La place est plus utilisée par les enfants âgés entre 5 et 14 ans par rapport à ceux qui ont entre 0 et 4 ans : 73 enfants âgés entre 5 et 14 ans ont été observés pendant les trois jours d'observation, alors que l'espace ne détient aucune installation de jeux pour enfants ou adolescents. Seulement 20 enfants âgés entre 0 et 4 ans ont été observés pendant les trois jours d'observation (4% de la totalité des utilisateurs observés).
- Les adolescents et jeunes adultes âgés entre 15 et 24 ans sont les plus sous-représentés par rapport aux autres groupes d'âge : seulement 6 personnes de ce groupe d'âge ont été observées pendant les trois jours d'observation et ceux-ci étaient uniquement des hommes.

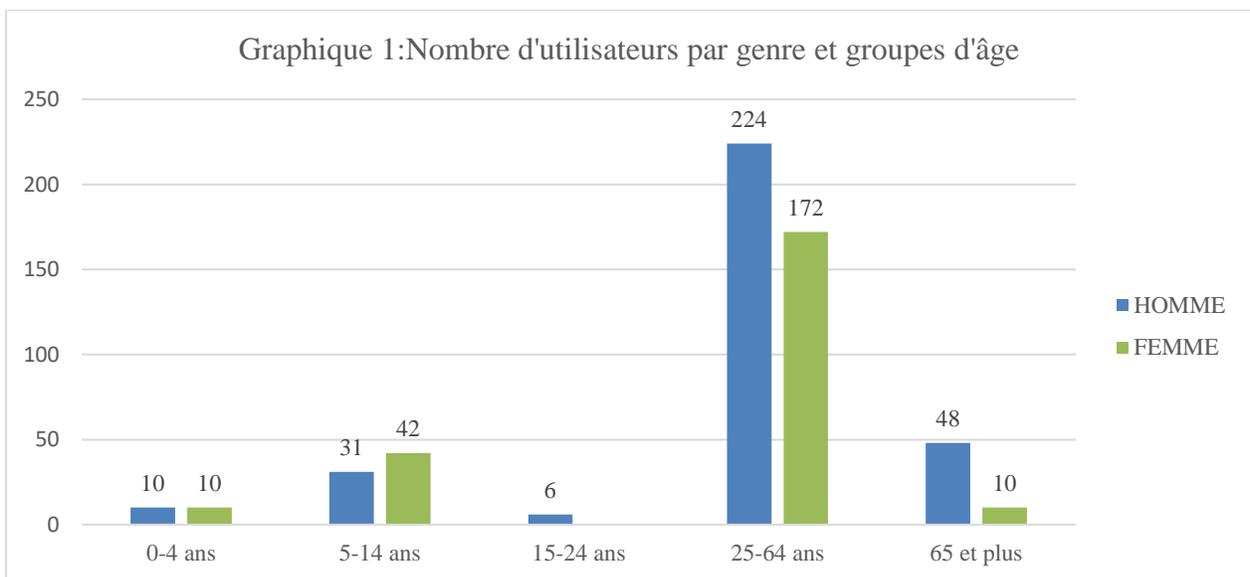


Figure 3.24 : Graphique (1) illustrant le nombre d'utilisateurs par genre et groupes d'âge

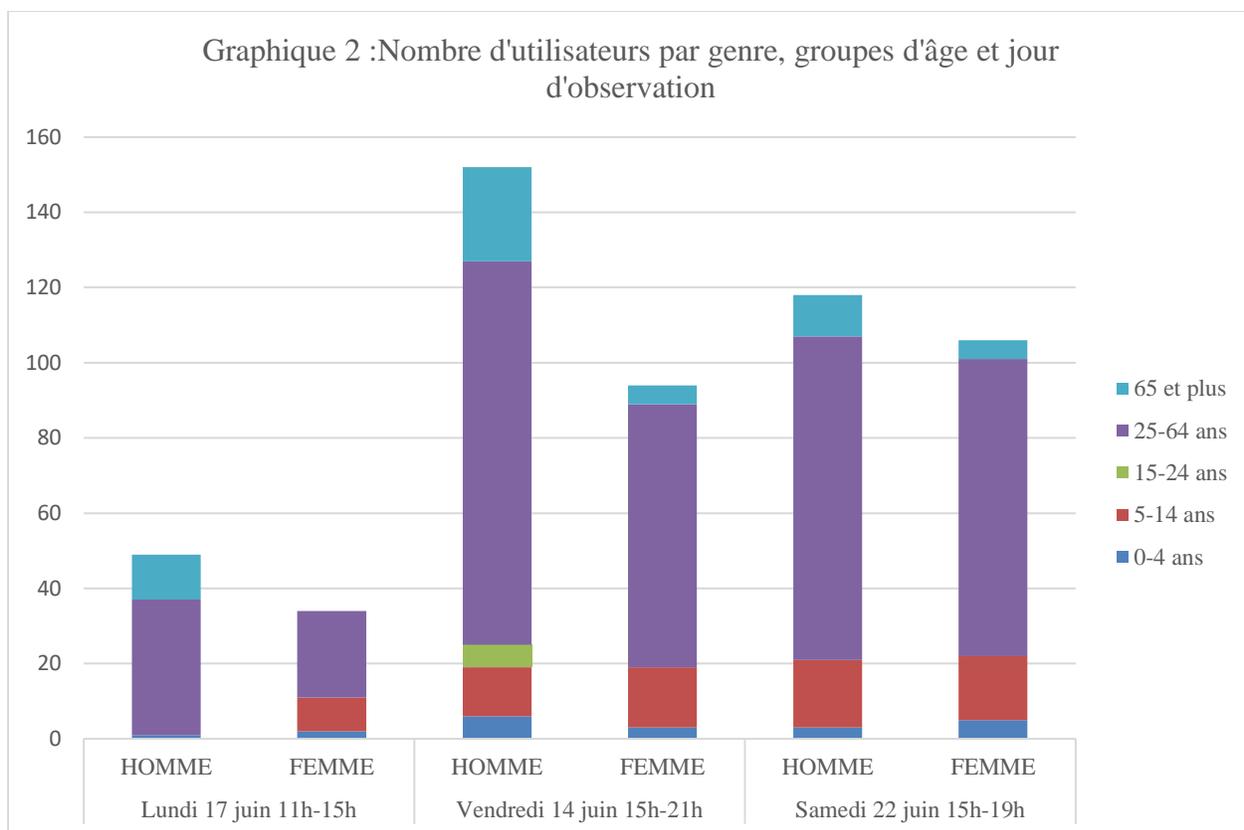


Figure 3.25 : Graphique (2) illustrant le nombre d'utilisateurs par genre, groupes d'âge et jour d'observation

3.2.4.2 Cartographie des activités stationnaires

À partir du dénombrement des activités stationnaires, nous avons divisé l'analyse des données en deux catégories ; selon les postures, c'est-à-dire la position dans laquelle on retrouve l'utilisateur (debout, assis dans l'espace public ou privé, assis dans un espace commercial, assis de façon informelle, couché, ou en multiples mouvements) et selon les activités que les usagers de la place effectuaient (en attente d'un moyen de transport; en conversation; en train de manger ou boire; en train de faire des exercices ou jeux récréatifs ou des activités culturelles).

La posture privilégiée par les usagers des trois périodes d'observation est la position assise (61%) (Figure 3). Les personnes se tenant debout suivent de près avec 32% des observations. Parmi les postures les plus observées, nous retrouvons aussi celle d'être en multiples mouvements : 32 personnes ont été observées dans cette catégorie, soit 7 % de la totalité des utilisateurs. Et seulement 12 personnes ont été observées en posture couchée, principalement sur les bancs situés en périphérie de la place, soit 2% de la totalité des utilisateurs (graphique 3) (figure 3.6).

L'activité la plus pratiquée pendant les trois jours d'observation était la conversation : 272 personnes observées, soit 62% des usagers la pratiquent et de ceux-ci, 65% y étaient debout. Ensuite, 17% du total des utilisateurs observés pendant les trois jours d'observation étaient en train de manger ou de boire. Les activités les moins pratiquées sont les activités culturelles (par exemple : la lecture de livre, l'écoute de musique, etc.) (figure 3.28) : seulement 46 personnes observées. Les activités récréatives ou jeu et exercices sont aussi moins pratiquées (par exemple : faire des étirements, jouer au ballon avec les enfants, faire de la planche à roulettes, etc.) : 42 personnes ont été observées. Finalement, seulement 6 personnes ont été observées pendant les trois jours d'observation en train de pratiquer des activités commerciales (généralement ce sont des vendeurs ambulants associés aux camions nomades stationnés sur la rue De la Cathédrale qui vendent des glaces ou des churros (graphique 4) (figures 3.27 et 3.29).

Une différence était notable entre le samedi 22 juin et les autres jours d'observation concernant les activités récréatives ou jeu et exercices : 30 personnes ont été observées le samedi. Les personnes observées étaient en train de jouer à la balle, au ballon, et au frisbee dans la zone gazonnée située dans la partie Sud de la place, alors qu'il s'agit principalement d'une place publique de détente habituellement.

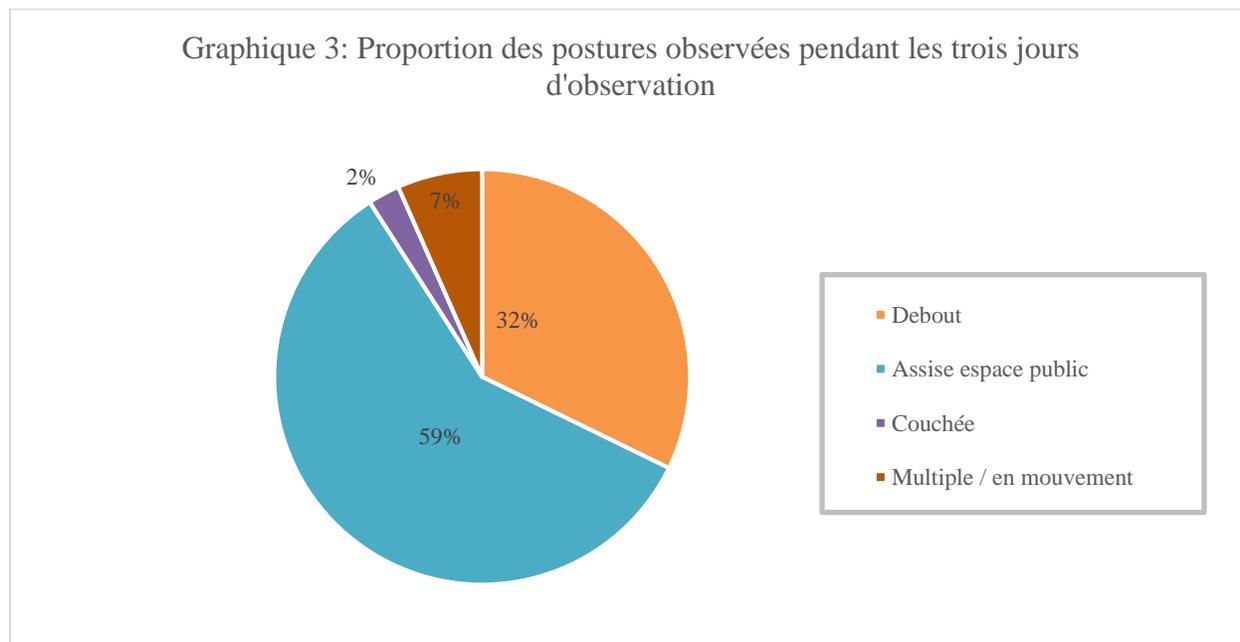


Figure 3.26 : Graphique (3) illustrant la proposition des postures observées pendant les trois jours d'observation

Graphique 4: Proportion des activités stationnaires observées pendant les trois jours d'observation

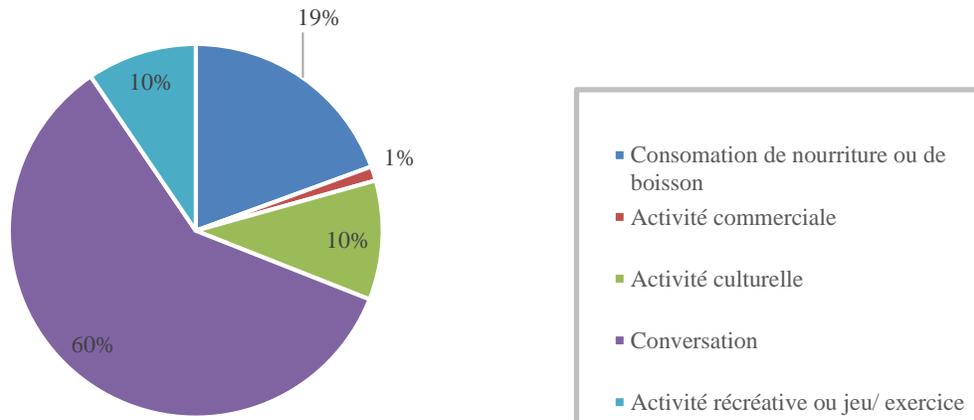


Figure 3.27 : Graphique (4) illustrant la proportion des activités stationnaires observées pendant les trois jours d'observation



Figure 3.28 : Des utilisateurs en train d'écouter de la musique



Figure 3.29 : Activité commerciale (achat des churros)

Source : Photographie de l'auteure (2019)

En plus de dénombrer les activités et postures, les observations ont aussi été enregistrées sur des cartes. La carte 1 (figure 3.30) illustre la position des utilisateurs dans la place. Pendant les trois jours d'observation, les bancs étaient occupés pendant toute la période des observations. Un effet en forme de « beigne » semble être le modèle d'occupation de la place, c'est-à-dire que les utilisateurs commençaient à occuper la périphérie de l'espace tandis que le centre de la place reste vide la plupart du temps (figure 3.31) . De plus, plusieurs utilisateurs restaient debout devant le monument Macdonald pour prendre des photos ou s'asseoir sur son podium (figure 3.32). Nous avons aussi observé que tous les espaces gazonnés étaient occupés pendant les trois jours d'observation, par des personnes assises ou en activité (culturelle ou exercice).

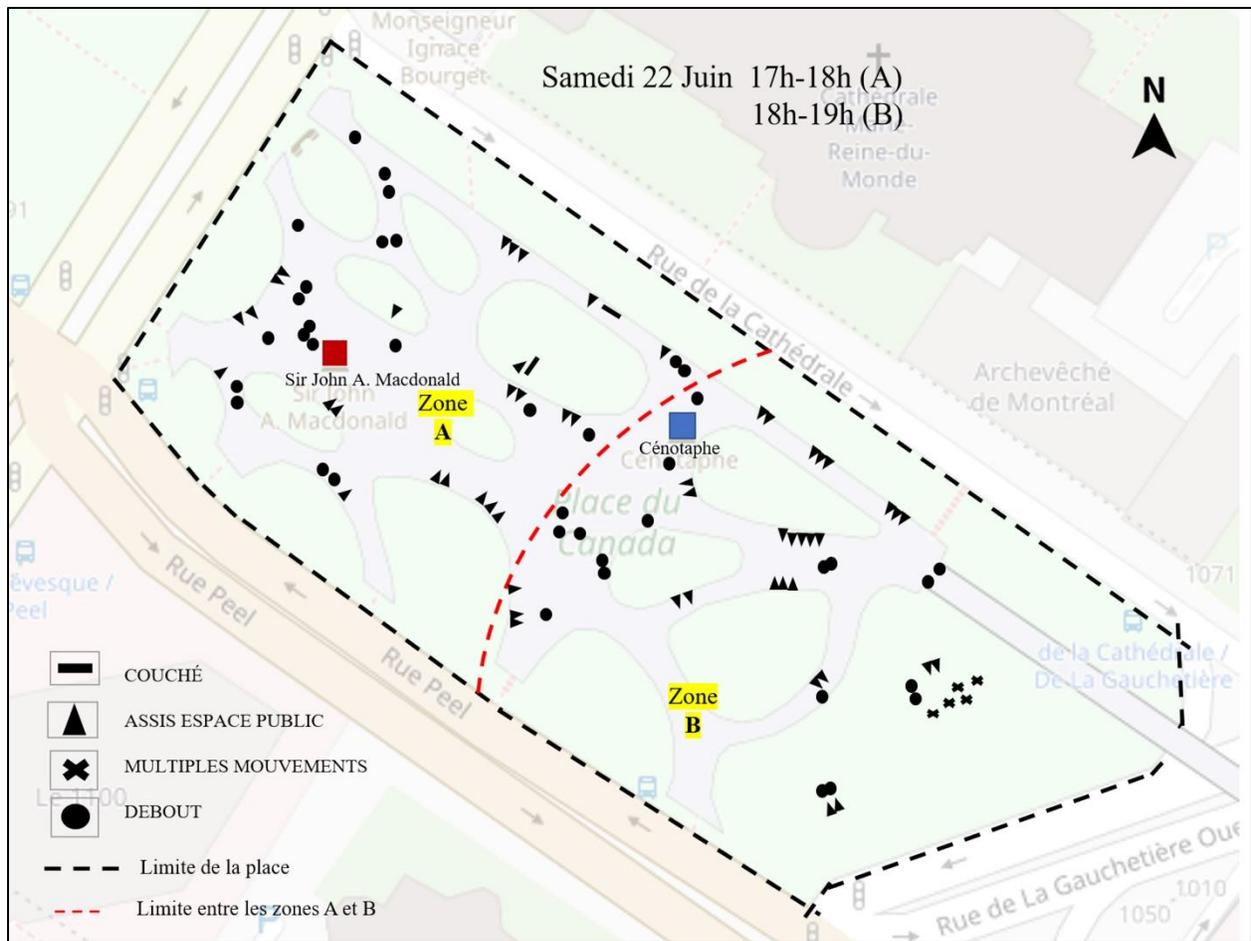


Figure 3.30 : Carte (1) : carte des activités stationnaires (place du Canada)

Source :Auteure (2019)



Figure 3.31 : L'occupation des bancs en périphérie de la place



Figure 3.32 : Activité devant le monument Sir J.A. Macdonald

Source : Photographie de l'auteure (2019)

3.2.4.3 Dénombrement des gens en mouvement

À partir du dénombrement des gens en mouvement, nous avons constaté que 83% des personnes qui passent dans la place le font en marchant, 10% sont à vélo et seulement 34 enfants étaient en poussette. Finalement, une seule personne a été observée en planche à roulettes pendant les trois jours d'observation (graphique 5 et 6) (figure 3.33 et 3.34).

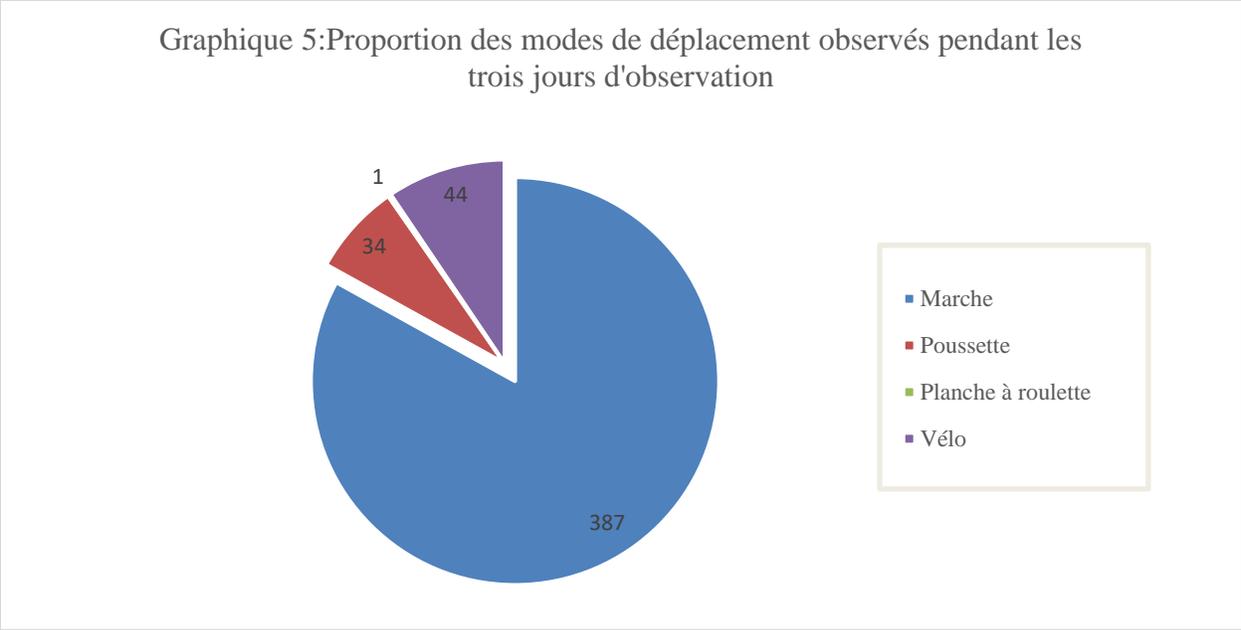


Figure 3.33 : Graphique (5) illustrant la proportion des modes de déplacement observés pendant les trois jours d'observation

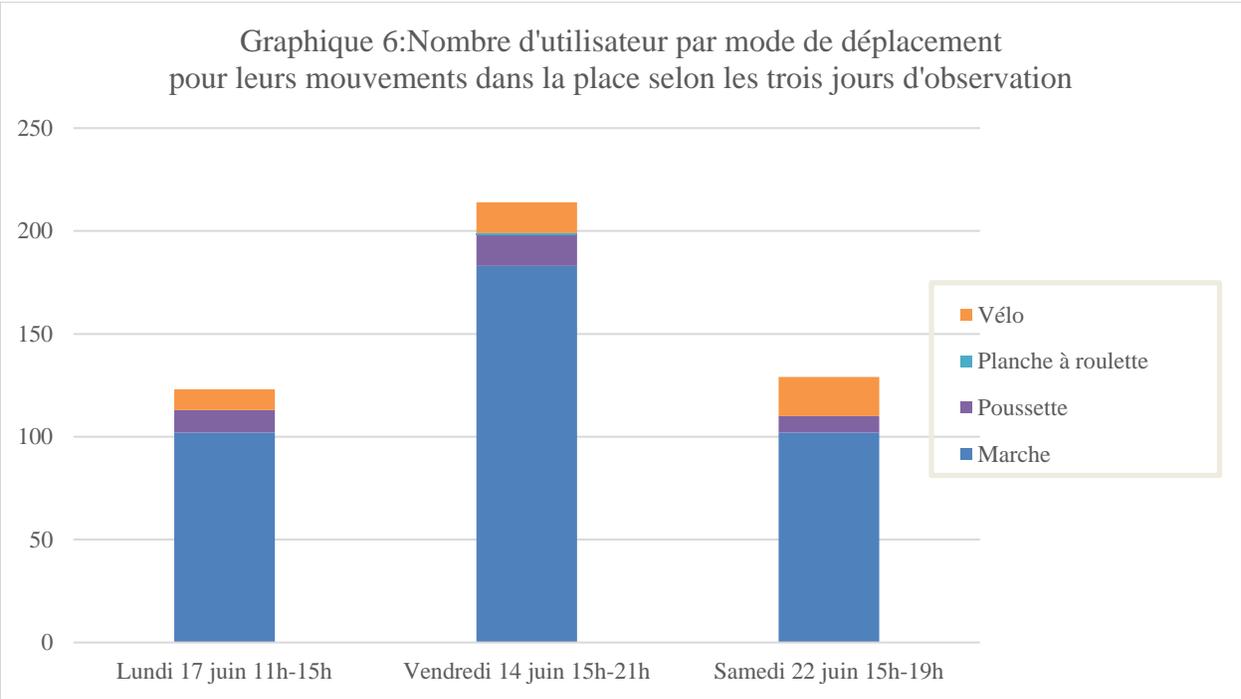


Figure 3.34 : Graphique (6) illustrant le nombre d'utilisateurs par mode de déplacement selon les trois jours d'observation

La carte 2 (figure 3.35) présente la direction des mouvements, basée sur nos observations. Plus le trait est épais, plus le mouvement était important. On y remarque deux points importants. Tout

d'abord, presque tous les piétons choisissent de traverser la place en diagonale, du Nord vers le Sud, (de la rue René Lévesque vers la rue De la Gauchetière) tandis que quelques piétons traversent la place en longeant la rue De la Cathédrale; deuxièmement, il y a une forte concentration de mouvement autour du monument Sir John A. Macdonald et du cénotaphe.

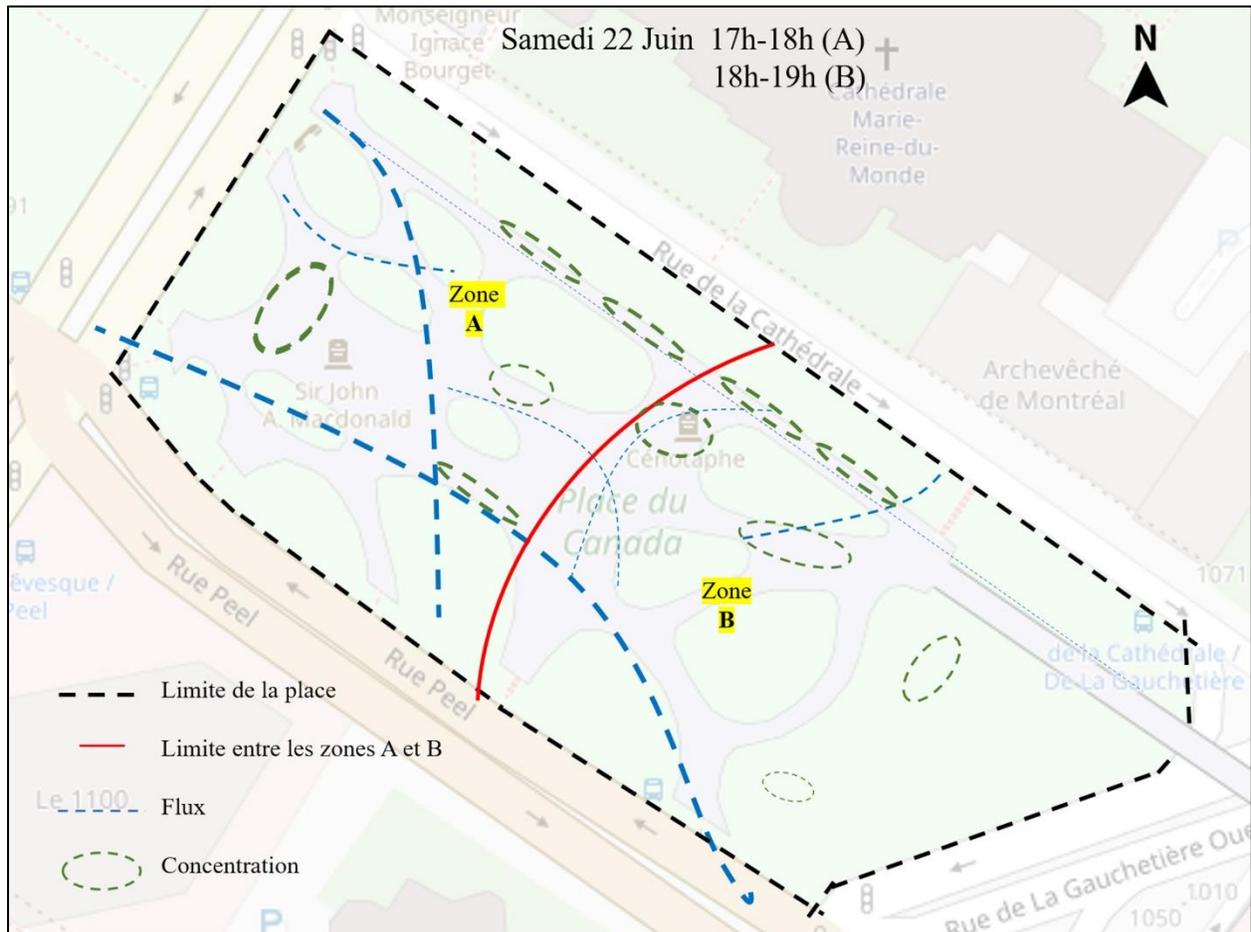


Figure 3.35 : Carte (2) : carte des directions des mouvements (place du Canada)

Source :Auteure (2019)

3.2.4.4 Douze critères de qualité

Cet outil nous a permis de répondre à des questions sur la qualité de l'espace en termes de protection, de confort et de plaisir. L'annexe 1 présente les différentes questions auxquelles nous avons répondu lors de l'évaluation de l'espace.

Protection: D'abord, la place est un lieu protégé de la circulation automobile : on peut marcher dans l'espace sans craindre d'être frappé par un véhicule. Cependant, il y a un flux élevé de circulation automobile autour de l'emplacement de la place. D'ailleurs, la place n'est pas protégée

contre le bruit et la poussière des véhicules, qui sont présents. On ne peut pas faire de vélo dans l'espace, mais certains cyclistes la traversent quand même. Le lieu peut paraître moyennement sécuritaire de jour comme de nuit : la présence de quelques personnes qui consomment du cannabis et parlent fort peut causer de l'insécurité pour certains. Néanmoins, la présence d'éclairage nocturne peut procurer un sentiment de sécurité. Le dynamisme de la place est principalement dû à l'environnement immédiat, dans un centre urbain, près de lieux touristiques (le Vieux-Montréal, la cathédrale) et de bureaux et commerces de proximité. Enfin, la place ne détient pas d'abri contre le soleil ou la pluie, mais les arbres procurent beaucoup d'ombre et protègent la place du vent.

Confort: D'abord, la place est accessible par tous les modes de transports et il est très facile de se déplacer dans le lieu sans avoir à faire un détour, car il n'y a pas de barrière physique limitant les mouvements. Le revêtement du sol paraît en bonne condition et il est adapté aux personnes à mobilité réduite et à ceux qui se déplacent avec une poussette. Par contre, la topographie de la place, fortement en pente, peut être abrupte pour certaines personnes. Le lieu comporte une trentaine de bancs et plusieurs zones gazonnées pour s'asseoir et s'attarder dans l'espace sans nécessairement dépenser de l'argent. De plus, les bancs sont placés de manière à regarder l'espace central, et contempler toutes les activités qui s'y déroulent. Enfin, il est possible de faire plusieurs types d'activités dans la place, comme l'ont démontré nos observations : avoir une conversation, s'asseoir et parler en groupe; faire du patin à roulettes, etc.

Plaisir: D'abord, la place s'inscrit dans le cœur du centre-ville, elle est entourée de bâtiments à grandes hauteurs. Les personnes qui se trouvent à l'extrémité de la place peuvent facilement s'identifier dans un centre-ville moderne. La place est tout de même à échelle humaine de par ses aménagements, qui donnent la possibilité aux usagers de rester dans l'espace longtemps. Pour ce qui est des activités hivernales, on ne sait pas si la place du Canada est déneigée en hiver, ce qui peut rendre son accès difficile.

3.2.5 Commentaires et recommandations

Tel que mentionné d'entrée de jeu, nos observations avaient pour but de tester les outils mis en place par le *Gehl Institute*, afin d'étudier la vie dans l'espace public. L'enquête sur le terrain nous a permis de mieux comprendre de quelle manière est utilisée la Place du Canada, et quelles sont les activités pratiquées au sein de ce grand espace.

D'abord, la démarche s'est vue confrontée à des contraintes temporelles du fait d'utiliser les outils un après l'autre : certaines observations n'ont pas pu être colligées puisqu'elles étaient dans un autre outil au moment où nous les avons vues. Cela implique l'absence de certaines données, et cela représente une des plus grandes contraintes de l'exercice. Par exemple, lors d'une journée d'observation, nous avons observé plusieurs personnes en planche à roulettes, mais cette collecte ne concernait pas ce type d'activité. Aussi, la collecte de donnée faite par une seule personne limite l'analyse. L'idéal aurait été de recenser les données en utilisant les outils en même moment, et de mobiliser une plus grande équipe. De plus, l'utilisation de l'outil 'Douze critères de qualités' est une approche qui nécessite le jugement personnel de l'espace, et ce qui peut varier selon la personne qui fait la collecte des données. Il aurait fallu la présence d'au moins deux observateurs pour pouvoir comparer et analyser les données et en venir à un portrait plus juste.

Différents constats se sont posés concernant l'utilisation de la Place : L'espace est occupé principalement en périphérie; les bancs étaient souvent partagés entre des personnes qui ne se connaissent pas, et souvent utilisés par des groupes de personnes. L'espace représente un endroit de repos agréable, et permet aux usagers de s'y attarder, instaurant un sentiment de sécurité et de protection. D'un autre côté, nous avons aussi observé une forte présence d'hommes adultes, en train de fumer, de parler à voix haute, parfois couchés sur un banc, parfois ce sont des itinérants qui occupaient une grande partie des bancs. La présence des itinérants dans la place du Canada peut procurer un sentiment d'insécurité et de méfiance pour certains. Cependant, l'attitude générale des usagers laisse croire que l'espace donne place à de multiples activités, ou l'usager se sent libre de faire ce qu'il veut.

Étudier la vie dans les espaces publics

3.3 Parc JEAN BRILLANT

Rapport final



Source : Photographie de l'auteure (2019)

Rédigé par : Lilia Bouhadiba

Étudiante à la maîtrise en études urbaines. INRS

3.3.1 Mandat

À l'été 2019, le Centre d'écologie urbaine de Montréal a confié à une étudiante du Laboratoire piétons et espace urbain de l'Institut National de la Recherche Scientifique le mandat de planifier et réaliser trois études de cas dans autant d'espaces publics montréalais. Ces études visent à révéler la présence des humains dans nos villes en proposant et testant des outils simples d'utilisation, disponibles sur le site : www.lesespacespublics.ca. Ces études de cas vont permettre d'étudier et de collecter des données sur la vie qui se déroule dans les différents espaces publics afin de nourrir les processus de conception.

Un espace public comme le parc Jean Brillant est un espace libre permettant les rencontres. Ce faisant, il est ouvert à une diversité de populations et est conséquemment un lieu caractérisé en partie par les occupants qu'on y retrouve. Ce sont donc les usages et les utilisateurs du parc Jean-Brillant qui nous intéressent : celui-ci est doté de plusieurs petits espaces différents qui s'adaptent à l'âge des utilisateurs. Pour cette étude de cas, nous nous demandons comment l'aménagement peut servir à dynamiser l'espace et de quelle manière les citoyens utilisent l'espace et cela à partir d'observations non-participantes dans le parc.

3.3.2 Contexte urbain

Le parc Jean Brillant est un grand espace qui se trouve au cœur d'un quartier étudiant et multiculturel, l'arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce. Il est non loin de la station de métro Côte-des-Neiges (figure 3.36), à l'intersection de la rue Jean-Brillant et de l'avenue Decelles au Nord-Est et à l'intersection de la rue Gatineau et Swail au Sud-Ouest (figure 3.37). Le parc, considéré comme le poumon d'une zone immobilière dense, est un repère pour les étudiants de l'Université de Montréal. Il offre aussi aux citoyens un immense espace vert abritant des installations sportives et de détente comme un terrain de pétanque, des jeux d'eau, des terrains de jeux pour enfants, des installations dédiées au conditionnement physique ainsi qu'une grande scène extérieure (figure 3.38). Le parc est intéressant pour l'étude de la vie dans l'espace public, car il est considéré comme un lieu privilégié pour la pratique de loisirs en plein air autant pour les adultes que les enfants. Le parc offre des activités polyvalentes : la structure qui est installée dans l'espace central gazonné accueille des concerts, sert de lieu de pratique aux yogis, aux utilisateurs de planche à roulettes et trottinette, et aux danseurs et autres sportifs. Des aires de jeux sont

disponibles pour les enfants, ainsi qu'une pataugeoire et des jeux d'eau. Cette polyvalence nous permet d'observer des pratiques et mouvements selon différentes catégories d'âge.



Figure 3.36 : Localisation du parc Jean-Brillant (cercle) dans l'arrondissement Côte-des-Neiges

Source : OpenStreetMap2019, échelle 1 :50000

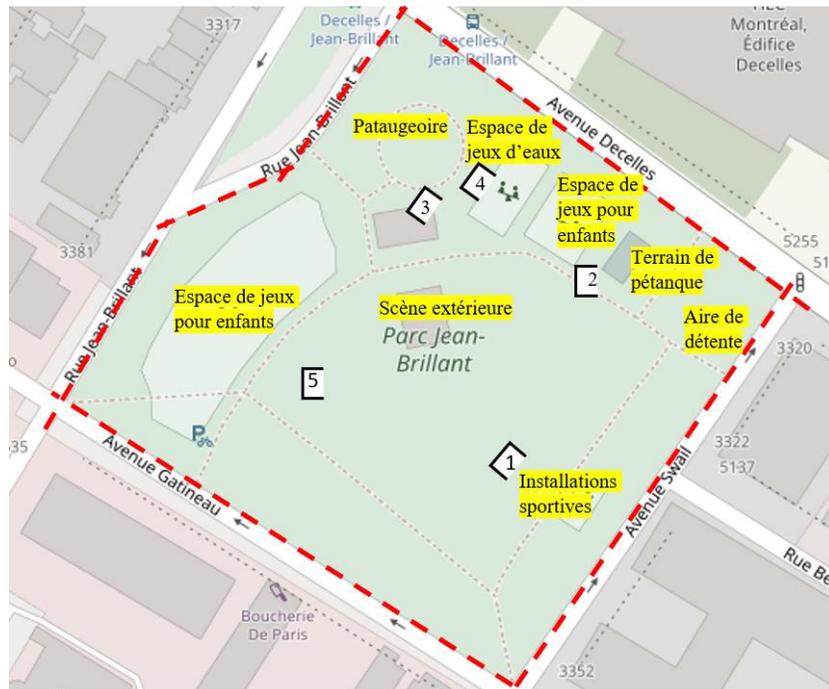


Figure 3.37 : Carte du parc Jean-Brillant et de ses installations

Source : OpenStreetMap2019, échelle 1:2000



Figure 3.38 : Installations du parc Jean-Brillant

Source : Photographie de l'auteure (2019)

3.3.3 Méthodologie

Dans le parc Jean Brillant, nous avons choisi d'utiliser quatre outils pour observer les activités qui s'y déroulent. Le premier, le dénombrement des gens selon l'âge et le genre, est un outil qui nous permet d'estimer le profil des usagers traversant ou restant dans l'espace public à des heures précises. Il est à noter que les classes d'âges sont approximatives puisque nous n'avons pas demandé aux utilisateurs du parc leur âge, nous l'avons seulement estimé en cinq catégories : de

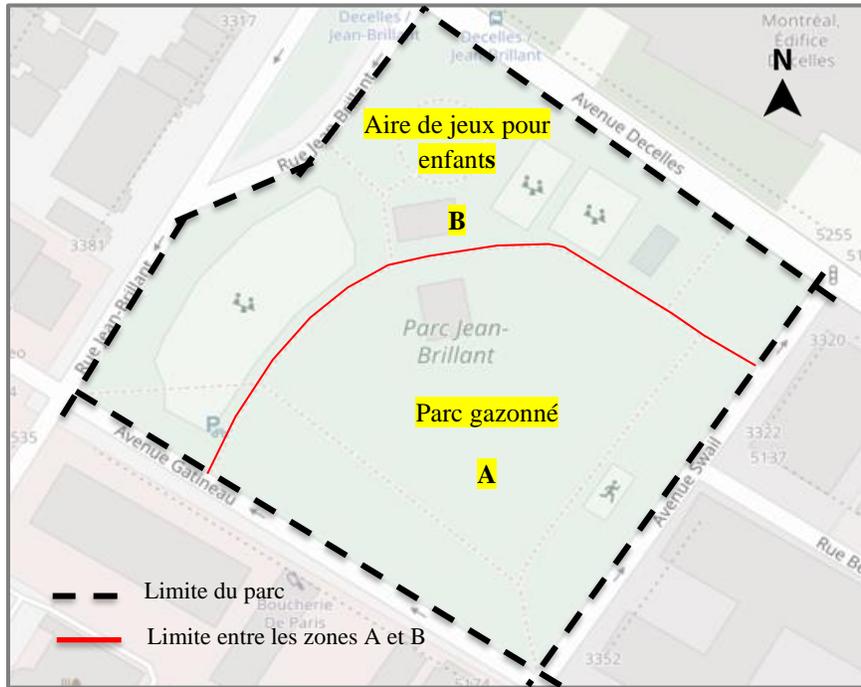
0 à 4 ans, de 5 à 14ans, de 15 à 24 ans, de 25 à 65 ans et enfin, 65 ans et plus. Deuxièmement, l'outil de cartographie des activités stationnaires consiste à cartographier ce qui se passe sur l'espace à un moment fixe. Le troisième outil permet de compter les gens en mouvement et d'ainsi mesurer le nombre de personnes qui se déplacent et comment ils le font. Finalement, l'outil d'inventaire d'un lieu public implique deux parties : la première comporte la collecte de tous les éléments physiques que l'on peut observer dans l'espace (arbres, bancs, lampadaires, etc.) (annexe 1)³ et la deuxième comprend l'évaluation de l'expérience vécue dans l'espace (annexe 2)⁴. Dans cette partie, l'observateur répond à des questions sur la qualité de l'endroit, en matière d'aménagement, de sensation et d'appréhension de l'espace. Par exemple: Comment est-elle la circulation automobile à proximité, comment on s'y sent, etc.?

Le site a été divisé en deux espaces pour les fins de la collecte de données (figure 3.39). L'espace A inclut la zone centrale gazonnée du parc et le terrain d'entraînement et l'espace gazonné du côté de l'avenue Gatineau. L'espace B inclut les quatre aires de jeux pour enfants, ainsi que le terrain de pétanque et l'espace avec les grandes tables à manger.

La collecte de données s'est effectuée sur une carte papier, à partir des outils cités précédemment (www.lesespacespublics.com). Les observations étaient d'une durée de quinze minutes pour chaque outil (n=3, pour un total de 45 minutes d'observation par heure par espace (A ou B). Les périodes visées étaient: un jour de semaine de 11h à 15h, un autre jour de semaine de 15h à 21h et un jour de fin de semaine de 15h à 19h, pour un total de 14 heures d'observation. Les observations étaient d'une durée de 60 minutes par outil pour chaque journée, sauf le jour de semaine de 15h à 21h c'était un total de 90 minutes par outil. Le tableau 3.4 résume les journées et les durées d'observations pour chaque outil. Concernant l'outil « Inventaire d'un lieu public », il a été utilisé seulement le samedi 29 juin puisque les installations n'ont pas changé par la suite. Ces horaires ont permis d'observer une diversité dans les utilisateurs et leurs comportements.

³ Pour éviter la redondance, cette annexe est en fait l'annexe 4 de ce rapport de stage.

⁴ Cette annexe est l'annexe 7 de ce rapport de stage.



9+

Figure 3.39 : parc Jean-Brillant et localisation des deux zones d'observation

Source : OpenStreetMap2019, échelle 1 :2000

Tableau 3.4 : Résumé des périodes d'observation selon chaque outil (parc Jean Brillant)

	Période	Dénombrement selon l'âge et le genre	Cartographie des activités stationnaires	Dénombrement des gens en mouvement	Inventaire d'un lieu public
Mardi 18 juin	11h-15h	60 minutes au total dont 30minutes dans chaque espace (A/B)	60 minutes au total dont 30minutes dans chaque espace (A/B)	60 minutes au total dont 30minutes dans chaque espace (A/B)	
Vendredi 21 juin	15h-21h	90 minutes au total dont 45minutes dans chaque espace (A/B)	90 minutes au total dont 45minutes dans chaque espace (A/B)	90 minutes au total dont 45minutes dans chaque espace (A/B)	
Samedi 29 juin	15h-19h	60 minutes au total dont 30minutes dans chaque espace (A/B)	60 minutes au total dont 30minutes dans chaque espace (A/B)	60 minutes au total dont 30minutes dans chaque espace (A/B)	30 minutes dans tout le parc

Source :Auteure (2019)

3.3.4 Résultats

3.3.4.1 Profil des usagers

- Le parc est très davantage utilisé par les enfants âgés entre 0 et 14 ans, principalement des élèves de centres de la petite enfance et garderies à proximité. Ce sont total 254 enfants qui ont été observées, dont 108 âgés entre 0 et 5 ans, ce qui représente 28% de la totalité des utilisateurs observés pendant les trois jours d'observation (graphique 1)(figure 3.40).
- Le parc est peu utilisé par les aînés, 26 personnes étaient âgées de 65 ans et plus, soit seulement 3% de la totalité des utilisateurs observés.
- Les adolescents et jeunes adultes âgés entre 15 et 24 ans sont les plus sous-représentés par rapport aux autres groupes d'âge : seulement 12 personnes ont été observées pendant les trois jours d'observation. Aucune personne de ce groupe d'âge n'a été observée le samedi 29 juin, et seulement un seul homme a été observé le mardi 18 juin. On peut faire l'hypothèse que l'absence des étudiants de l'Université de Montréal dans le parc s'explique par la session d'été.
- Tous âges confondus, la présence des hommes et des femmes dans le parc est presque égale, avec 51 % de la totalité des utilisateurs qui étaient des hommes et 49% qui étaient des femmes (graphique 2) (figure 3.41).

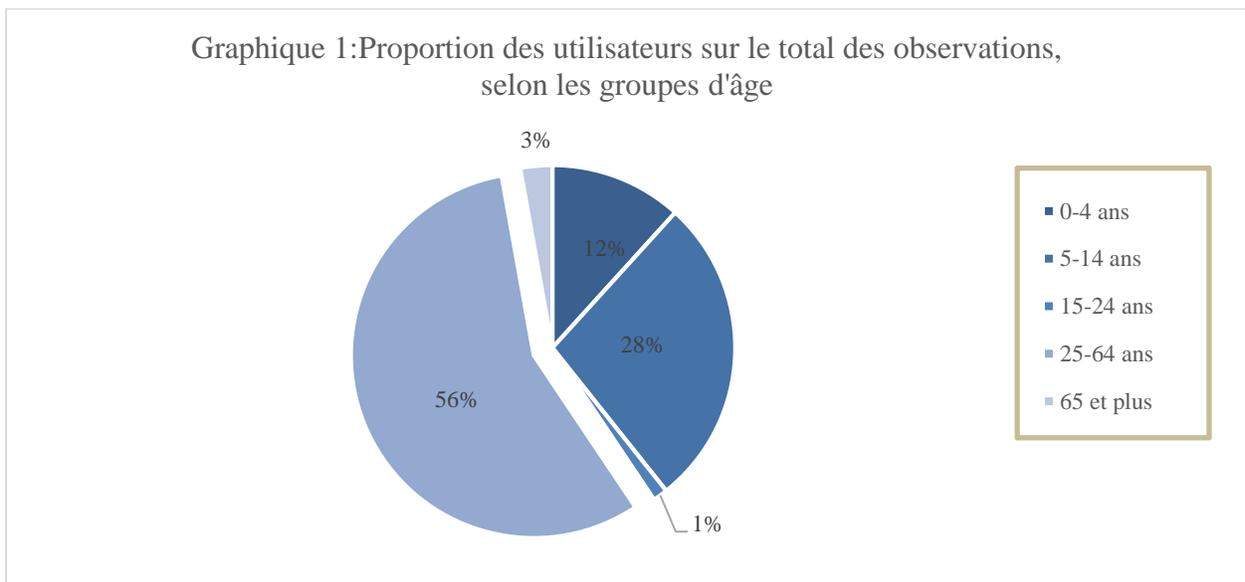


Figure 3.40 : Graphique (1) illustrant la proportion des utilisateurs sur le total des observations selon les groupes d'âge

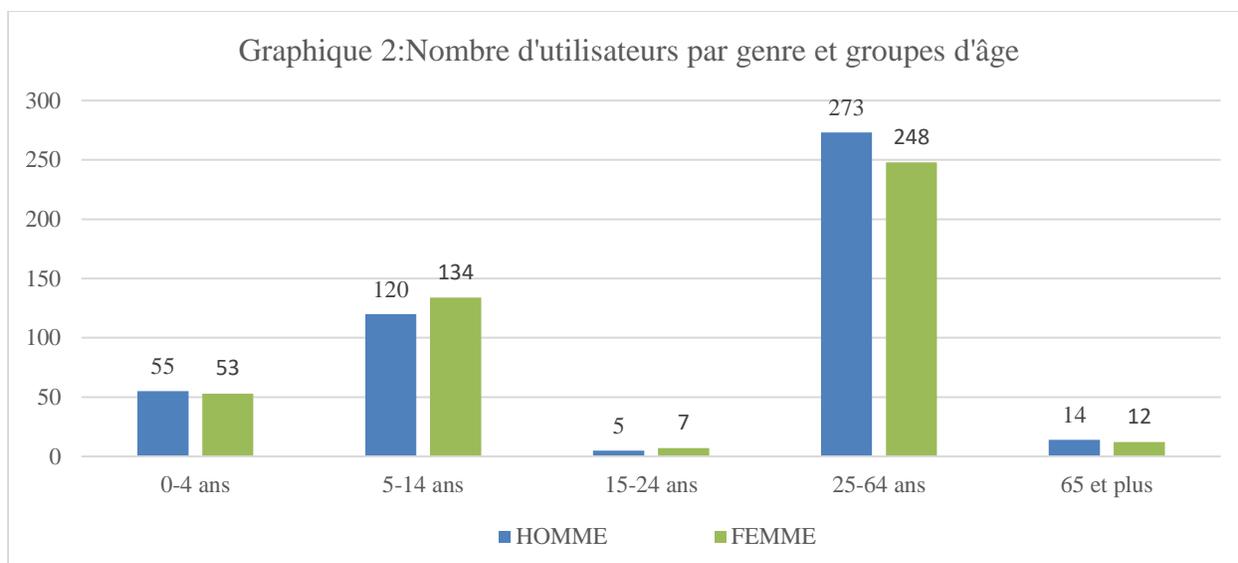


Figure 3.41 : Graphique (2) illustrant le nombre d'utilisateurs par genre et groupes d'âge

3.3.4.2 Cartographie des activités stationnaires

À partir du dénombrement des activités stationnaires, nous avons divisé l'analyse des données en deux catégories ; selon les postures, c'est-à-dire la position dans laquelle on retrouve l'utilisateur (debout, assis dans l'espace public ou privé, assis dans un espace commercial, assis de façon informelle, couché, ou en multiples mouvements) et selon les activités que les usagers du parc effectuaient (en attente d'un moyen de transport; en conversation ; en train de manger ou boire ; en train de faire des exercices ou jeux récréatifs, ou des activités culturelles).

La posture privilégiée par les usagers des trois périodes d'observation était la position assise (41%). Les personnes se tenant debout suivent de près avec 33% des observations. Parmi les postures les plus observées, nous retrouvons celle d'être en multiples mouvements : 171 personnes ont été observées dans cette catégorie, soit 19 % de la totalité des utilisateurs. Seulement 57 personnes ont été observées en posture couchée, soit 6% de la totalité des utilisateurs (graphique 3) (figure 3.42).

L'activité la plus pratiquée pendant les trois jours d'observation était de faire des activités récréatives et de l'exercice (utilisation des installations sportives, faire des étirements, jouer au ballon avec les enfants, etc.) : ce sont 400 personnes, soit 45% des usagers qui ont été observés dans ces activités. Le quart du total des utilisateurs observés pendant les trois jours étaient en conversation. Les activités les moins pratiquées sont les activités culturelles (139 personnes : 16%)

et la consommation de nourriture et/ou de boissons (133 personnes : 15 % de la totalité des utilisateurs observés) (graphique 4) (figure 3.43).

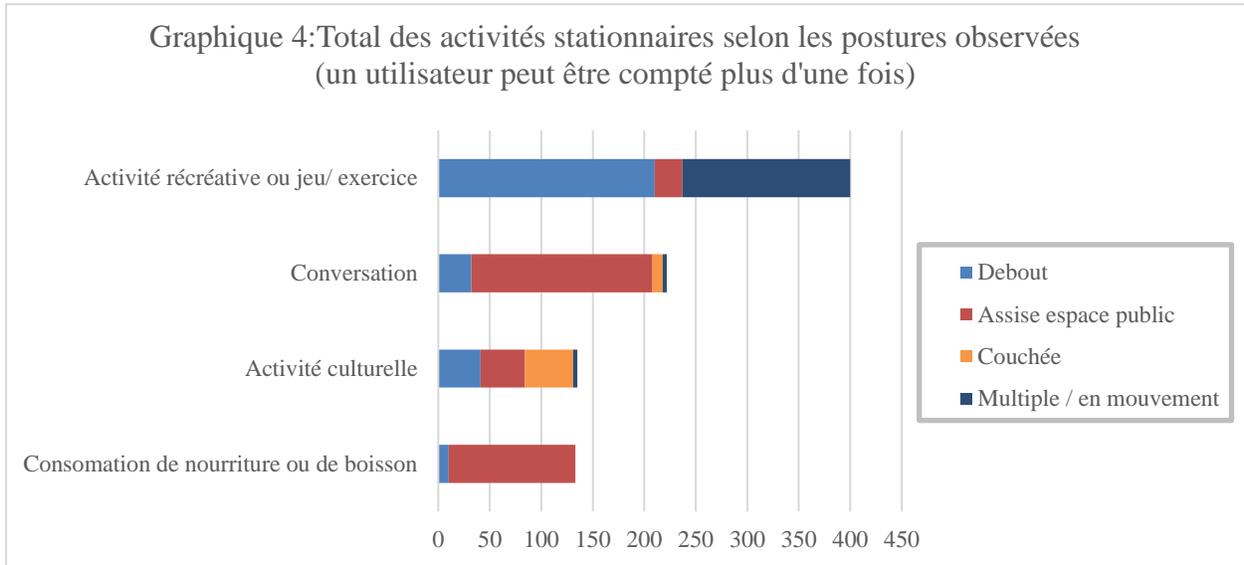


Figure 3.42 : Graphique (3) illustrant le total des activités stationnaires selon les postures observées

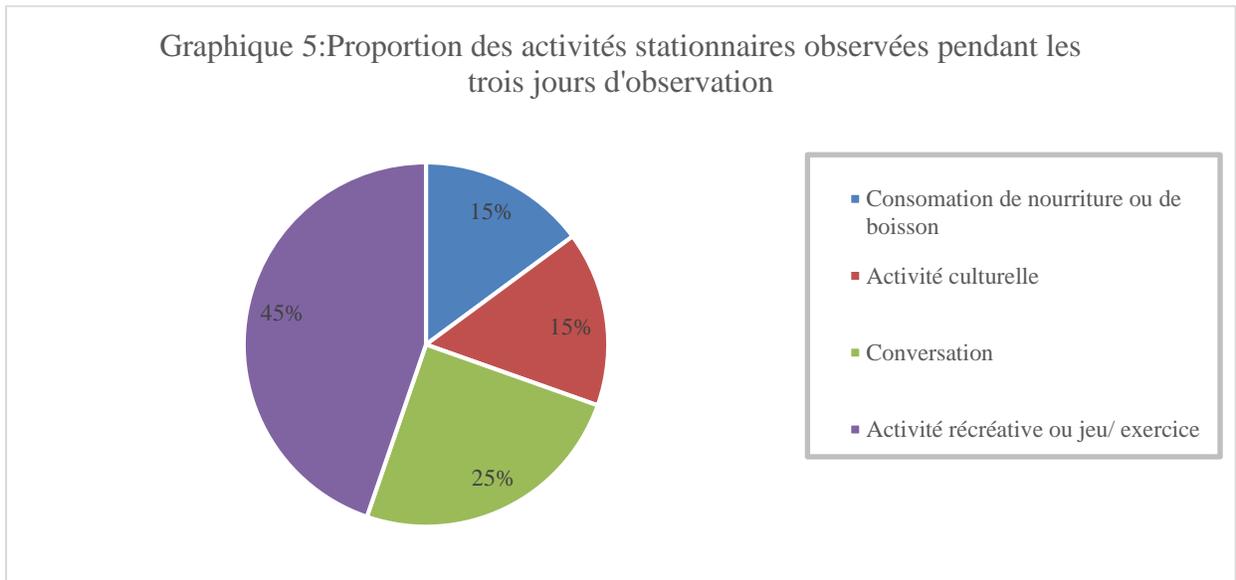


Figure 3.43 : Graphique (4) illustrant la proportion des activités stationnaires observées pendant les trois jours d'observation

En plus de dénombrer les activités et postures, les observations ont aussi été enregistrées sur des cartes. La Carte 1 (figure 3.44) illustre la position des utilisateurs dans le parc. Le terrain d'exercices de musculation; le terrain des jeux pour enfants plus âgés (5-14 ans), ainsi que le terrain de pétanque étaient occupés pendant les trois périodes d'observation, tout comme la structure

couverte dans le parc gazonné. Généralement, les utilisateurs s'assoient à l'intérieur de la structure, par terre, pour manger, ou ne font que discuter. Nous avons aussi observé des activités sportives à l'intérieur de la structure couverte qui se situe dans la zone centrale gazonnée (figure 3.45) : telles que des jeux de balle/ ballon et trottinette (pour les enfants). Nos observations ont démontré que les bancs et les tables sont peu utilisés. Nous avons tout de même observé que les bancs en forme d'étoiles qui se situent dans la zone gazonnée étaient le plus occupés, tout comme les bancs des aires de jeux pour enfants (figure 3.46). Nous avons observé que les utilisateurs préfèrent s'asseoir directement sur le gazon du parc. D'ailleurs, la majorité des personnes observées en posture couchée étaient au centre de la partie gazonnée (figure 3.47). Les tables les plus utilisées se trouvent dans la partie sud du parc autour de l'intersection Decelles et Swail tandis que la partie qui se trouve au croisement Jean Brillant/ Decelles est très peu utilisée. La pataugeoire est un espace qui était vide, car, pendant la période des observations la pataugeoire n'était pas encore remplie d'eau (la pataugeoire était ouverte uniquement du 24 août au 2 septembre en raison de travaux), sauf le mardi 18 juin lors de la sortie des CPE, l'espace était alors occupé par les enfants durant la période du dîner uniquement pour manger.

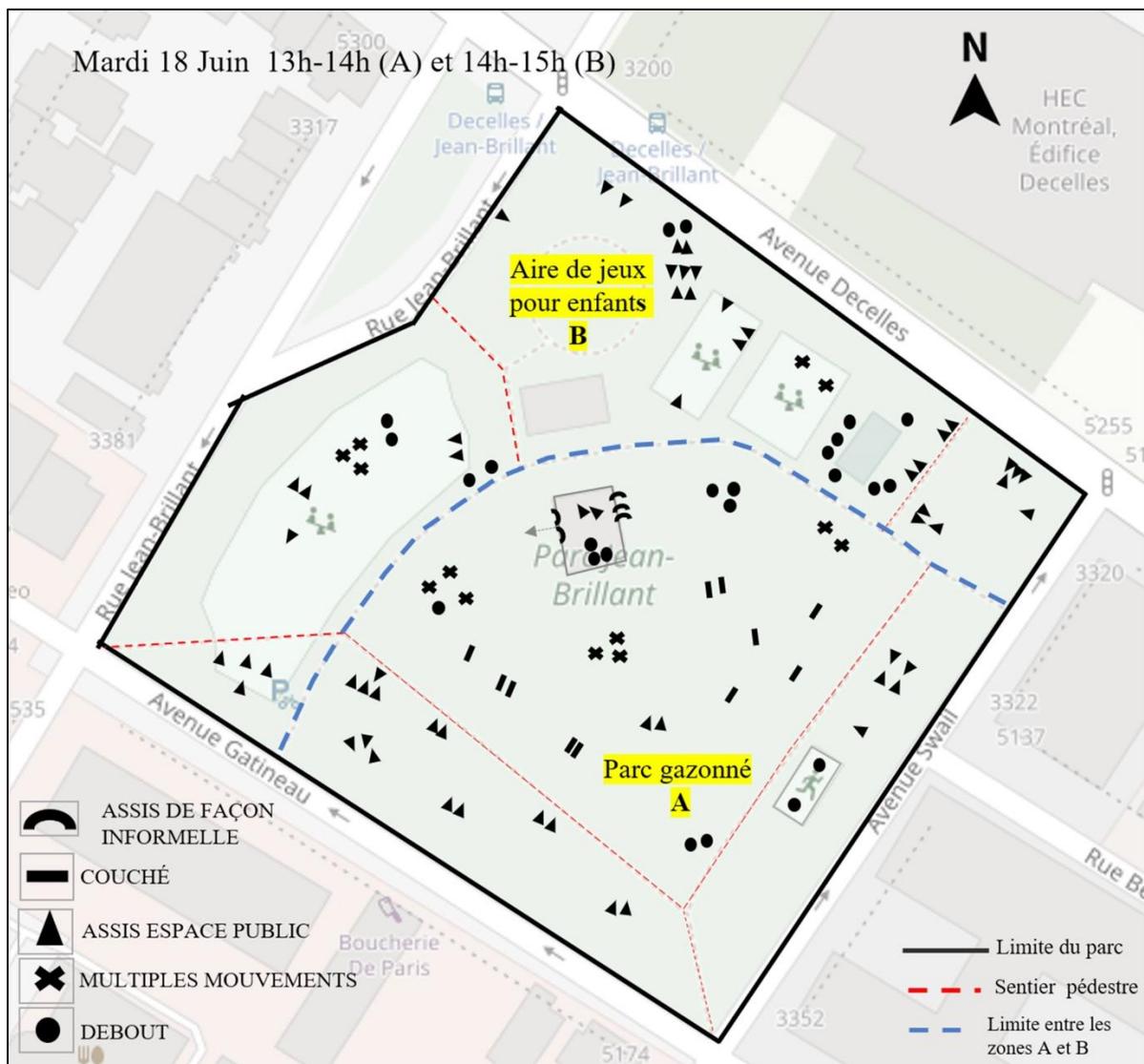


Figure 3.44 : Carte (1) : carte des activités stationnaires (parc Jean-Brillant)

Source :Auteure (2019)



Figure 3.45 : Structure extérieure (vue de l'intérieur)



Figure 3.46 : Occupation des bancs en forme d'étoile



Figure 3.47 : Occupation de la zone gazonnée du parc

Source : Photographie de l'auteure (2019)

3.3.4.3 Dénombrement des gens en mouvement

À partir du dénombrement des gens en mouvement, nous avons constaté que 75% des personnes qui passent dans le parc le font en marchant et 17% à la course et seulement 3% de la totalité des

personnes qui ont transité dans l'espace étaient à vélo. Ainsi que, 27 enfants observés étaient en poussette, soit 5% de la totalité des utilisateurs observés (graphique 5 et 6) (figure 3.48 et 3.49).

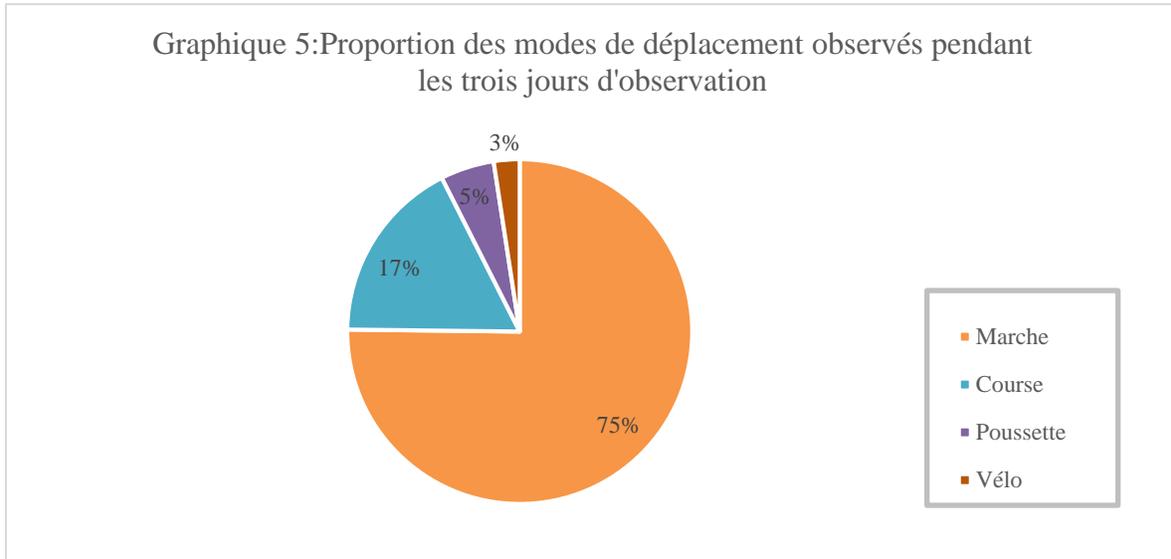


Figure 3.48 : Graphique (5) illustrant la proportion des modes de déplacement observés pendant les trois jours d'observation

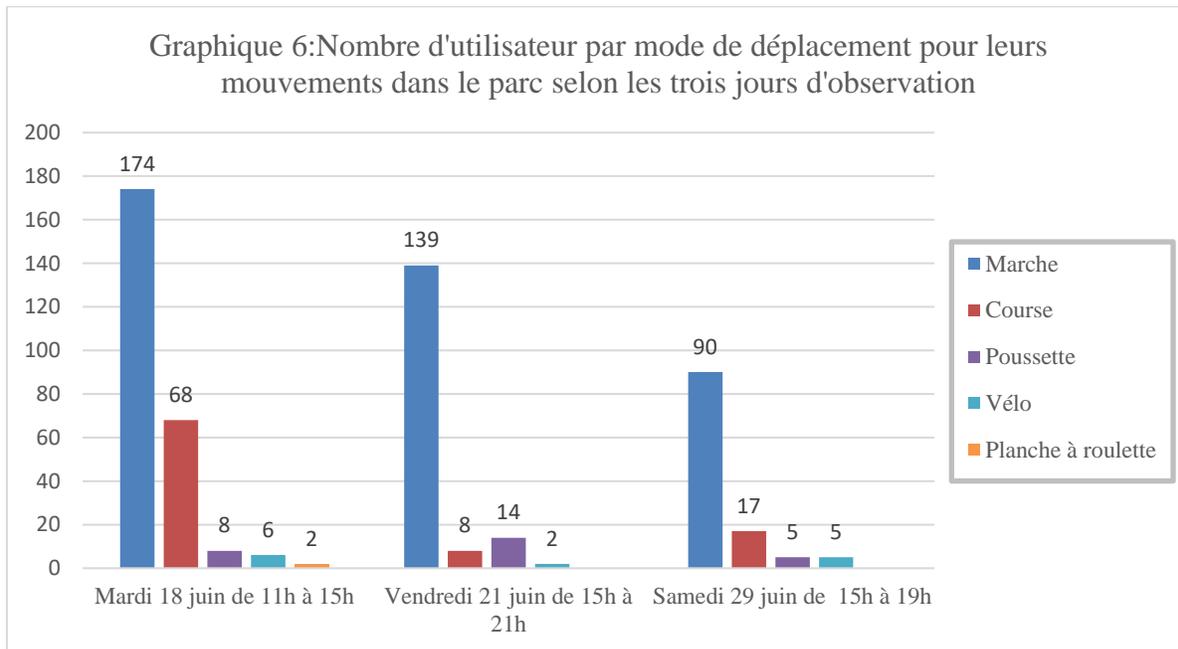


Figure 3.49 : Graphique (6) illustrant le nombre d'utilisateurs par mode de déplacement selon les trois jours d'observation

La carte 2 (figure 3.50) présente la direction des mouvements, basée sur nos observations. Plus le trait est épais, plus le mouvement était important. On y remarque trois points importants : les

passants ont utilisé le passage dédié aux piétons pour traverser l'espace, ainsi que les zones gazonnées; la circulation se fait principalement du côté Nord du parc vers le côté Sud, et de l'Ouest vers l'Est (de la rue Jean Brillant vers l'avenue Swail, et de l'avenue Gatineau vers l'avenue Decelles); et une forte concentration de mouvement à l'intérieur des aires de jeux pour enfants, essentiellement l'aire de jeux dédiée aux enfants âgés entre 5 et 14ans.

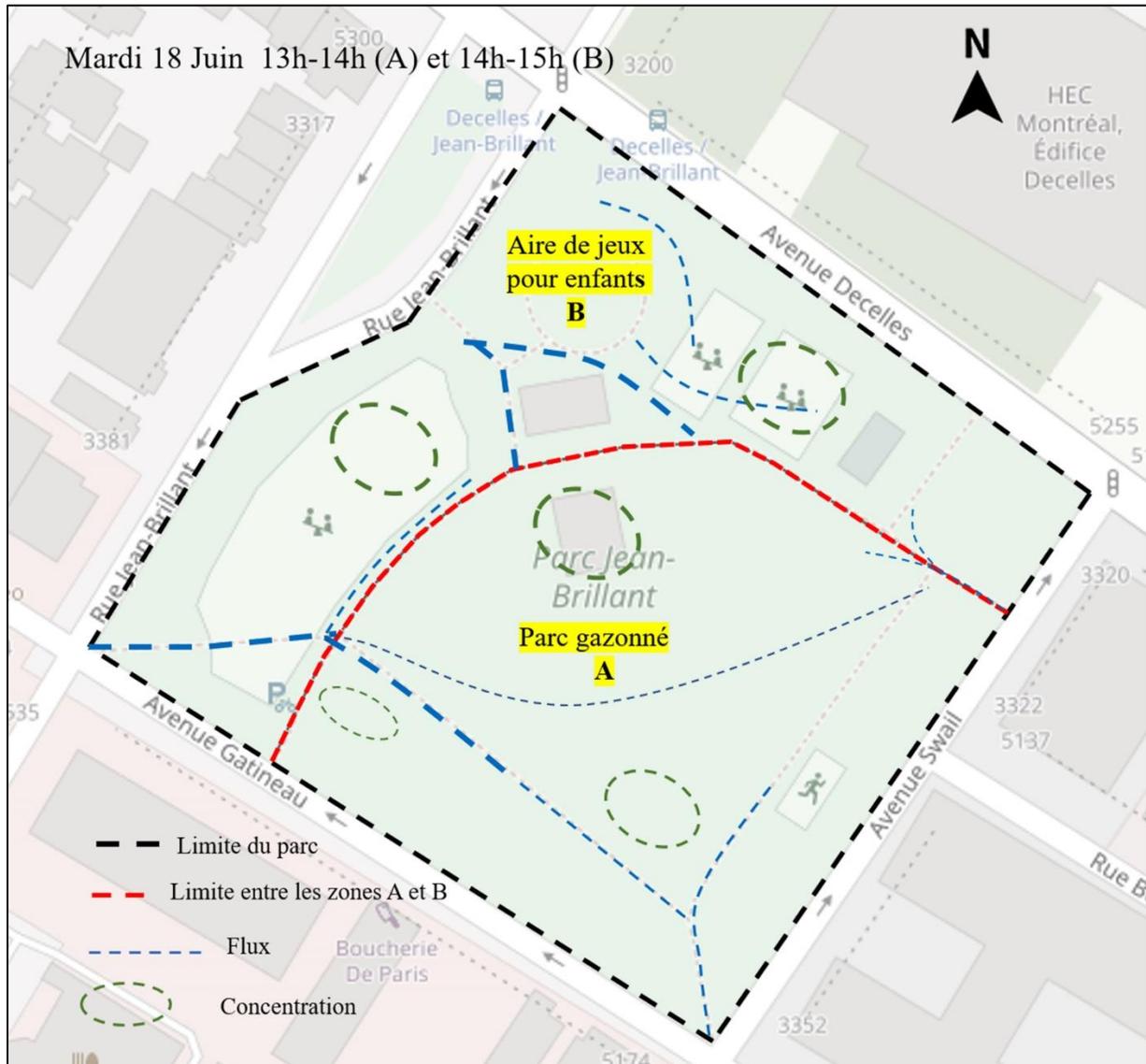


Figure 3.50 : Carte (2) : carte des directions des mouvements (parc Jean-Brillant)

Source :Auteure (2019)

3.3.4.4 Inventaire d'un lieu public

À partir du relevé des éléments physiques du parc (carte 3) (figure 3.51), l'outil nous a permis de faire quelques constats. Tout d'abord, la zone centrale du parc est dépourvue d'arbres, ce qui se traduit par peu d'espace ombragé (figure 3.52), au total nous avons compté seulement 39 arbres sur toute la superficie. Deuxièmement, l'espace a une bonne capacité de stationnement pour vélo, pendant les trois jours d'observation nous n'avons pas constaté une occupation complète des supports à vélo. Nous avons compté deux espaces de stationnement: un espace de 8 rangées du côté de l'Avenue Gatineau, et un autre plus grand avec 25 places de stationnement du côté de l'intersection Avenue Gatineau et Swail. Toutefois, les espaces de stationnement sont mal positionnés dans le parc, on constate que la partie est du parc (côté de l'avenue Decelles) ne détient aucun support de stationnement à vélo. Finalement, nous avons remarqué un manque de benne à ordures, et des tables dans la partie gazonnée du parc alors que les activités les plus pratiquées étaient la consommation de nourriture dans cet espace.

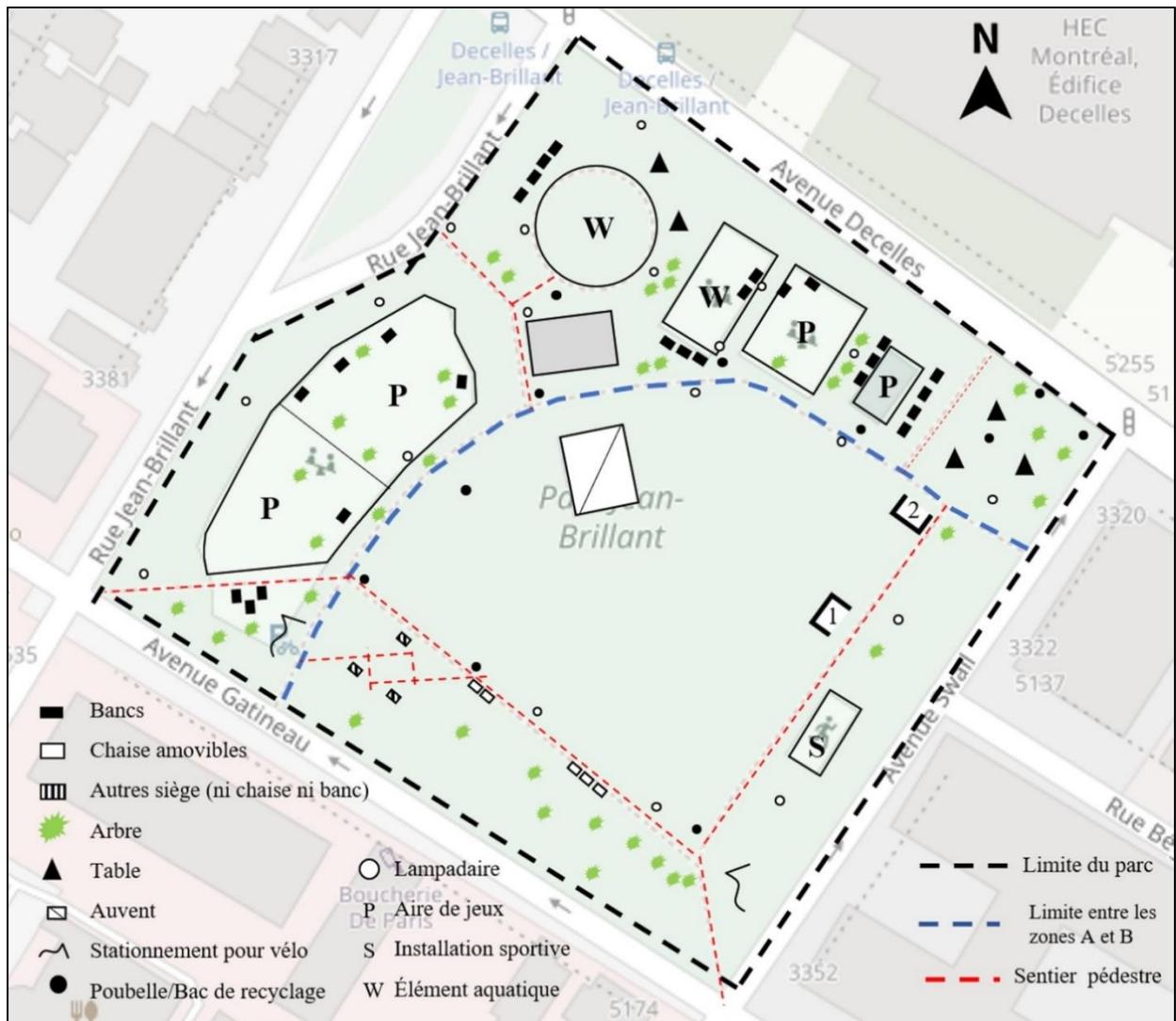


Figure 3.51 : Carte (3) : inventaire du parc Jean-Brillant

Source :Auteure (2019)



Figure 3.52 : Occupation de l'espace ombragé



Figure 3.53 : Espace avec des tables à manger

Source : Photographie de l'auteure (2019)

Concernant la deuxième partie de l'outil, l'ensemble des réponses aux questions sur l'expérience vécue dans l'espace sont présentées dans l'annexe 1. La deuxième partie de cet inventaire nous a permis de répondre à des questions préétablies sur l'expérience qu'on peut vivre dans l'espace, notamment en termes de sécurité et d'accessibilité. Nous avons examiné les réponses, et nous avons pu faire quelques constats: le parc est un espace idéal pour les jeux libres, actifs et spontanés. La circulation automobile à proximité est modérée, trois des avenues qui entourent le parc (*avenue Swail, avenue Gatineau et rue Jean Brillant*) sont à sens unique et connaissent peu d'achalandage. L'avenue Descelles quant à elle, c'est une grande artère à double sens, dans laquelle il y a un fort

flux et une grande capacité routière, il peut y avoir donc des conflits entre les usagers de la rue et les automobilistes, ce qui compromet la sécurité et la mobilité des personnes qui se dirigent vers le parc. Finalement, le manque de végétation dans la partie centrale du parc peut créer de l'inconfort et des nuisances de santé pour les enfants et les personnes âgées, surtout l'été avec le risque des coups de chaleur.

3.3.5 Commentaires et recommandations

Tel que mentionné d'entrée de jeu, nos observations avaient pour but de tester les outils mis en place par le *Gehl Institute*, afin d'étudier la vie dans l'espace public. L'enquête sur le terrain nous a permis de mieux comprendre qui sont les utilisateurs du parc Jean-Brillant et de quelle manière ceux-ci utilisent l'espace. En conclusion, nous voudrions rappeler trois éléments importants :

D'abord, la démarche s'est vue confrontée à des contraintes temporelles du fait d'utiliser les outils un à la suite de l'autre : certaines observations n'ont pu être colligées puisqu'elles étaient dans un autre outil au moment où nous les avons vues. Cela implique l'absence de certaines données, et cela représente une des plus grandes contraintes de l'exercice lorsqu'un seul observateur est sur place. L'idéal aurait été de recenser des données en utilisant les outils en même moment, mais cela implique de mobiliser une plus grande équipe.

De plus, des différents constats qui se sont posés concernant les usagers de l'espace, nous avons observé que l'espace est très utilisé par les enfants et par les adultes âgées entre 25 et 64 ans, cela s'explique par la diversité des espaces dédiés aux enfants et aux adultes. L'aménagement du parc en matière de mobilier urbain, et de jeux permet aux usagers de pratiquer de diverses fonctions récréatives. Aussi, la grande utilisation du parc par des enfants et adultes nous mène à constater que le parc est une destination familiale. Néanmoins, il y avait un faible taux d'utilisation de l'espace par les personnes âgées. Cela signifie possiblement que l'aménagement du parc ne répond pas aux besoins des personnes âgées par le manque d'éclairage et la qualité déplorable du sentier. Un autre élément important est lié à l'utilisation de l'espace par des cyclistes : étant donné que les sentiers pédestres sont revêtus de graviers, leurs passages engendrent de la poussière et une mauvaise qualité de l'air. L'idéal serait d'avoir des sentiers pédestres plus attrayants, adaptés à la condition physique des usagers, et à l'utilisation aux deux-roues sans cette nuisance.

Enfin, la présence de végétation aux limites du parc permet de protéger le parc des nuisances sonores, et crée des zones de rafraîchissement dans l'espace par des effets d'ombrage. L'utilisateur a le choix de profiter du soleil dans la partie centrale du parc ou bien se mettre à l'ombre dans les autres parties du parc.

Chapitre 4 DISCUSSION / CONCLUSION

Comme nous l'avons expliqué d'entrée de jeu, à travers ce stage, nous avons souhaité comprendre le comportement des usagers dans les espaces publics, en utilisant les outils d'observation de Jan Gehl. Face aux résultats et faits saillants obtenus; il est possible de formuler quelques constats en lien avec nos questions de recherche de départ. Le but de notre exercice était de comprendre le déroulement de la vie dans l'espace public, mais aussi de tester les outils et méthodes du *Gehl Institute* dans un contexte montréalais. De par l'initiative du CEUM, ces outils sont accessibles à tous et facilement utilisables par des citoyens (Gehl et Svarre 2013). Ce dernier chapitre propose une réflexion à la fois sur nos résultats, mais aussi sur les outils utilisés et l'expérience du stage.

4.1 Retour sur les questions de recherches

Les trois espaces publics étudiés sont différents les uns des autres, que ce soit sur la forme ou bien sur l'emplacement, mais aussi sur le profil des utilisateurs qui les fréquentent. Afin de comprendre l'articulation entre la typologie des espaces observés et leur utilisation. Il nous a fallu, dans un premier temps, définir la notion même d'espace public, comprendre en général les activités pratiquées dans les espaces publics et examiner les méthodes développées pour les analyser. Dans un deuxième temps, il convenait de choisir des études de cas et de poser des questions de recherches spécifiques à chaque espace choisi. Il était question de comprendre essentiellement comment la vie se déroule dans l'espace public. Nous avons choisi : les Terrasses Roy, la place du Canada et le parc Jean-Brillant.

D'abord, concernant les Terrasses Roy, nous avons formulé la question suivante : est-ce que les Terrasses Roy sont un espace de destination ou bien de passage et quel est le ratio entre les personnes qui traversent et ceux qui s'arrêtent ? À partir des résultats de trois jours d'observations, il est possible d'identifier la vocation de l'espace. Les terrasses Roy sont un espace qui permet les rassemblements, les rencontres et la détente, avec la présence des terrasses en aménagements, l'espace invite les gens à se regrouper et à séjourner. Cependant, les Terrasses Roy, étant une rue à la base, elle garde sa fonction principale qui est : le passage. En effet, les résultats nous montrent qu'il y a deux fois plus de personnes qui traversent l'espace que de personnes qui y restent (pour la même durée d'observation). Finalement, Les Terrasses Roy étant une rue piétonne est partagée,

elles permettent un passage facile à plusieurs modes de déplacement, comme : à vélo, en poussette, sur une planche à roulettes et à la marche.

Concernant la place du Canada, nous avons entamé l'observation de terrain en nous demandant de quelle manière l'espace est utilisé et comment les usagers se comportent-ils dans une grande place urbaine « authentique » en plein centre-ville? En se basant sur les résultats, on peut conclure que la place du Canada est un espace qui attire principalement les aînées et particulièrement les hommes. Les usagers de la place sont majoritairement assis sur les bancs en train de pratiquer des activités culturelles, à croire que l'espace inspire le calme et la lecture malgré son emplacement en plein cœur du centre-ville. Aussi, les espaces verts de la place accueillent plusieurs types d'activités : culturelles, récréatives, des discussions et la consommation de nourriture et de boissons. Ces espaces sont des espaces attractifs, créent du dynamisme et permettent aux utilisateurs de s'attarder dans la place. Finalement, de par son authenticité, la place du Canada attire les personnes seules, en famille ou des groupes d'amis, ce qui laisse croire qu'elle est ouverte à de différents usages (des activités que l'on peut pratiquer seuls ou en groupe).

Quant au parc Jean Brillant, nous voulions comprendre qui sont les utilisateurs du parc? Qui peut profiter de cet espace public et qui s'y sent à l'aise d'y rester? Les résultats nous permettent de comprendre que le parc Jean-Brillant est destiné majoritairement aux familles, car les usagers du parc étaient essentiellement des enfants et des adultes et cela pendant les trois jours d'observations. De plus, le parc permet un large panel d'activités comme: jouer à la pétanque et faire des exercices de musculation, jouer et se baigner pour les enfants et cela est principalement dû à son aménagement. Finalement, on peut considérer le parc Jean Brillant comme étant un espace qui contient des produits de base comme l'a expliqué Jacobs (1961), c'est un espace qui offre des installations sportives, des terrains de jeux pour enfants, ainsi que la possibilité de faire des activités récréatives et de divertissement.

À partir des résultats des trois espaces combinés, nous avons constaté que les activités produites par les utilisateurs sont adaptées aux types d'espace et surtout aux types d'aménagement. Ainsi, les activités observées dans les trois espaces sont majoritairement des activités facultatives, et cela confirme les propos de Gehl et Gemzoe (2006) sur les activités facultatives qui prennent de plus en plus de place dans l'espace public.

Enfin, on peut constater que chaque espace est destiné à une catégorie d'âge plus que d'autres catégories, et cela dépend ainsi de sa typologie, de son contexte et de ses aménagements. Car, nous avons observé que les Terrasses Roy étaient d'autant plus utilisées par les femmes par rapport aux deux autres espaces. Quant à la place du Canada, il y avait une forte présence d'hommes aînés occupant les bancs de la place, et dans le parc Jean Brillant, on retrouve un nombre élevé d'enfants, particulièrement dans les aires de jeux qui leur sont dédiées.

4.2 Retour sur l'utilisation des outils

L'utilisation des outils a été relativement simple, mais nous avons constaté quelques limites liées aux grilles d'observations et à leur mode d'emploi. La grille d'observation des *activités stationnaires* manque de clarté sur certaines activités, et les résultats peuvent varier dépendamment de l'observateur; par exemple, pour 'activité culturelle', chaque observateur de la grille peut avoir sa propre compréhension. De plus, il manque une case 'autre' où chaque observateur est libre d'exprimer ce qu'il a pu voir comme autre activité qui n'est pas mentionnée. Afin de contrôler cette limite sur l'emploi des outils, on pourrait recommander d'introduire des définitions pour chaque type d'activité ou de donner des exemples. Il sera alors clair pour les personnes qui emploient les grilles de comprendre les comportements observables.

Concernant l'utilisation de l'outil *douze critères de qualité*, nous n'avons pas pu attribuer pour chaque critère une note de 3, 2 ou 1 (bon, moyen ou mauvais) parce qu'il n'y avait pas de description sur ce qui est bon, moyen ou mauvais pour chaque caractéristique. Le plus judicieux serait d'avoir une fiche de route qui explique chaque mention et que les divers observateurs s'entendent sur la définition de chacune des notes avant la collecte.

Par ailleurs, le déroulement de l'utilisation des outils nous a fait manquer des activités, dans le sens où si on se met à compter les gens et qu'il y avait des activités intéressantes à enregistrer, nous n'avons pas la possibilité de les marquer parce que nous étions déjà dans un autre outil. Le fait d'avoir trois outils utilisés dans une période de temps différente nous a fait perdre des données intéressantes. Afin de collecter les données de manière efficace, il serait intéressant de regrouper les trois outils dans un et collecter les trois informations en même temps. Enfin, cet essai permet à toutes personnes qui s'intéressent à la vie dans l'espace public de mieux comprendre l'utilisation

des outils, mais aussi, de réaliser eux-mêmes une étude de la vie dans l'espace public dans d'autres espaces ou ailleurs qu'à Montréal.

4.3 Retour sur l'expérience

Ce stage de recherche a été très intéressant et enrichissant. L'espace public est souvent le centre de plusieurs recherches dans plusieurs domaines, et dans ce sens, il nous a fallu plonger dans des lectures pour comprendre l'émergence de ce concept, la limite et le lien entre l'espace public et privé, et la question du sentiment d'appartenance dans l'espace public. Ensuite, nous avons eu la chance d'être accueillies par le Centre d'écologie urbaine de Montréal qui a travaillé sur la traduction et le développement des outils sur l'étude de la vie dans l'espace public, ce qui nous a permis de tester les outils dans trois espaces différents. Ensuite, grâce à l'enquête terrain que nous avons menée avec plaisir en suivant le protocole, nos observations nous ont permis de nous attarder sur les comportements des gens dans différents espaces publics et de faire le lien entre ces activités et les caractéristiques de l'espace. L'observation était facile à faire, néanmoins, il y a des limites que nous exposons plus bas.

Enfin, le stage a été très enrichissant de par l'expérience de travail en groupe, la discipline, la gestion de tâches et de temps. L'équipe du CEUM travaille fort sur le sujet et nos données et les outils seront diffusés sur le nouveau site web : www.lesespacespublics.com

BIBLIOGRAPHIE

Arendt, Hannah. 1963. *De la révolution*. Paris: Gallimard.

CEUM, Centre d'écologie urbaine de Montréal. 2019. *Etudier la vie dans l'espace public - boîte à outils* -. Consulté le 18 Septembre 2019. <https://www.lesespacespublics.com/fr/>.

Charte de l'espace public. 2013. Institut national d'urbanisme. Rome. Consulté le 20 mai 2019. http://www.inu.it/wp-content/uploads/Francese_CHARTE_DE_LESPACE_PUBLIC.pdf.

Fleury, Antoine. 2008. « Les espaces publics dans les politiques métropolitaines. Réflexions au croisement de trois expériences : de Paris aux quartiers centraux de Berlin et Istanbul. », Université de Paris 1 Pantho-Sorbonne UFR de géographie.

Gehl Institute. 2017. *Public life tools*. Consulté le 13 mai 2019. <https://gehl institute.org/public-life-tools/>.

Gehl, Jan. 1987. *Life between buildings : using public space*. New York, : Van Nostrand Reinhold.

———. 2010. *Cities for people*. Washington: Island Press.

Gehl, Jan et Lars Gemzøe. 2006. *New City Life*, 2nd. Copenhague: Danish Architectural Press.

Gehl, Jan et Birgitte Svarre. 2013. *La vie dans l'espace public : comment l'étudier*. Copenhague: Écosociété.

Glitz, Gustave U. 1970. *La cite grecque : le developpement des institutions*. Paris: Albin-Michel.

Goffman, Erving. 1973. *La mise en scene de la vie quotidienne*. Paris: Éditions de Minuit.

Google. 2020. *Les Terrasses Roy*. Consulté le 28 avril 2020. <https://www.google.com/maps/search/les+terrasses+roy/@45.5164457,-73.5751069,19.36z>.

Grenier, François. 2019. Nouveautés : un guide et des outils d'observation de la vie dans l'espace public. In *100 Degrés*. Montréal. Consulté le 22 juin 2019. <https://centdegres.ca/magazine/amenagement/nouveautes-un-guide-et-des-outils-dobservation-de-la-vie-dans-lespace-public/>.

Habermas, Jürgen. 1978. *L'espace public : archeologie de la publicite comme dimension constitutive de la societe bourgeoise*. Paris: Payot.

Innes, François. 2018. *Pour des espaces publics dans le centre-ville de Montréal adaptés au contexte hivernal Québécois*. Sherbrooke: Université de Sherbrooke. Consulté le 08 janvier 2020. https://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/12205/Innes_Fran%C3%A7ois_MEnv_2018.pdf?sequence=1&isAllowed=y.

Jacobs, Jane. 1961. *The death and life of great american cities*. New York,: Vintage Books.

Jébrak, Yona et Barbara Julien. 2008. *Les temps de l'espace public urbain : construction, transformation et utilisation*. [Québec]: Éditions MultiMondes.

Korosec-Serfaty, Perla. 1988. « La Sociabilité publique et ses territoires. Places et espaces publics urbains. » *Architecture et comportement* 2: 111-132. <http://perlaserfaty.net/sociabilite-publique-territoires-places-espaces-publics/>.

Le Republicain Lorrain. 2018. *Marly : un ravalement de façade artistique*. Consulté le 13 mai 2020. <https://www.republicain-lorrain.fr/edition-de-metz-agglo-et-orne/2018/05/24/marly-un-ravalement-de-facade-artistique>.

Lofland, Lyn H. 1998. *The public realm : exploring the city's quintessential social territory*. Hawthorne, N.Y.: Aldine de Gruyter.

Michon, Perrine. 2005. « Des docks aux Docklands: Modalités morphologiques et politiques de la production d'un nouveau morceau de ville. » Doctorat, UMR 5600, Environnement, Villes, Sociétés, Université Jean Moulin-Lyon III. Consulté le 02 Décembre 2019. https://scd-resnum.univ-lyon3.fr/out/theses/2005_out_michon_p.pdf.

Paquot, Thierry. 2008. *Les temps de l'espace public urbain : construction, transformation et utilisation*. [Québec]: Éditions MultiMondes.

———. 2009. *L'espace public*. Paris: La Découverte.

Piché, Gabrielle. 2011. *L'appropriation de l'espace public : Le cas du canal de Lachine dans l'arrondissement Le Sud-Ouest* Montréal: Université de Montréal. Consulté le 10 Octobre 2019. https://urbanisme.umontreal.ca/fileadmin/amenagement/URB/Realisations-etudiantes/Travaux-recents/TD-MURB/TD_GabriellePiche_2011.pdf.

PPS, (Project for Public Spaces). 2016. *The Place Game: how we make the community the expert*. Consulté le 13 janvier 2019. <https://www.pps.org/donate>.

Toussaint, Jean-Yves et Monique Zimmermann. 2001. *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*. Consulté le 18 octobre 2019. <http://sbiproxy.ugac.ca/login?url=https://international.scholarvox.com/book/88838161>.

Ville de Montréal. 2017a. *Aménagements piétons universellement accessibles, guide d'aménagement durable des rues de Montréal*. Montréal: Direction des transports.

———. 2017b. *Les Terrasses Roy*. Montréal: Direction des transports - service des infrastructures, de la voirie et des transports. Consulté le 14 mai 2019. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/prt_vdm_fr/media/documents/fiche_terrasses_roy_2017.pdf.

Whyte, William Hollingsworth. 1980. *The social life of small urban spaces*. Washington, D.C.: Conservation Foundation.

ANNEXE 1 – Grille d’observation (Dénombrement des gens selon l’âge et le genre)

ÂGE			
0 à 4 Jeunes enfants	TOTAL:		
	HOMME	FEMME	AUTRE/INCERTAIN
5 à 14 enfants	TOTAL:	TOTAL:	TOTAL:
15 à 24 jeunes	TOTAL:	TOTAL:	TOTAL:
25 à 64 adultes	TOTAL:	TOTAL:	TOTAL:
65 et + personnes âgées	TOTAL:	TOTAL:	TOTAL:

Source : CEUM 2019

ANNEXE 2 – Grille d’observation (Cartographie des activités stationnaires)

POSITION	DÉNOMBREMENT une réponse par personne	ACTIVITÉS Toutes les réponses qui s'appliquent					
		ATTENTE D'UN MOYEN DE TRANSPORT	CONSOMMATION DE NOURRITURE OU DE BOISSON	ACTIVITÉ COMMERCIALE	ACTIVITÉ CULTURELLE	CONVER- SATION	ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE OU JEU/EXERCICES
DEBOUT ●							
ASSISE - ESPACE PUBLIC □							
ASSISES - ESPACE PRIVÉ △							
ASSISE - ESPACE COMMERCIAL ○							
ASSISE DE FAÇON INFORMELLE ☒							
COUCHÉE —							
MULTIPLE/ EN MOUVEMENT ×							

Source : CEUM 2019

ANNEXE 3 – Grille d’observation (Dénombrement des gens en mouvement)

CATEGORIE		DÉNOMBREMENT DE TOUTES LES PERSONNES	
PIÉTONS	MARCHE		TOTAL
	COURSE/ JOGGING		TOTAL
	AVEC AIDE TECHNIQUE (p. ex., en fauteuil roulant)		TOTAL
	TRANSPORTÉ (p. ex., en poussette)		TOTAL
	SUR ROULETTES (p. ex., en planche à roulettes)		TOTAL
CYCLISTES			TOTAL

Source : CEUM 2019

ANNEXE 4 – Grille d’observation (Inventaire d’un lieu public)

INSTRUCTIONS

La fiche d’inventaire comporte deux parties :

Pages 2–3 : Inventaire des **CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES** d’un espace où l’on observe la présence d’une vie publique.

Page 4 : Évaluation de l’**EXPÉRIENCE** que le lieu public permet d’avoir. Comment s’y sent-on, est-il bien entretenu, est-il achalandé, etc.?

- Il ne s’agit pas de cartographier un espace ou de compter les gens qui y passent, mais plutôt d’étudier ses caractéristiques physiques et la façon dont elles influencent ce qu’on y vit.
- La durée de cet exercice peut être variable. S’il s’agit d’un grand espace, vous devrez vous déplacer pour voir toutes les zones qui le composent.
- Parcourez l’endroit et faites l’inventaire de ses caractéristiques physiques à l’aide d’une carte et de la première page de votre fiche d’inventaire.

- Utilisez les catégories et les symboles proposés ci-dessous pour situer les caractéristiques physiques sur votre carte.
- S’il y a plus d’un élément pour une catégorie (p. ex., trois bancs), mettez le symbole qui le représente et précisez combien il y en a (p. ex., 10X).
- Si vous hésitez quant au choix de la catégorie, notez sur votre carte ce que vous voyez en indiquant où cela se trouve.
- Additionnez le nombre total de sièges pour chacune des quatre catégories.
- Retournez la feuille et évaluez votre expérience à cet endroit en vous basant sur les questions de la deuxième page de la fiche d’inventaire.
- Utilisez votre instinct, mais essayez aussi d’imaginer comment d’autres gens pourraient s’y sentir, comme un enfant ou une personne âgée.

Prenez des photos des caractéristiques physiques répertoriées dans la fiche d’inventaire ainsi que des éléments liés à ce qu’on ressent dans ce lieu. Notez toute caractéristique particulière qui n’est pas consignée dans la fiche d’inventaire, mais qui influence comment on utilise cet espace ou comment on s’y sent.

CARTOGRAPHIE

Veillez indiquer les caractéristiques physiques sur la carte et prendre des photos pour les illustrer.

1 Indiquez l’emplacement des sièges à l’aide des symboles fournis et précisez ici leur quantité :

- | | | |
|---|--------------------------------------|---------|
|  | Bancs | # _____ |
|  | Chaises amovibles | # _____ |
|  | Places en terrasse de café — privées | # _____ |
|  | Autres sièges (ni chaises ni bancs) | # _____ |

2 Indiquez l’emplacement de la végétation à l’aide des symboles fournis :

- | | |
|---|----------------------|
|  | Arbre |
|  | Espace de plantation |

3 Indiquez l’emplacement de l’ombre et des abris à l’aide des symboles fournis :

- | | |
|---|---------|
|  | Auvent |
|  | Parasol |
|  | Arcade |

4 Indiquez l’emplacement des stationnements pour vélos à l’aide du symbole fourni :

- | | |
|---|--------------------------|
|  | Stationnement pour vélos |
|---|--------------------------|

5 Indiquez l’emplacement des poubelles et des bacs de recyclage à l’aide du symbole fourni :

- | | |
|---|---------------------------|
|  | Poubelle/Bac de recyclage |
|---|---------------------------|

6 Indiquez l’emplacement des luminaires à l’aide du symbole fourni :

- | | |
|---|------------|
|  | Lampadaire |
|---|------------|

7 Indiquez l’emplacement des zones de jeu à l’aide des symboles fournis :

- | | |
|---|--|
|  | Aire de jeux / Aire où le jeu est possible |
|  | Installations sportives |

8 Indiquez l’emplacement des éléments aquatiques (fontaine, lac, etc.) à l’aide du symbole fourni :

- | | |
|---|-------------------|
|  | Élément aquatique |
|---|-------------------|

9 Indiquez l’emplacement des œuvres d’art public (statue, murale, etc.) à l’aide du symbole fourni :

- | | |
|---|------------|
|  | Art public |
|---|------------|

10 Indiquez l’emplacement des obstacles pour les piétons ou les personnes en fauteuil roulant à l’aide des symboles fournis :

- | | |
|---|--------------------------------------|
|  | Surface (pavage cassé, entrée, etc.) |
|  | Objet (pilier, siège, etc.) |

11 Indiquez l’emplacement des limites physiques à l’aide des symboles fournis :

- | | |
|---|---------------------|
|  | Limite (clôture) |
|  | Limite (mur) |
|  | Limite (végétation) |

12 Indiquez l’emplacement des passages pour piétons aux abords du lieu à l’aide du symbole fourni :

- | | |
|---|--------------|
|  | Intersection |
|---|--------------|



EXPÉRIENCE

Répondez aux questions suivantes sur l'endroit que vous étudiez. Tenez compte de votre réaction instinctive, mais aussi de ce que pourraient y ressentir d'autres personnes (comme des enfants).

1 L'endroit comporte-t-il des zones ombragées ou abritées?

— — —
 Non Plutôt non Plutôt oui Tout à fait

2 L'endroit comporte-t-il des zones où on peut rester au soleil par temps frais?

— — —
 Non Plutôt non Plutôt oui Tout à fait

3 L'endroit comporte-t-il des zones où on peut passer du temps, s'asseoir et se reposer?

— — —
 Non Plutôt non Plutôt oui Tout à fait

4 L'endroit comporte-t-il des zones où on peut être actif ou jouer?

— — —
 Non Plutôt non Plutôt oui Tout à fait

5 Est-on à l'aise d'avoir une conversation dans ce lieu?

— — —
 Non Plutôt non Plutôt oui Tout à fait

6 Comment qualifieriez-vous la présence de la végétation (arbres, plantes)?

— —
 Faible Moyenne Élevée

7 Comment évaluez-vous l'aspect visuel des lieux?

— — —
 Laid Peu attrayant Attrayant Beau

COMMENTAIRES :

8 L'endroit semble-t-il être bien éclairé la nuit?

— — —
 Non Un peu Oui Je ne sais pas

9 De manière générale, vous sentez-vous en sécurité dans ce lieu?

— — —
 Non Plutôt non Plutôt oui Tout à fait

10 Si vous ne vous y sentez pas en sécurité, pouvez-vous expliquer pourquoi? (cochez toutes les réponses valables)

- Trop de circulation automobile
- Les gens présents
- Pas assez fréquenté
- Faible éclairage
- État de propreté des lieux
- Autre : _____

11 Ce lieu est-il accessible en fauteuil roulant?

— — —
 Non Certaines zones La plupart des zones Oui

12 Si le lieu a des limites physiques, peut-on... (cochez toutes les réponses valables)

- Voir par-dessus celles-ci ou au travers?
- S'y asseoir?
- Les escalader?
- Les contourner?

13 S'il y a de la circulation automobile à proximité, veuillez indiquer sa densité.

— —
 Faible Moyenne Élevée

14 Vous sentez-vous en sécurité lorsque vous traversez la rue?

— — —
 Non Plutôt non Plutôt oui

Source : CEUM 2019

ANNEXE 5 – Grille d’observation (Douze critères de qualité)

Protection	<p>Protection contre la circulation et les accidents.</p> <p>Est-ce que la sécurité routière de ce lieu est bonne, peu importe l'âge et la capacité physiques des gens? Peut-on faire du vélo et marcher sans craindre d'être frappé par un véhicule?</p>	<p>Protection contre les dommages causés par autrui.</p> <p>Ce lieu public est-il perçu comme sûr de jour comme de nuit? Y a-t-il des gens et des activités à toute heure du jour parce qu'il y a, par exemple, à la fois des résidents et des bureaux? L'éclairage nocturne procure-t-il un sentiment de sécurité ainsi qu'une bonne ambiance?</p>	<p>Protection contre les sensations désagréables.</p> <p>Y a-t-il du bruit, de la poussière, des odeurs ou d'autres types de pollution? L'espace public est-il accueillant lorsqu'il y a du vent? Y a-t-il un abri contre le soleil, la pluie ou des inondations mineures?</p>
	Confort	<p>La mobilité.</p> <p>Le lieu est-il accessible? Y a-t-il des éléments physiques qui pourraient limiter ou améliorer la mobilité que ce soit pour les piétons, les utilisateurs de fauteuil roulant ou des gens avec des poussettes? Est-il facile de se déplacer dans ce lieu sans avoir à faire un détour illogique?</p>	<p>Possibilités de rester debout et de s'attarder.</p> <p>Le lieu comporte-t-il des éléments sur lesquels on peut s'appuyer, comme une façade près de laquelle on peut vouloir rester, un arrêt d'autobus, un banc, un arbre, ou encore une saillie ou une niche?</p>
Plaisir		<p>Possibilités d'observation.</p> <p>Les sièges sont-ils placés de façon à ce qu'il y ait des choses intéressantes à regarder?</p>	<p>Possibilités de parler et d'écouter.</p> <p>Est-il possible d'avoir une conversation dans ce lieu? Est-il évident qu'il est possible de s'asseoir pour parler?</p>
	<p>Échelle.</p> <p>L'espace public et les bâtiments qui l'entourent sont-ils à échelle humaine? Si des gens se trouvent aux extrémités du lieu, peut-on encore s'identifier à eux en sachant que ce sont des personnes ou sont-ils perdus dans leur environnement?</p>	<p>Possibilités de profiter des côtés positifs du climat.</p> <p>A-t-on tenu compte des aspects climatiques locaux tels que le vent et le soleil? Existe-t-il des dispositions pour passer du temps dans le lieu à différents moments de l'année? En gardant cela à l'esprit, où sont les sièges? Sont-ils situés entièrement à l'ombre ou au soleil? Et comment sont-ils orientés/placés par rapport au vent? Sont-ils protégés?</p>	<p>Qualités esthétiques et expériences sensorielles positives.</p> <p>Le lieu est-il beau? Est-il évident que le design est réussi, tant sur le plan de la forme que de la durabilité?</p>

Source : CEUM 2019

ANNEXE 6 – Grille d’observation (Activation des façades)

Évaluation d’une façade

1 DYNAMIQUE

- Petites unités avec beaucoup de portes
- Forte transparence
- Pas d’unités inoccupées ou passives
- Beaucoup de caractère
- Bonne articulation, bonne qualité de matériaux et des détails

2 ACTIVE

- Unités relativement petites
- Transparence moyenne
- Peu d’unités passives
- Articulation moyenne, qualité moyenne des détails

3 TERNE

- Grandes unités avec peu de portes
- Faible transparence
- Quelques unités passives
- Peu ou pas de détails

4 INACTIVE

- Stationnement ou lot inoccupé
- Grandes unités avec peu de portes
- Très peu ou pas du tout de transparence
- Beaucoup d’unités passives
- Façades uniformes et dépourvues de détails (rien à regarder)

5 MONUMENT

- Façade historique ou artistique qui peut ne pas être très active ou transparente, mais qui est remarquable sur le plan visuel

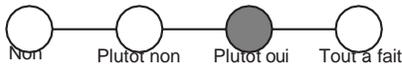
Source : CEUM 2019

ANNEXE 7 – Inventaire d'un lieu public (expérience vécue dans le parc)

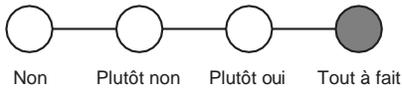
Répondez aux questions suivantes sur l'endroit que vous étudiez.

Tenez compte de votre réaction instinctive, mais aussi de ce que pourraient y ressentir d'autres personnes (Comme des enfants).

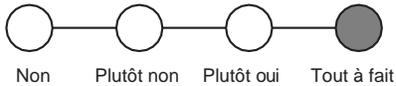
1 L'endroit comporte-t-il des zones ombragées ou abritées



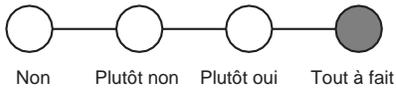
2 L'endroit comporte-t-il des zones où on peut rester au soleil par temps frais ?



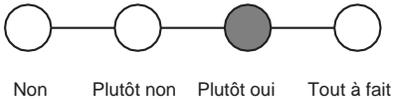
3 L'endroit comporte-t-il des zones où on peut passer du temps, s'asseoir et se reposer ?



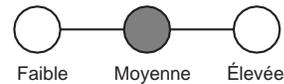
4 L'endroit comporte-t-il des zones où on peut être actif ou jouer ?



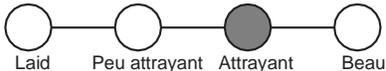
5 Est-on est à l'aise d'avoir une conversation dans ce lieu ?



6 Comment qualifieriez-vous la présence de la végétation (arbres, plantes) ?



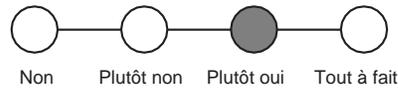
7 Comment évaluez-vous l'aspect visuel des lieux ?



8 L'endroit semble-t-il être bien éclairé la nuit ?



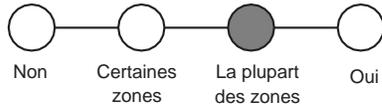
9 De manière générale, vous sentez-vous en sécurité dans ce lieu ?



10 Si vous ne vous y sentez pas en sécurité, pouvez-vous expliquer pourquoi ? (Cochez toutes les réponses valables)

- Trop de circulation automobile
- Les gens présents
- Pas assez fréquenté
- Faible éclairage
- État de propreté des lieux
- Autre : _____

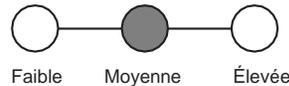
11 Ce lieu est-il accessible en fauteuil roulant ?



12 Si le lieu a des limites physiques, peut-on... (cochez toutes les réponses valables)

- Voir par-dessus celles-ci ou au travers ?
- S'y asseoir ?
- Les escalader ?
- Les contourner ?

13 S'il y a de la circulation automobile à proximité, veuillez indiquer sa densité.



14 Vous sentez-vous en sécurité lorsque vous traversez la rue ?

